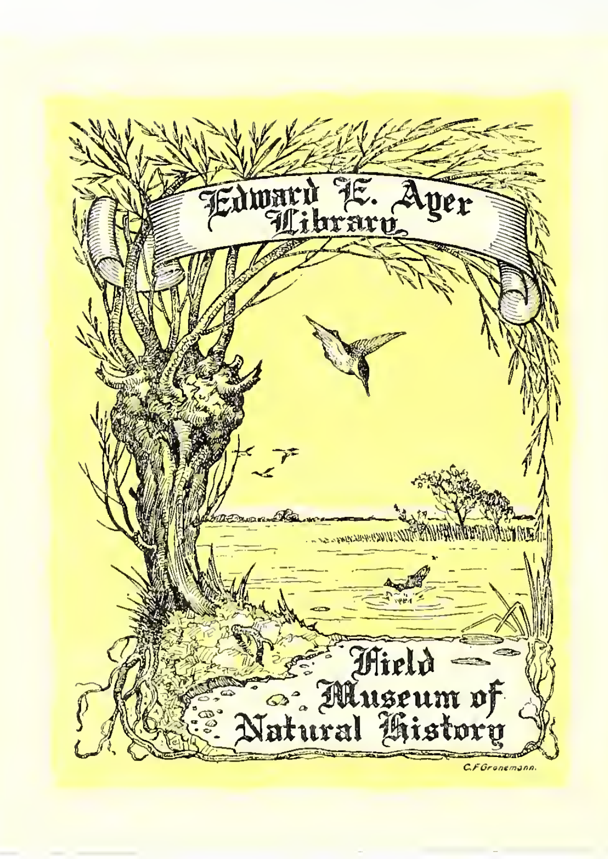



THE FIELD MUSEUM LIBRARY
3 5711 00021 2655


Edward E. Ayer Library
Field Museum of Natural History
C.F.Gronemann.

MUSÉE ORNITHOLOGIQUE D'EUROPE

TOME TROISIÈME

LES OISEAUX DES CHAMPS

ET DES BOIS

1re Partie : Texte, pages 1 à 200. — Planches 1 à 94

MUSÉE ORNITHOLOGIQUE
ILLUSTRÉ

DESCRIPTION

DES OISEAUX D'EUROPE

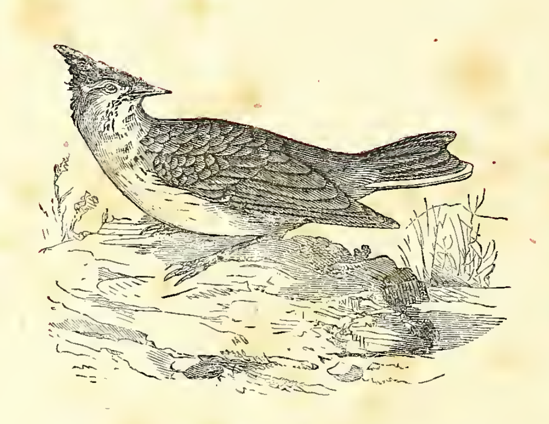
DE

LEURS ŒUFS ET DE LEURS NIDS

TOME TROISIÈME

1re Partie : Texte, pages 1 à 200. — Planches 1 à 94

Les Oiseaux des Champs et des Bois ou Passereaux



PARIS
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

LES OISEAUX

DES CHAMPS ET DES BOIS

CLASSIFICATION — SYNONYMIE — DESCRIPTION — MŒURS

ICONOGRAPHIE

ET

Histoire Naturelle des Passereaux

PAR

O. DES MURS

Membre de la Société royale de Lisbonne, de la Société linnéenne de Londres
de la Société philomatique
et Lauréat de la Société nationale d'Acclimatation

AVEC 150 CHROMOTYPOGRAPHIES



PARIS

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1887

LE MUSÉE ORNITHOLOGIQUE D'EUROPE

PAR

O. DES MURS

est divisé en 4 Parties se vendant chacune séparément :

1. — **LES OISEAUX D'EAU** (ou de Mer), avec 80 Planches. — 1 Volume. — Prix, 50 fr.

2. — **LES OISEAUX DE RIVAGE ET DE TERRE OU COUREURS** (Gallinacés), avec 65 Planches. — 1 Volume. — Prix, 45 fr.

3. — **LES OISEAUX DES CHAMPS ET DES BOIS OU PASSEREAUX**, avec 150 Planches. — Une Partie en deux Volumes. — Prix, 80 fr.

4. — **LES OISEAUX DE PROIE**, avec 50 Planches. — 1 Volume. — Prix, 40 fr.

Prix de l'Ouvrage complet : 200 fr.

TABLE DES 150 PLANCHES

ET DE LEUR PLACEMENT

LES OISEAUX DES CHAMPS ET DES BOIS

PEUVENT ÊTRE DIVISÉS EN DEUX VOLUMES

(Les Planches 1 à 94, avec le texte jusqu'à la page 200, formeront le tome Ier.)

LES OISEAUX DES CHAMPS ET DES BOIS

(Les planches 95 à 150, avec le texte page 201 à fin, formeront le tome II.)

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

DES OISEAUX DES CHAMPS ET DES BOIS OU PASSEREAUX

LES OISEAUX DES CHAMPS

ET DES BOIS

LES

OISEAUX DES CHAMPS
ET DES BOIS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Au point où nous en sommes, les mers et les rives sont peuplées d'oiseaux, les îles et les rochers en fourmillent, les marais en regorgent, et la surface de la terre est parcourue par ceux dont nous venons de nous occuper.

Il n'y a donc plus de place, après ceux-ci, que pour des mangeurs de menus grains et de baies, c'est le petit nombre, et pour les chasseurs d'insectes au vol, ce sont les plus nombreux, que nous rencontrerons dans l'herbe des prairies, sur les tiges et les épis des moissons, au milieu des buissons et sur les arbres, voire même dans les rochers. Mais comme il faut quelque désordre apparent, pour contraste dans cette admirable harmonie de la nature, il nous faudra encore voir des pêcheurs de poissons, et même des mangeurs d'animaux.

Une partie d'entre eux nous égayera de ses chants, une autre du brillant et de la richesse de son plumage ; et tous, à fort peu d'exceptions près, seront des auxiliaires des plus utiles à l'homme, qu'à ce titre, il aura le plus d'intérêt à toujours conserver, quoique quelques-uns feront encore parfois la désolation de ses récoltes.

Tels sont les oiseaux qui entrent dans cet ordre, que l'on a improprement appelés Passereaux, dénomination que nous conservons, faute d'en trouver une meilleure, et que notre excellent ami Toussenel, malgré ses efforts d'esprit, de savoir et d'imagination, n'a pu encore trouver à remplacer d'une manière satisfaisante par l'appellation de *Sédipède*, qui peut s'appliquer à la presque généralité de la classe des oiseaux.

Nous venons de parler des Passereaux, comme les plus actifs et les plus vigilants auxiliaires de l'homme ; mais ce sont aussi ceux dont les services ont été le plus méconnus et le plus discutés. Cette vérité toutefois, qui devrait être reçue comme un axiôme, et qui a toujours été incontestée dans l'antiquité, a trouvé de nombreux et violents détracteurs dans le siècle dernier et dans la première moitié à peine écoulée de celui-ci ; si bien qu'à l'heure qu'il est, ce n'est qu'à grands renforts d'arguments, appuyés d'une loi pénale spéciale, qu'elle commence à être acceptée comme telle.

Cet ordre a toujours été la pierre d'achoppement des auteurs de méthodes, tant sont divers les caractères organiques des familles qui le composent, tant sont variés les mœurs, les habitudes et les modes de propagation et de nidification. La monogamie toutefois, quoique pratiquée d'une manière générale, est loin d'être, comme on le croit, une de leurs particularités les plus constantes ; car, quelques familles pratiquent la polygamie sur une large échelle. Parmi ces oiseaux, les uns vivent solitaires et sauvages ; les autres se rassemblent pour vivre et couver en commun ; plusieurs se bornent à réunir et confondre leurs nids sur un même point, ou sur le même arbre, pour habiter et vivre en société. Presque tous perchent, bon nombre grimpent, soit aux parois les plus perpendiculaires des rochers ou des murailles, soit le long des branches ou des troncs d'arbres ; on en voit qui ne fréquentent que les roseaux, les prés, voire même les régions des neiges des plus hautes montagnes, ou le sol, sur lesquels certains ont des habitudes de pulvérateurs ·On en voit de nocturnes et de crépusculaires. Parmi eux, enfin, sont les meil-

leurs musiciens, comme les plus fidèles imitateurs et les plus parfaits architectes.

Cet ordre est aussi celui qui renferme la plus grande quantité de familles, puisqu'il est susceptible, ce que nous avons nous-même pratiqué depuis longtemps, d'être fractionné en plusieurs ordres ou sous-ordres; car il contient à lui seul presque les cinq septièmes des espèces ornithologiques connues.

On se rend compte dès lors, au milieu de tant d'éléments hétérogènes, qu'il ne soit pas possible de donner un aperçu satisfaisant de leurs signes distinctifs.

Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que leur estomac est en forme de gésier musculeux; qu'ils ont généralement l'intestin pourvu de deux cœcums, quoique quelques-uns en manquent absolument; et un larynx inférieur, chez plusieurs, des plus compliqués. Le sternum n'a d'ordinaire qu'une seule échancrure de chaque côté de son bord inférieur; il en est cependant qui en ont deux, et d'autres n'en offrent pas de trace; ce sont aussi les meilleurs voiliers; plusieurs manquent de l'os furculaire. La plupart ont quatre doigts, trois devant et le pouce, qui est quelquefois réversible; d'autres les ont divisés, deux en avant, deux en arrière; quelques-uns n'en ont que trois, dont deux antérieurs et un postérieur.

La langue est ici charnue, épaisse et volumineuse; là allongée, extensible et vermiforme; ailleurs, longue et festonnée sur ses bords; enfin, pénicillée à la pointe ou simplement frangée.

Le bec, qui renferme cet organe, est de nature cornée, ne varie pas moins dans sa forme généralement convexe et plus ou moins conique; il est souvent tout droit, à pointe aiguë, ou obtus, ou courbé en arc de cercle; le plus ordinairement à bords lisses, plus rarement avec une ou deux dentelures sur les côtés de la mandibule supérieure, ou denticulé tout le long des deux mandibules; chez une ou deux familles, complètement déprimé et réduit à un état membraneux; enfin, dans presque tous, dépourvu de cire à la base. Un seul des sous-ordres que nous allons indiquer a sa base renflée, épaisse et presque entièrement membraneuse.

Mais presque aucun n'est en état de pourvoir à sa nourriture au sortir de l'œuf : tous ont besoin, pendant un temps plus ou moins long et qui varie de dix à vingt jours, exceptionnellement à trente, de la chaleur naturelle et de l'assistance de leurs parents, sans pour cela que ceux-ci procèdent de la même manière pour les nourrir. Les uns, et c'est l'exception, leur dégorgent la nourriture en leur prenant le bec dans le leur ; les autres se bornent à introduire, au contraire, leur bec dans celui de leurs petits, tantôt pour y dégorger leurs aliments préalablement élaborés par eux, tantôt seulement pour y déposer une nourriture naturelle et animalisée.

Leur mode de nidification varie presque autant que le nombre des espèces, et c'est chez eux que nous trouvons les plus habiles tisserands comme les architectes les plus consommés. Tout leur est bon pour établir leur nid : la surface du sol, l'intérieur des rives sablonneuses, les trous d'arbres ou des vieux murs, ceux des rochers, les entablements des fenêtres et des édifices, les branches d'arbres, les buissons, les herbes et les joncs. Ils le construisent à ciel découvert ou à ciel couvert, en plaçant l'entrée et l'ouverture en dessus, de côté, en dessous, selon les lieux et les circonstances, et suivant la forme qu'ils lui donnent ; car, ou c'est une coupe, une boule, une poche ou une bourse. Le plus grand nombre, enfin, couvent leurs œufs et élèvent leurs petits eux-mêmes ; et ce n'est que par une exception remarquable qu'il en est qui abandonnent ce double soin à des espèces étrangères.

Par exemple, cet ordre, dans notre faune ornithologique d'Europe, est pauvre d'ornements ; sauf quelques huppes, rien de bien saillant.

Leur distinction méthodique, dans tous ces rapports, nous paraît peu praticable.

Pour sortir des difficultés inextricables de la classification de cet ordre si complexe, il faut, de toute nécessité, se fixer d'autres points de repères tirés tantôt de la conformation du bec, tantôt de celle des pieds.

Partant de cette donnée, nous diviserons les Passereaux, comme nous l'avons toujours fait :

En Pigeons, qui tiennent tout autant de l'ordre précédent que de celui-ci, formant le lien de l'un à l'autre ;

En Zygodactyles, ou Jugipèdes de Toussenel, Passereaux à deux doigts devant et deux derrière ;

En Syndactyles, ou Passereaux ayant trois doigts dirigés en avant et un derrière, le médian uni à l'externe jusqu'à la troisième articulation, et à l'interne jusqu'à la première ;

Et en Déodactyles, dont le doigt extérieur, dirigé en avant, est libre.

C'est-à-dire quatre sous-ordres, dont nous indiquerons les caractères en parlant de chacun d'eux.

QUATRIÈME ORDRE

LES OISEAUX DES CHAMPS
ET DES BOIS
OU LES PASSEREAUX DES AUTEURS, *PASSERES* (Linn.).

1er SOUS-ORDRE
PIGEONS OU COLOMBES
COLUMBÆ.

Que l'on fasse, ou non, un ordre, ou mieux un sous-ordre distinct des Pigeons, l'on n'en est pas moins dans la nécessité de les placer comme trait d'union entre les Gallinacés, dont les rapprochent éminemment des races éteintes, d'une part, le Dronte et les vrais Passereaux de l'autre. Les motifs, d'ailleurs, pour les mettre en tête de ces derniers, ainsi que le faisait Linné, sont beaucoup plus nombreux, plus sérieux et plus décisifs, aujourd'hui surtout que la science a à compter avec ces races, que ceux donnés pour les réunir aux premiers, et, à plus forte raison, que ceux invoqués pour en composer un ordre à part, comme le font encore quelques savants ornithologistes, à l'instar de Brisson.

Ce groupe des Pigeons qui, depuis l'origine de la science, a tant embarrassé les classificateurs, est donc enfin sorti de l'obscurité qui entourait la place définitive qu'il doit occuper, grâce à l'accession de races éteintes ou enfouies dans leurs limbes géolo-

giques, que les efforts intelligents de la paléontologie sont parvenus à mettre en lumière.

D'un côté, en effet, il a été reconnu d'une façon irréfragable, à l'heure présente, que ces races n'ont, dans aucun autre groupe, leurs analogues que dans celui des Pigeons ; et il s'est trouvé d'un autre côté que, par leur volume, ces mêmes races confinent à d'autres groupes de l'ordre des Gallinacés, dont les représentants, également éteints, offrent les mêmes proportions plus ou moins monstrueuses, telles que nous semblent l'indiquer plusieurs des Ornitichnites du docteur Hitchcock.

Il n'en a pas fallu davantage pour assigner au sous-ordre des Pigeons son rang à la suite des Gallinacés.

Pour nous, en définitive, qui n'avons aucune prétention à une classification méthodique rigoureuse, les Pigeons forment deux tribus : l'une, renfermant les espèces disparues, pouvant tout juste se mouvoir sur le sol, sous le nom d'Ineptes, que leur a donné le prince Bonaparte, et dont nous n'avons pas à parler ici, comme nous avons eu les Impennes ou Ptiloptères dans l'ordre des Nageurs; et la seconde, seule représentée en Europe, des vrais Pigeons, les seuls au contraire dont nous ayons à nous occuper, et qui forment, dans l'état de la faune d'Europe, la tribu unique suivante.

TRIBU UNIQUE

LES VRAIS PIGEONS

COLUMBIDÆ (Linn.).

Cette tribu est éminemment naturelle et se compose aujourd'hui de sections qu'il a fallu séparer les unes des autres. Buffon, selon la remarque de Lesson (plus juste envers lui que ne s'est montré le prince Bonaparte), n'en a connu que fort peu d'espèces, et encore il se borne plutôt à mentionner quatre ou cinq espèces étrangères qu'à les décrire ; et les renseignements qu'il présente à leur sujet sont fort incomplets. Il n'en est pas de même de ses articles du Pigeon proprement dit, du Ramier et de la Tourterelle, tracés avec une connaissance parfaite de tout ce qui intéresse dans l'histoire des animaux.

Tous les Pigeons sont monogames, ce qui n'empêche pas de nombreux coups de bec dans le contrat. Par exemple, ils ont une manière d'abecquer leurs petits qui n'appartient qu'à eux.

A ce sujet, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de reproduire ce qu'en a dit, si pertinemment, en 1864, un grand physiologiste, l'un des plus savants secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, Flourens :

Le père et la mère, disait-il, se partagent les soins de l'incubation des œufs et de l'éducation des petits. Ceux-ci, dans les premiers temps de leur vie, couverts d'un duvet rare et ordinairement blanc, sont nourris dans le nid par leurs parents.

C'est du jabot que remonte la nourriture préparée à cet effet. Mais un fait très intéressant, que l'on a constaté depuis longtemps déjà chez ces oiseaux, c'est une modification singulière du jabot pendant qu'ils nourrissent leurs petits. En temps ordinaire, le jabot des Pigeons ne présente rien de particulier ; il a le

même aspect que celui de la plupart des autres oiseaux ; mais, durant l'incubation, les parois membraneuses du jabot s'épaississent, les plis de la muqueuse se prononcent davantage, des glandes nombreuses se développent, deviennent très apparentes, et fournissent en abondance, au moment de l'éclosion, une sécrétion laiteuse, qui ne cesse de se produire que lorsque les Pigeonneaux commencent à sortir du nid. On a donc pu, jusqu'à un certain point, comparer le résultat de cette sécrétion au lait des mammifères.

Les Pigeons ont, par suite, une manière à eux de donner la becquée à leurs nourrissons ; ces derniers, au lieu d'ouvrir largement le bec, ainsi que le font presque tous les jeunes oiseaux élevés dans un nid, afin de recevoir leur nourriture, l'introduisent dans celui de leurs parents, et l'y tiennent légèrement entr'ouvert ; de cette façon ils reçoivent cette espèce de bouillie laiteuse dont nous venons de parler ou saisissent les matières à moitié digérées que leurs nourriciers, par un mouvement convulsif qui paraît assez pénible, et qui a quelquefois des suites dangereuses pour certaines races, chassent de leur jabot. Cette opération est effectivement toujours accompagnée d'un tremblement rapide des ailes et du corps. Les Pigeonneaux n'abandonnent leur nid que fort tard et seulement lorsqu'ils commencent à essayer de saisir eux-mêmes leur nourriture.

Il résulte de cette nécessité où sont les Pigeons d'emboîter dans leur bec celui de leurs petits, pour les nourrir, l'impossibilité absolue où ils se trouvent d'élever d'autres petits que ceux de leurs familles.

Ainsi, M. Gray a cité, en 1837, le fait d'un Poulet, couvé par un Pigeon, et que celui-ci abandonna et chassa même de son nid, quand il vit qu'il ne voulait pas recevoir d'aliments dégorgés.

C'est également à la difficulté par eux de nourrir ainsi un grand nombre de petits qu'est due, selon nous, le peu d'œufs qu'ils pondent, puisqu'ils n'en font généralement que deux, et que plusieurs même n'en font qu'un.

Les Pigeons font encore exception parmi les oiseaux, pour

leur manière de boire : au lieu de se servir de leur mandibule inférieure comme d'une cuiller pour absorber le liquide, ils aspirent l'eau qu'ils boivent. Mais de cette exception, qui, chez eux, tient à une modification de mécanisme et aussi à un bec plus mou et plus charnu, on ne saurait rien induire de la sensibilité de leur sens olfactif.

On ne peut reconnaître une différence fondamentale dans la manière dont les Pigeons font leur nid : il est toujours informe, presque plat; de petits rameaux, du gramen, des bûchettes légères le composent. Cependant, les uns choisissent, au fond d'une forêt solitaire, un arbre élevé sur lequel ils puissent nidifier convenablement, tels que des sapins; les autres préfèrent les jeunes taillis, les buissons même; d'autres enfin le logent dans les fentes des rochers ou dans les trous poudreux des vieilles murailles.

Presque tous sont essentiellement granivores; quelques-uns seulement mêlent des baies à ce régime, et même des insectes et des mollusques. Leur estomac est très musculeux, parfois même, chez quelques espèces exotiques, armé d'un système de trituration que nous avons déjà observé dans la famille des Pétrels; cet organe est donc susceptible d'agir puissamment sur des substances fort dures, et ceux qui sont privés de ce système particulier s'aident, dans leurs fonctions digestives, au moyen de petits cailloux dont presque tous les granivores non triturateurs ont la précaution d'emplir leur gésier, dans l'intention évidente d'accélérer la décomposition des aliments par l'action immédiate que ces corps durs exercent sur eux. Ils ont, du reste, une propension marquée pour les substances salines, ainsi qu'on peut l'observer sur les races domestiques, toujours à la recherche des efflorescences salpêtrées qui se développent sur les pierres humides des vieux murs.

Les Pigeons ont une manière à eux aussi de se battre entre mâles; les coups de bec ne sont que le prélude ; la lutte, à leur défaut, se continue et s'accentue à l'aide de vigoureux et retentissants coups de fouet de l'aile, au point que le plus faible finit souvent par être renversé sur le côté et par demander grâce.

Telles sont les habitudes générales des Colombinés ; quelques observations sur les habitudes particulières de plusieurs d'entre eux, à l'état sauvage, nous mettront à même de nous former une idée d'ensemble de toutes celles de la tribu.

Un degré de plus, dans l'harmonie de la tribu, est celui qui résulte du caractère uniforme de l'œuf, qui est constamment d'un blanc pur et sans taches, assez luisant et de forme ovalaire.

Cette tribu se divise en deux familles : Pigeons proprement dits, ou Colombes et Tourterelles, les uns sylvicoles, les autres rupicoles.

1re FAMILLE

PIGEONS PROPREMENT DITS ou COLOMBINÉS. — Columbinæ.

Leurs caractères généraux sont : un bec un peu plus court que la tête, qui est très arrondie au sommet, plus ou moins fort, comprimé latéralement, courbé seulement à la partie cornée qui est subulée en dessus et en dessous, la mandibule supérieure dépassant rarement l'inférieure ; couvert à sa base d'une membrane voûtée ou cire ; parfois, chez les espèces étrangères, surmonté d'une verrue, ou accompagné de caroncules plus ou moins prononcées, formant généralement une protubérance plus ou moins épaisse, plus ou moins molle, dans laquelle sont percées les narines ; ailes vigoureuses allongées, pointues, subobtuses, la première rémige la plus courte, la troisième la plus longue ; queue ample, presque carrée ; tarses, de la longueur du doigt médian, charnus, emplumés jusqu'au genou, parfois plus bas, squamulés en dessus, ainsi que les doigts qui sont divisés trois devant et un derrière, articulés sur le même plan et posant entièrement à terre ; ongles faibles ; en tout, vrais pieds de marcheurs.

La famille se compose de soixante-trois espèces dans lesquelles on a distingué dix-sept groupes génériques, dont nous ne reproduirons pas l'énumération ; qu'il nous suffise de dire que le principal de ces groupes est le type du Pigeon ramier ou Palombe, le seul qui nous intéresse.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 1 { COLOMBE RAMIER — *Columba Palumbus.* Linnæus. — ½ nat.
COLOMBE COLOMBIN — *Columba Œnas.* Linnæus. — ½ nat.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

COLOMBE, *COLUMBA* (Linn.).

Ses caractères particuliers sont des plus simples : bec presque de la longueur de la tête, droit, membraneux dans sa première moitié, corné vers les deux pointes, qui sont renflées; narines percées dans une membrane épaisse et presque charnue recouvrant la base du bec; ailes fortes et longues; queue ample et coupée presque carrément; tarses emplumés ou jusqu'aux genoux, ou un peu audessous.

PL. 1. — COLOMBE RAMIER.

Columba palumbus (Linn.).

Ce groupe renferme six espèces, dont trois seulement appartiennent à l'Europe.

Mâle adulte : dessus du corps et de la tête gris cendré; poitrine lie de vin ; larges épaulettes blanches; col chatoyant à reflets vert doré, passant volontiers au bleu tendre, orné d'un croissant blanc mat sur chacune de ses faces latérales; queue d'un cendré foncé en dessus, passant au noir vers l'extrémité, avec une large bande transversale d'un gris bleuâtre en dessous; bec rouge de chair, avec le bout jaune orange, et les narines couvertes d'une sorte de poussière blanche; iris jaune pâle; pieds rouges; ongles d'un brun de corne. Taille : quarante-cinq centimètres.

Habite l'Europe et l'Afrique.

Niche au milieu des grands arbres, et le plus ordinairement sur les branches qui ont une direction oblique par rapport au sol;

compose son nid, en plate-forme, d'apparence assez négligé, d'un amas confus de bûchettes, de brindilles et de quelques chevelus de racines, et y pond deux œufs oblongs ou presque cylindriques, également obtus aux deux bouts, d'un blanc pur et luisant, qui mesurent quatre centimètres environ sur trois.

A l'égard de la négligence apparente avec laquelle semble construit le nid du Ramier et celui de toutes les espèces forestières de Pigeons, nous croyons que l'on a toujours été dans l'erreur, quant à l'appréciation qu'on en a faite et au jugement qu'on en a porté. Ce nid, qui paraît effectivement plutôt une ébauche qu'une œuvre achevée, est tellement léger que, du pied des arbres où il pose, on voit le jour au travers, et qu'on peut non seulement compter en quelque sorte les bûchettes qui le composent, mais même apercevoir la femelle quand elle s'y trouve. Nous ne voyons, au contraire, dans ce fait, non un indice de négligence de la part de ces oiseaux, mais une preuve de leur instinct. Sauvage et inquiet comme est le Pigeon ramier, il a besoin de voir ce qui se passe auprès et autour de lui, même et surtout quand il couve. De là, ce tissu lâche et à claire-voie qu'offre le nid et qui permet à l'oiseau de plonger, pour sa propre sécurité, jusqu'au bas de l'arbre dont il occupe le faîte.

C'est une remarque que nous aurons occasion de faire encore au sujet d'autres oiseaux dont le nid paraît aussi négligé.

D'ailleurs, comme l'observe Toussenel, la vue du Ramier est aussi perçante que celle du Canard ou de l'Aigle.

Les Ramiers sont essentiellement migrateurs. Ils se réunissent en bandes nombreuses, dit notre savant analogiste, vers le milieu de septembre et se répandent dans les champs récemment débarrassés de leurs récoltes de chanvre, de millet et de sarrasin. Une partie de cette population attend la venue des brouillards pour émigrer vers l'Afrique, en franchissant les deux chaînes de montagnes qui enceignent la France au midi. Le plus grand nombre choisit la voie des Pyrénées. La direction des voyageurs est, en ce temps-là, du levant au couchant, et la masse effectue son passage par les gorges ou *fontes* des environs de Pau. Ils voya-

gent de préférence de grand matin et par la brume pour éviter la rencontre de l'Épervier et de l'Autour, et volent en escadrons serrés, rasant parfois le sol.

Une autre partie hiverne en nos contrées, où elle mange le cœur des colzas et des choux, quand toute autre nourriture lui manque, ce qui arrive naturellement lorsque la neige couvre la terre, où ces oiseaux ne peuvent pas fouiller, à l'instar des Lagopèdes, des Tétras et des Perdrix. C'est alors, ajoute Toussenel, qu'on les voit se mettre à la queue des troupeaux de porcs qui s'en vont déterrant les glands dans les *clairs-chênes* de l'Est, et se poser sur le dos de ces quadrupèdes, le Ramier faisant sa principale nourriture des glands et des faînes qu'il avale tout entiers.

Et cependant, si sauvage qu'il soit, cet oiseau donne des preuves d'une certaine tendance à une domestication presque familière, ce qui a fait dire, avec beaucoup de justesse, à Gerbe : que lorsqu'on observe le Ramier en pleine nature, c'est-à-dire dans les forêts ou dans les campagnes, et lorsqu'on étudie ses mœurs au sein de nos cités populeuses, il semble qu'il y ait en lui deux oiseaux. Dans le premier cas, on voit qu'il est farouche, méfiant, qu'il fuit l'homme du plus loin et ne se laisse jamais surprendre ; dans le second cas, il montre autant et plus de confiance que les races de Gallinacés et de Pigeons qui vivent dans nos demeures depuis des siècles. Ainsi, les Ramiers qui habitent les Tuileries, le Luxembourg, loin d'être effarouchés par le nombreux public qui en fréquente les promenades, se rendent familiers au point de venir prendre dans la main, dans la bouche même, les aliments qu'on leur présente. Nous en avons vu jusqu'à cinq sur les épaules, les bras, les doigts d'un de leurs pourvoyeurs journaliers ; et c'était chose excessivement curieuse de les voir se chasser à grands coups d'aile et de bec, pour la possession d'une mie de pain. Peu de nos oiseaux les mieux domestiqués sont à ce point confiants.

Le Ramier pris au nid s'élève facilement ; sa chair, au jugement de Toussenel, est d'un excellent goût, plus substantielle

toutefois que délicate. Celle des vieux est très dure, ce qui devrait les faire respecter.

C'est le type du groupe générique *Palumbus* de Kaup.

PL. 1. — COLOMBE COLOMBIN.

Columba œnas (Linn.).

Mâle adulte : voisin du Ramier par la couleur du manteau, il ne s'en sépare que par quelques différences faciles à saisir. Ainsi, le ton général de la robe du Colombin est plus foncé ; le rouge vineux de la poitrine est plus accentué ; les reflets métalliques du cou, privé des deux croissants blanc mat, jouent l'acier brûlé plus que le cuivre; les ailes portent deux taches irrégulières noires; la queue est d'un cendré bleuâtre dans les deux premiers tiers de sa longueur, à partir de sa base, et noire dans le dernier tiers, avec la rectrice latérale blanche à sa page externe ; enfin l'iris, qui est jaune pâle chez celui-là, est rouge chez celui-ci. Taille : trente-cinq centimètres.

Vrai Ramier, nous n'avions, dans l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*, nommé le Colombin, *Palumbus œnas*, que par contraction ; le prince Ch. Bonaparte l'a transformé en *Palumbœna*, pour en faire le type d'un groupe générique.

Habite l'Europe, où il est répandu partout, et l'Afrique septentrionale, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc, où sont ses quartiers d'hiver.

Niche dans les trous des vieux arbres ou sur l'enfourchure de leurs plus grosses branches ; pond deux œufs exactement semblables, sauf les dimensions, à ceux du Ramier; ils mesurent vingt-neuf millimètres sur vingt-huit.

Du reste, mêmes habitudes et même régime ; mêmes aptitudes à la domestication.

C'est l'espèce que les chasseurs des Pyrénées appellent *Biset*, et qui se prend, dit Toussenel, à la *pantière*, dans les gorges des *Pyrénées-Orientales*.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 2. { COLOMBE BIZET — *Columba Livia.* Brisson. — ½ nat.
COLOMBE TOURTERELLE — *Columba turtur.* Linnæus. — ½ nat.

PL. 2. — COLOMBE BISET.

Columba livia (Briss.).

Mâle adulte : en dessus, gris ardoisé plus clair sur les épaules ; côtés et bas du cou d'un vert chatoyant en violet ; ailes traversées par une bande d'un gris blanc, encadrées en dessus d'une large bande noire, et en dessous par le noir qui termine les rémiges secondaires, frangées elles-mêmes de gris; croupion d'un blanc pur, ce qui, en dehors de sa taille moindre, le différencie suffisamment du Colombin, qui l'a gris ; grandes rémiges brunes; rectrices d'un gris noirâtre, terminées par une ample bande noire ; en dessous, couleur du manteau. Bec brun, avec l'opercule membraneux d'un blanc mat poudreux; iris et pieds rouges. Taille : trente-deux centimètres.

Habite par toute l'Europe, l'Asie occidentale, ainsi que le nord et l'ouest de l'Afrique ; également commun partout, principalement sur les côtes rocheuses ; niche dans les lieux inaccessibles, les crevasses des rochers ou des vieilles ruines; pond deux œufs blancs mesurant vingt-sept millimètres sur vingt-six.

Il se nourrit de toute espèce de graines, notamment de céréales et de légumineuses. Gerbe rapporte avoir trouvé dans le jabot de plusieurs individus tués en Corse, mêlés à du blé, des fèves et des petits cailloux, une grande quantité d'hélices de toute taille et surtout des espèces de *pupa*.

C'est le Pigeon Biset que l'on voyait, il y a peu d'années encore, en assez grand nombre, sous les arches du Pont-Neuf à Paris, où il s'était établi de temps immémorial, vaquer à ses besoins et faire tranquillement ses pontes dans les trous et interstices que laissaient entre elles les pierres de ces vieilles voûtes, depuis restaurées.

C'est ce Pigeon qui se voit dans les combles et les tours de la cathédrale de Saint-Marc, à Venise. Car cette espèce a autant de tendance à la domesticité que d'autres de ses congénères en ont

peu. Même dans l'état de liberté, plusieurs de ses colonies sont à demi domestiques.

Le *Pigeon de colombier* des campagnes et des fermes n'est autre que le Biset réduit à une existence moins sauvage.

Le Biset avait de tout temps été comme prédestiné au service de l'homme, qui avait instinctivement deviné ses aptitudes à se faire son auxiliaire.

Déjà, depuis les époques presque antihistoriques et bibliques, il s'en était servi comme de messagers envoyés par les villes assiégées, soit pour se renseigner sur les mouvements de l'ennemi, soit pour réclamer des secours. Ce fut même notre dernière ressource pour correspondre en France, dans le calamiteux hiver de 1870 à 1871, lors de l'invasion allemande, de funeste mémoire.

De là l'origine du nom de *Columba tabellaria*, donné par Linné au Biset, sous l'aile duquel on attachait les tablettes au messager, et dont on fit longtemps usage, pour le service de la poste, au moyen de colombiers espacés de relais en relais.

Depuis, ce rôle multiple du Biset a été utilisé par les spéculations de bourse, et par celles de jeux et de paris de vitesse.

On ne doit pas être surpris que, d'après une organisation d'instincts aussi souple et l'esprit d'aventure qui le caractérise, le Biset, exposé à de fréquents rapports avec le Ramier, le Colombin et même la Tourterelle que nous allons décrire, ait produit de nombreux métis disséminés un peu partout. Aussi l'a-t-on toujours considéré comme la souche de nos races domestiques et des variétés qui en sont dérivées, dont nous nous garderons bien de nous occuper.

PL. 2. — COLOMBE TOURTERELLE.

Columba turtur (Linn.).

Mâle adulte : en été, en dessus, tête, croupion et fouet de l'aile d'un gris cendré bleuâtre; nuque, derrière du cou et dos d'un brun uniforme; couverture des ailes d'un roussâtre clair, chaque

plume noire dans son milieu à partir de la base ; rémiges primaires et queue d'un brun noirâtre, les rectrices latérales terminées par un large espace blanc ; en dessous, joues et gorge d'un blanc jaunâtre ou rosé ; devant du cou et de la poitrine d'un rose vineux ; demi-collier noir coupé obliquement par des raies blanches, ornant le côté du cou ; flancs du même gris que le croupion ; abdomen, sous-caudales et jambes d'un blanc pur. Bec noirâtre ; membrane basale rose ; paupières nues et rouges, ainsi que l'iris ; pieds roses ; ongles couleur de corne. Taille : vingt-huit à vingt-neuf centimètres.

Habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie occidentale et l'Afrique. Niche sur les arbres et les buissons, à toutes le hauteurs, même près du sol ; construit son nid avec la même négligence apparente que le ramier, et y pond deux œufs blancs comme ceux de celui-ci ; ils mesurent trois centimètres sur deux et demi.

Aucun oiseau, dit un auteur anglais, ne s'adresse, pour couver, à autant d'arbres et de buissons que la Tourterelle. Il n'y a pas, depuis le chêne ou le pin, hauts comme une vieille tour, jusqu'à l'épine basse, d'arbre ou d'arbuste qui ne lui offre une retraite dont elle se contente.

Quoique d'un naturel presque aussi sauvage que le Pigeon Ramier, la Tourterelle, prise dans le nid et élevée jeune, s'apprivoise et devient familière. On peut même l'unir au Pigeon domestique.

Ajoutons qu'au moment de leur départ de nos contrées, ces oiseaux sont couverts d'une graisse qui fait alors de leur chair un morceau des plus délicats.

COLOMBE A COLLIER ou RIEUSE.

Columba risoria (Linn.).

Remarquable par sa charmante couleur isabelle ou café au lait plus foncée en-dessus qu'en dessous, et par un demi-collier

noir bordé de blanc en devant et en arrière, qui tranche délicament sur le fond de son manteau ; front et gorge blanchâtres ; rémiges noirâtres ; rectrices grisâtres, avec les medianes couleur du dos, les latérales bordées de blanc. Bec noir; pieds roses. Un peu plus forte que la Tourterelle.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; très commune dans l'archipel Grec, la Syrie et la Turquie d'Europe, ainsi qu'en Égypte.

Niche, comme la précédente, sur les arbres et de la même manière, et pond deux œufs blancs de même forme, avec des dimensions presque égales.

Avec une manière de vivre semblable, elle a des habitudes tout opposées, aimant le bruit des villes autant que l'autre le silence et la paix des bois.

2e SOUS-ORDRE

PASSEREAUX ZYGODACTYLES

PASSERES, ZYGODACTYLI

Les Passereaux Zygodactyles sont beaucoup moins uniformément organisés, sous le rapport de la disposition de leurs doigts, qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour.

Ainsi, on croit avoir tout dit, pour les caractériser, quand on écrit ou enseigne que ce sont des oiseaux qui ont leurs quatre doigts partagés et dirigés deux par devant et deux par derrière. On va voir qu'il est loin d'en être de la sorte, et que ce mode de distribution varie considérablement, et assez même pour que la méthode y exige trois divisions.

La première est celle des Vrais-Zygodactyles, dont le doigt latéral externe antérieur seul se détache des deux autres, pour aller rejoindre en arrière le pouce, qui se trouve alors en dedans, et sans qu'il dépende de la volonté de l'oiseau d'en intervertir la direction.

La seconde, celle des Blaiso-Zygodactyles, dont le doigt latéral interne antérieur, au contraire, se sépare des deux autres pour se réunir au pouce, qui se trouve par suite en dehors ; et cela aussi d'une manière fixe et indépendante de la volonté de l'oiseau. (Couroncous, *Trogon.*)

La troisième, celle des Pseudo-Zygodactyles, ou Faux-Zygodactyles, chez lesquels c'est tantôt le doigt latéral externe antérieur et tantôt le pouce qui se trouve réversible soit en avant, soit en arrière, à la volonté de l'oiseau, et jamais par conséquent d'une manière permanente. (Musophages.)

Aucune de ces deux dernières divisions n'a de représentants en Europe ; il ne reste donc que la première.

DIVISION UNIQUE

VRAIS-ZYGODACTYLES

Ils forment trois tribus : les Zygodactyles Préhenseurs, absents de la faune d'Europe (Perroquets), les Zygodactyles Grimpeurs et les Zygodactyles Percheurs, qui y sont tous deux représentés.

1re TRIBU

ZYGODACTYLES GRIMPEURS

Zygodactyli scansores

FAMILLE UNIQUE

PICIDÉS ou PICS. — Picidæ.

Aucune famille n'est plus naturelle que celle des Pics, qu'on pourrait dire véritablement cosmopolites si, selon l'expression du prince Ch. Bonaparte, par une inexplicable anomalie, elle ne manquait entièrement à la Nouvelle-Hollande et à Madagascar. Sauf cette exception, les Pics sont des oiseaux qui appartiennent également aux deux continents. Ils sont presque exclusivement insectivores, et se nourrissent généralement aux dépens des larves ou des vers d'insectes qui vivent à l'intérieur des arbres, ou des fourmis et des vers de terre.

Comme tous les Zygodactyles, ils ont normalement quatre doigts dénués de membranes, deux devant et deux derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; excepté deux ou trois espèces qui n'ont que trois doigts, deux devant et un seul derrière (preuve, entre plusieurs autres, que la fissiparité n'est pas une condition indispensable pour les oiseaux à l'action de grimper) ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec plus ou moins droit et en forme de coin ; la langue très longue et ressemblant à un ver de terre ; les plumes de la queue raides, élastiques et pointues.

Cette indication sommaire serait insuffisante, si nous n'entrions dans plus de détails, en raison de l'organisation toute spéciale et à part des Pics, parmi tous les Zygodactyles.

Ils ont la tête forte et grosse ; les muscles du cou épais et puissants ; le bec carré à sa base, cannelé dans sa longueur, d'une

substance compacte, dense et très solide, et terminé par une compression qui leur sert à fendre, à arracher à la manière des bûcherons, et à percer l'écorce des arbres ; le plus souvent sillonné longitudinalement sur les côtés, mais souvent aussi plus ou moins courbé ou infléchi, presque lisse et avec des sillons peu apparents.

Leur langue est ce qu'il y a, chez eux, de plus curieux : ronde et vermiforme, elle rappelle celle des serpents ; arrondie et cylindrique, elle ressemble à un dard ; elle est formée de deux parties : l'une antérieure, protractile, longue, lisse, pointue à son extrémité, où elle est revêtue d'une gaîne cornée et garnie sur ses bords de quatre ou cinq épines raides, dirigées en arrière, et qui font de cet organe une espèce de hameçon moins la courbure, ou de flèche barbée ; l'autre lâche et servant d'étui à l'os hyoïde et à ses cornes, lorsque la langue s'allonge. Sa surface est hérissée de petites épines également dirigées en arrière. Les cornes hyoïdiennes, qui sont très longues et filiformes, comme dans les serpents, excédant considérablement la longueur ordinaire qu'elles ont chez les autres oiseaux, se replient vers le crâne qu'elles contournent, mais en des proportions et de manières différentes. Dans quelques espèces, ces substances cartilagineuses atteignent seulement au sommet du crâne ; dans d'autres, elles atteignent les narines ; et dans une espèce, elles sont enroulées autour de l'orbite droit ; elles donnent ainsi aux Pics la faculté de darder leur langue, de l'allonger d'une façon insolite hors du bec, et de la retirer précipitamment à l'intérieur.

C'est le premier exemple, dans la série, d'une conformation hyoïdale aussi extraordinaire.

Ajoutons que leurs pieds, fortement musclés, sont courts, leurs doigts longs et forts, armés d'ongles crochus, pointus et très solides ; enfin, que leur queue est composée de dix pennes fléchies en dedans, étagées du centre sur les côtés ; que les barbes en sont courtes, grossières et peu flexibles, les tiges grosses, un peu aplaties, dures et rudes ; que cette queue, ainsi constituée, sert aux Pics de point d'appui dans les attitudes différentes qu'ils

prennent autour des arbres. Elle tient lieu surtout de contre-poids au mouvement de la tête de l'oiseau, lorsqu'il la relève brusquement pour frapper l'arbre ou l'écorce de l'arbre contre lequel il est posé, mouvement auquel ne sauraient seuls résister ses ongles, si crochus et si vigoureux qu'ils soient.

Leur sternum n'offre rien de bien particulier; leur peau est dure et résistante et des plus faciles à préparer.

Ces oiseaux ont le vol court et rapide, les mouvements brusques, la voix aiguë et perçante. Le plus grand nombre s'attache, à l'aide de leurs pieds, au tronc des arbres; ils y montent ou ils en descendent, ainsi que le long des principales branches, en s'appuyant sur leur queue, et en frappant de distance en distance avec leur bec, pour y chercher des insectes ou leurs larves, ce qui a fait dire avec raison à Levaillant : que ces Grimpeurs Zygodactyles avaient *une tête martelière*.

Tous nichent dans des troncs d'arbres, à une ou deux exceptions près, mais d'autres parcourent plus le sol que les arbres. La plupart ont l'habitude de se faire des provisions d'hiver, en baies, en amandes, en frênes, noix et noisettes. Est-ce pour se nourrir de ces graines, ou des vers et insectes qu'engendrent leur pourriture et leur décomposition? On a été longtemps sans en rien savoir; mais on est aujourd'hui fixé, au moins pour une espèce d'Europe, qui s'en nourrit positivement, ainsi que nous le dirons tout à l'heure.

Tous pondent des œufs blancs, brillants comme l'ivoire, et sans aucune tache.

Les Pics se divisent en trois principaux groupes ou sous-familles : les Pics proprement dits, les Picumnes et les Torcols, la première et la troisième étant seules représentées en Europe.

1re SOUS-FAMILLE

PICINÉS ou PICS proprement dits. — Picinæ.

Des deux cent soixante-dix-huit ou quatre-vingts espèces composant la sous-famille, on a créé un nombre incroyable de

groupes génériques tel, que, renonçant à en donner la liste, et suivant l'exemple de Linné, nous serions tenté de n'en reconnaître qu'un seul, d'autant que, sur ce chiffre, il n'y a que huit espèces qui appartiennent à la faune européenne. Mais une exception est à faire pour de petites espèces n'ayant que trois doigts, deux par devant et un seul en arrière. Nous en aurons donc deux groupes.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur. Paris.

Pl. 3.—PIC NOIR.—*Picus martius.* Linnæus. — ⅓ nat.

PREMIER GROUPE GÉNÉRIQUE

PIC, *PICUS* (Linn.).

Bec aussi long ou beaucoup plus long que la tête, généralement droit, parfois légèrement relevé à la mandibule supérieure, qui est sillonnée à partir des fosses nasales, le plus souvent coupé carrément à la pointe; narines basales, latérales, couvertes par un pinceau de poils raides formant plaque; ailes médiocres, subobtuses, la troisième rémige la plus longue; queue assez longue, étagée, chaque rectrice terminée en pointe raide; tarses, chez le plus grand nombre, beaucoup plus courts que le doigt médian, qui est ici le latéral externe, et emplumés ou jusque un peu plus bas que le talon, ou exceptionnellement jusqu'aux doigts; ceux-ci allongés, entièrement séparés, et les deux latéraux externes presque d'égale longueur; ongles aplatis latéralement, renflés en dessous et jamais en gouttières, très longs, très recourbés et très acérés à la pointe.

PL. 3. — PIC NOIR.

Picus martius (Linn.).

Mâle adulte : entièrement d'un noir profond, avec le dessus de la tête, à partir de la base du bec, d'un beau rouge. Bec noir en dessus et à la pointe, blanc bleuâtre dans le reste; iris blanc; pieds noirs. Taille : de quarante-cinq à quarante-six centimètres. C'est le plus grand des Pics d'Europe.

La *femelle* ne s'en distingue que par le rouge de la tête, réduit à une simple tache occipitale.

C'est le type du groupe générique *Dryopicus* de Boïé.

Habite le nord de l'Europe jusqu'en Sibérie ; très commun

dans les forêts de la Suède; moins abondant dans celles des montagnes de l'Allemagne, de la France et de la Savoie; jamais en Hollande; se trouve également au midi, jusqu'en Sicile.

Niche dans les trous d'arbres; y pond de trois à quatre œufs d'un blanc lustré et sans tache, mesurant trois centimètres sur un peu plus de deux.

Grand destructeur de ruches naturelles et artificielles d'abeilles, il ne l'est pas moins des nids de guêpes et de fourmis, auxquelles il joint les larves et les insectes que lui procure son industrie perforeuse, sans parler de ses approvisionnements d'hiver, consistant en baies, en semences, en graines de pins et en noix.

M. W.-H. Simpson en a publié une intéressante étude des plus complètes dans le journal l'*Ibis*, que ses développements nous empêchent, à notre vif regret, de reproduire.

PL. 4 — PIC ÉPEICHE.

Picus major (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un noir lustré avec une tache rouge cramoisi à l'occiput; base du bec d'un blanc sale ou enfumé; large tache d'un blanc pur occupant la surface des joues; autre tache du même blanc à la base latérale du cou; scapulaires blanches; le noir des grandes rémiges barré de trois bandes blanches formant un véritable damier; en dessous, gorge d'un blanc pur, teinté de fauve blanchâtre à la poitrine, et d'un léger cendré bleuâtre à l'abdomen, se terminant en rose au croupion, et passant au rouge sur les sous-caudales; les rectrices, en dessous, fauves et barrées de noir. Bec et pieds d'un brun noirâtre; iris rouge. Taille : vingt-quatre centimètres.

C'est le type du groupe générique *Dendrocopus* de Koch.

Habite toute l'Europe, où il est partout assez commun.

Niche dans les trous d'arbres, et pond de quatre à six



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 4. — PIC EPEICHE — *Picus major*. Linnæus. — ½ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 5.—PIC LEUCONOTE—*Picus leuconotus.* Bechstein.—½ nat.

œufs blancs, mesurant vingt-trois millimètres sur dix-huit.

Ce joli Pic habite les bois en été, et se répand, en automne, jusque dans les jardins autour des villes et des habitations. Il cherche l'hiver à vivre sur les écorces des arbres fruitiers, où les chrysalides et les œufs d'insectes sont déposés en plus grand nombre que sur les arbres des forêts. Lorsque le froid se fait sentir, on le voit quelquefois fouiller profondément les monceaux de terre servant de repaire aux fourmis. Il se nourrit aussi, suivant la saison, de hannetons, d'abeilles, de sauterelles, de larves perforeuses et autres, et même, selon M. Miannée de Saint-Firmin, de petites hélices. Il est friand de graines de saryx, de cerises, de châtaignes et de noisettes; aussi M. Gloger, ayant tué un Pic de cette espèce, au mois de septembre 1865, lui a-t-il trouvé l'estomac rempli, du tiers au quart, de petits morceaux d'amandes de noisettes, qu'il digère beaucoup plus lentement que toute autre nourriture, notamment des insectes; tandis qu'un autre Pic Épeiche, tué pendant l'hiver par ce naturaliste, avait l'estomac presque entièrement rempli de grosses fourmis. Il se suspend à ces différents fruits la tête en bas, comme nous le verrons faire aux Sittelles, aux Mésanges, etc.

PL. 5. — PIC LEUCONOTE.

Picus leuconotus (Bechst.).

Mâle adulte : en dessus, plumes de la base du bec d'un blanc sale; dessus de la tête rouge, chaque plume écaillée de noir; nuque noire; joues, bas postérieur du cou blanc, lavé de fauve; épaules, ailes et queue noires; petites scapulaires mi-partie blanches et noires, moyennes et grandes, légèrement bordées de blanc; rémiges primaires traversées de cinq bandes blanches quadrillées; rémiges secondaires fasciées de trois autres bandes semblables en dehors de l'alignement de celles des primaires, chaque plume blanche à la pointe; dos d'un blanc lavé de cendré bleuâtre; les quatre rectrices latérales quadrillées dans

leur dernière moitié comme les ailes, et jaune d'ocre à la pointe ; en dessous, gorge et devant du cou d'un blanc légèrement fauve, entourés d'un hausse-col noir allant rejoindre, en se relevant de chaque côté, une longue moustache de même couleur s'étendant du bec en contournant le bas de la joue jusqu'à la nuque; poitrine d'un blanc roussâtre; ventre et sous-caudales rouges, chaque plume de ces parties finement flammêchée de noir. Bec et pieds brun noirâtre ; iris rouge. Taille : vingt-huit centimètres.

Habite toute l'Europe, depuis les monts Ourals jusqu'en Corse; accidentellement au nord de l'Allemagne; assez abondant en Silésie, en Courlande et en Livonie; se reproduit dans les Hautes-Pyrénées.

Niche dans les trous d'arbres; pond de cinq à six œufs blancs, mesurant vingt-sept millimètres sur vingt et un.

Nourriture, mœurs et habitudes de l'Épeiche.

PL. 6. — PIC MAR.

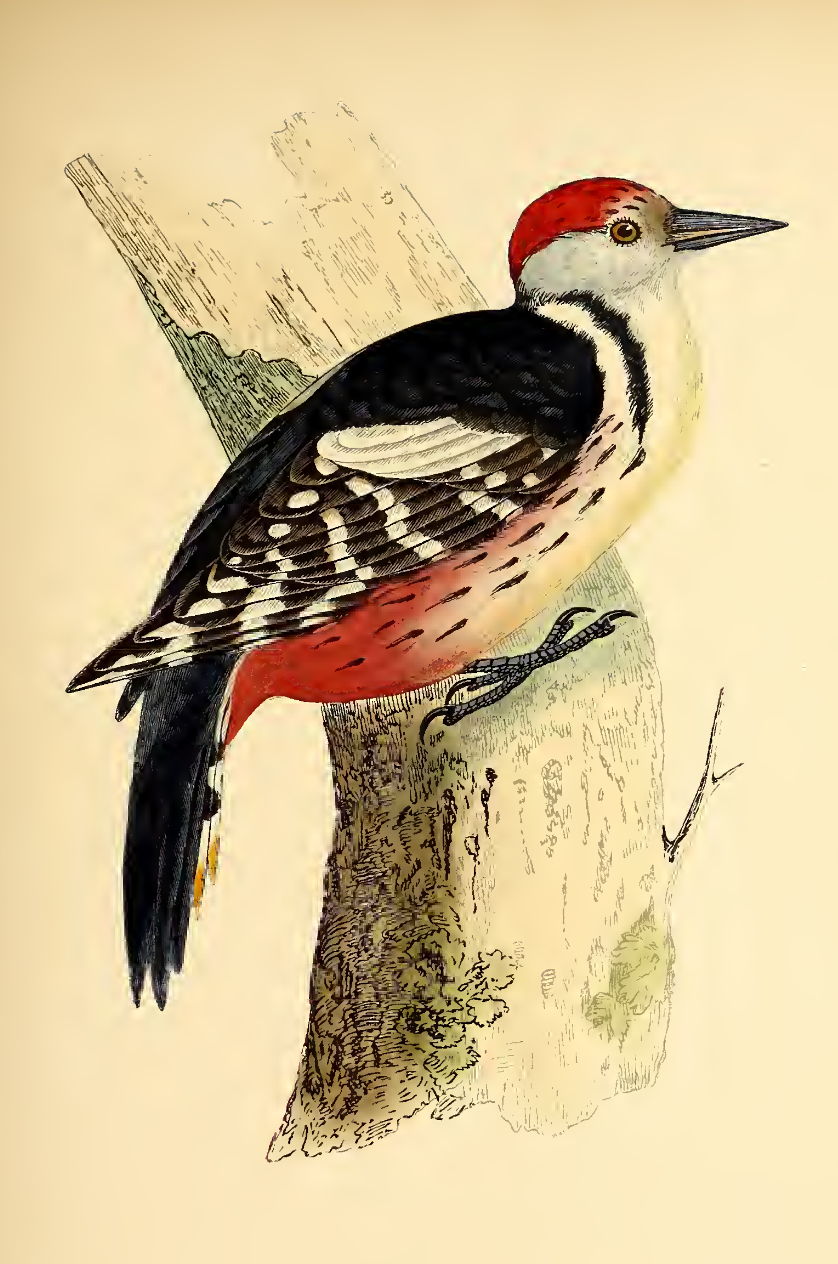
Picus medius (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, front gris enfumé ; vertex et occiput rouges, flamméchés de noir; joues gris cendré; tout le dessus du corps, à partir des épaules, d'un noir lustré; scapulaires blanches; rémiges primaires et secondaires fasciées de cinq bandes blanches quadrillées; rectrices latérales blanches avec deux bandes noires et la pointe blanc jaunâtre ; en dessous, gorge et poitrine blanc jaunâtre pâle, encadrées d'une bande noire latérale; flancs roses flamméchés de noir ; abdomen et sous-caudales rouge cramoisi. Bec et pieds brun plombé; iris jaune brunâtre. Taille : vingt-deux centimètres.

C'est le *Pic varié à tête rouge* de Buffon.

Habite toute l'Europe.

Niche dans les trous d'arbres et pond de quatre à cinq œufs blancs, mesurant de vingt-deux à vingt-trois centimètres.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 6. — PIC MAR — *Picus medius.* Linnæus. — ½ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 7.—PIC EPEICHETTE—*Picus minor*. Linnæus —½ nat.

Même manière de vivre et mêmes habitudes que les précédentes.

PL. 7. — PIC ÉPEICHETTE.

Picus minor (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête rose rougeâtre ; nuque, derrière du cou, épaules, croupion et queue noir lustré ; dos blanc grivelé et écaillé de noir ; ailes d'un noir brun, les scapulaires portant une tache blanche bordée de noir, et les rémiges quatre bandes de même couleur, quadrillées ; pennes latérales de la queue blanchâtres avec tache noire ; en dessous, d'un blanc terne finement strié de noir ; large bande d'un blanc pur formant moustache à partir de la commissure, couvrant la face et contournant la partie latérale du cou, cette bande encadrée inférieurement d'une raie noire partant de la base du bec. Bec et pieds d'un noir de plomb ; iris rouge. Taille : quinze centimètres.

C'est le type du groupe générique *Dryobates* de Boïé, et le plus petit de nos Pics d'Europe.

Habite le nord et le sud de l'Europe, l'Italie, la Sicile et l'Afrique septentrionale.

Niche le plus souvent dans les trous d'arbres, mais aussi, soit impuissance, soit paresse, dans les nids d'autres oiseaux, tels que les Sittelles et les Mésanges, allant même jusqu'à la lutte pour leur en disputer la possession ; pond trois ou quatre œufs lustrés, sans taches, mesurant dix-neuf millimètres sur quinze.

Se nourrit de toute espèce de charançons, de petits carabiques, de fourmis, de larves, de petites chenilles, qu'il cherche sous l'écorce des arbres ; il grimpe aussi dans les buissons, où l'attirent les baies de plusieurs arbustes, dont il mange même les pepins. M. Bailly affirme enfin ce fait : qu'on le remarque souvent, au commencement de mars, sur la cime des peupliers qui bordent les routes, les champs et les cours d'eau, occupé à en ouvrir les bourgeons, pour se nourrir de leur intérieur et de l'espèce de

résine qui les enduit alors. Il en fait quelquefois une si grande consommation, que son corps en contracte l'odeur.

PL. 8. — PIC VERT.

Picus viridis (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un vert foncé sur les scapulaires et les rémiges secondaires, lavé de jaunâtre derrière le cou et sur le dos, tournant au beau jaune franc sur le croupion; tête rouge cramoisi, de la base du bec à la nuque, finement écaillée de noirâtre; moustache rouge encadrée de noir, à partir de la commissure jusqu'au bas des joues; grandes rémiges barrées régulièrement de bandes noires et blanches quadrillées; rectrices brunes, fasciées de fauve jaunâtre en forme de fer à cheval; en dessous, d'un vert grisâtre. Bec brun de corne; iris blanc; pieds noirs. Taille : de vingt-huit à trente centimètres.

C'est le type du groupe générique *Gecinus* de Boïé.

Habite toute l'Europe; sédentaire dans beaucoup de localités.

Niche dans les trous d'arbres, parfois dans ceux des vieilles ruines; pond de six à huit œufs blanc lustré, mesurant près de trois centimètres sur deux.

Le Pic vert est, de tous les Pics européens, le plus commun, le plus connu, puisqu'il est devenu, aux yeux du vulgaire, le prototype de la famille. C'est aussi celui qui descend le plus souvent à terre; il est vrai que c'est pour être mieux à même de surveiller les allées et venues des fourmis, dont il est si friand; pendant qu'il attend patiemment que sa langue, allongée hors du bec sur une fourmilière, se recouvre de ces insectes, il reste accroupi contre le sol; il s'abstient même de faire le moindre mouvement capable de les détourner du piège qu'il leur a tendu. Ruse admirable, dit M. Bailly, sans laquelle il lui faudrait un temps considérable s'il voulait, pour se nourrir de proies aussi faciles, les saisir l'une après l'autre.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 8. — PIC VERT - *Picus viridis.* Linnæus. — ½ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 9. — PIC CENDRÉ — *Picus canus.* Linnæus. — ½ nat.

Il n'en fait pas moins la chasse aux larves perforeuses, aux chenilles et autres insectes, et l'hiver il va à la découverte des glands, des châtaignes, des noisettes, qu'il emmagasine dans des creux d'arbres ou dans des trous de vieux murs. A l'aide de ces provisions, ses habitudes sédentaires lui font bien souvent passer la mauvaise saison dans les mêmes localités.

PL. 9. — PIC CENDRÉ.

Picus canus (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, vert jaunâtre; croupion jaune verdâtre; front rouge cramoisi; nuque et derrière du cou gris noirâtre; joues grises; lorum et fine moustache noirs; scapulaires et rémiges secondaires brun olive foncé; grandes rémiges barrées de dix bandes noires quadrillées de blanc; rectrices brunes fasciées de cinq bandes noirâtres; en dessous, d'un gris nuancé de vert. Bec brun de corne; iris rouge clair; pieds noir de plomb. Taille : de vingt-huit à trente centimètres.

Habite le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; abondant en Norvège, en Russie et en Allemagne; plus rare en France, en Suisse et en Savoie; jamais en Hollande.

Même manière d'être et de vivre que le Pic vert.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

PÏCOÏDE, *PÏCOÏDES* (Kaup).

Bec un peu plus long que la tête, droit, pointu en alêne, et non coupé carrément; narines basales percées, au sommet d'un sillon, recouvertes à plat par un pinceau de poils raides; ailes moyennes, la première rémige très courte, les quatrième et cinquième les plus longues; queue étagée, à pennes dures et pointues; tarses emplumés un peu au-dessous du talon, beaucoup plus courts que le doigt latéral antérieur, terminés par trois doigts seulement, deux devant, un derrière.

Ce groupe est un exemple de ce que nous avons eu occasion d'établir en principe, que la zygodactylité ou fissiparité des doigts n'était pas un indice de la faculté exclusive de grimper, puisque les espèces qui le composent n'ont que trois doigts. A part l'espèce d'Europe, que nous allons décrire, qui en est le type et qui en a reçu son nom de trydactyle, il en existe quelques autres dans l'Inde et en Amérique ; elles sont plus boréales qu'australes.

PL. 10. — PÏCOÏDE TRIDACTYLE.

Picoïdes tridactylus (Kegs., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, front varié de noir et de blanc; sommet de la tête jaune d'or; occiput et joues d'un noir lustré; bande noire s'étendant de l'angle externe de l'œil, contournant la joue et se prolongeant sur la poitrine; étroite raie blanche entre cette bande et la nuque et une plus large en dessous, traversée par une fine moustache noire à la base du bec et d'un



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 10. — PICOÏDE TRIDACTYLE — *Picoïdes tridactylus.* Keyserling, *ex* Linnæus. — ¾ nat.

gris noirâtre sur la joue; tout le dos d'un blanc grisâtre largement écaillé de noir; petites et grandes couvertures de l'aile d'un noir lustré; épaulettes de l'aile, rémiges secondaires et primaires d'un noir terne, celles-là portant à leur pointe une large tache blanche arrondie, celles-ci barrées de sept bandes noires quadrillées de blanc; queue noire, les rectrices latérales quadrillées de noir et de blanc, avec la pointe blanche; en dessous, devant du cou, poitrine et croupion d'un blanc pur; flancs et abdomen écaillés de noir. Bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; iris bleu; pieds noirs. Taille : dix-sept centimètres.

Vrai type américain par le plumage; c'est aussi le type du groupe générique *Apternus* du prince Ch. Bonaparte.

Habite les vastes forêts en montagne du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, mais ne dépasse pas les régions élevées au-dessus de quatre mille pieds du niveau de la mer; très abondant en Sibérie; assez commun sur les Alpes suisses; rare en Allemagne et en France.

Muni seulement de trois doigts, ce Pic grimpe aussi élégamment que les autres et prend dans ses mouvements ascensionnels, et quand il veut s'approprier une proie, les mêmes positions difficiles. D'ailleurs, son unique doigt de derrière est réversible, c'est-à-dire propre à se porter en avant et en arrière, suivant les besoins de l'oiseau. Ses mœurs, du reste, ne diffèrent en rien de celles des autres espèces.

2e SOUS-FAMILLE

TORQUILLINÉS ou TORCOLS. — Torquillinæ. (Gerbe.)

Les Torquillinés sont de vrais petits Pics, dont ils n'ont rien gardé du plumage, mais dont ils ont toutes les habitudes, moins celles du Bûcheron. Réduits à un petit nombre d'espèces n'appartenant qu'à l'ancien monde, ils n'offrent rien de particulier, si ce n'est une sorte de petit chant qu'ils font entendre à l'époque

des amours et certaines contorsions, automatiques ou volontaires, qu'ils exécutent lorsqu'ils sont pris, et que nous décrirons tout à l'heure. C'est la même organisation intérieure. Ainsi, leur langue est très longue, fort extensible, à pointe aiguë et cornée ; elle est aussi enduite d'une matière gluante, fournie par deux glandes intérieures fixées sur les parties latérales de la tête. Six espèces, réparties en Europe, en Asie et en Afrique, composent ce groupe, qui n'est représenté que par une seule dans la faune européenne. Ils ne forment qu'un seul groupe.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 11. — TORCOL VULGAIRE — *Torquilla vulgaris.* Brisson. — $\frac{3}{4}$ nat.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

TORCOL, *TORQUILLA* (Briss.).

Bec moitié de la longueur de la tête, droit, conique; narines basales, nues, ouvertes sous un opercule membraneux; ailes assez longues, subobtuses, à première rémige presque rudimentaire, la troisième plus longue; queue carrée ou légèrement arrondie, les rectrices flexibles et molles; tarses, de la longueur du doigt latéral externe, squamulés.

A part donc la flexibilité des rectrices, qui les rend incapables de supporter le corps de ces oiseaux pendant leurs évolutions sur les arbres; sauf également qu'ils ne grimpent pas, dans toute la force du terme, comme les Pics, puisqu'ils se bornent simplement à se cramponner aux troncs, pour prendre entre les fentes de l'écorce et du bois, comme pour retirer des cavités ligneuses, en y dardant leur langue, les insectes et leurs larves, les Torcols, nous le répétons, ont, à peu de chose près, la même organisation que les Pics; on pourrait presque dire les mêmes habitudes.

Leurs œufs ont aussi le même blanc lustré que celui de ces derniers.

PL. 11. — TORCOL VULGAIRE.

Torquilla vulgaris (Briss.).

Mâle adulte : en dessus, plumage général roux cendré, notamment au sommet de la tête; d'un cendré bleuâtre aux épaules, sur la queue; roux foncé sur le dos, avec des écaillures et des stries noirâtres; roux rougeâtre aux ailes, avec bordures

des scapulaires fauves et les rémiges secondaires marbrées de noirâtre; les primaires quadrillées sur leur tranche de noir et de brun roux; queue avec trois larges bandes noires grivelées de brun, tout le cendré des rectrices également finement grivelé de noirâtre; en dessous, gorge, bas des joues, cou et poitrine roux clair imperceptiblement écaillé de noirâtre; ventre, abdomen et croupion blanchâtres, flamméchés de noir. Bec brun de corne; iris noisette; pieds brun olivâtre. Taille : dix-sept centimètres.

C'est le type du groupe générique *Yunx* de Linné.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; se trouve dans toute la France.

Niche dans les trous naturels des arbres, et y pond de cinq à sept œufs d'un blanc lustré et sans taches, qui mesurent dix-neuf millimètres sur quinze.

Se nourrit de larves et de menus insectes, mais par préférence à tout de fourmis et de leurs œufs, qu'il recherche avec ardeur et dont il fait une si grande et si constante consommation, que son plumage et sa chair en contractent une odeur et un goût des plus marqués.

Le nom de Torcol, donné à l'oiseau type de ce groupe, lui vient de la remarquable habitude qu'il a de tourner le cou d'un mouvement lent, ondulant, semblable à celui d'un serpent, en renversant la tête au point de relever le bec du côté du dos, et en fermant en même temps les yeux; lorsqu'il est pris et qu'on le tient, il ne cesse pas de se donner ce mouvement; mais il l'exécute aussi très souvent en liberté, et les petits ont déjà la même habitude dans le nid. Un Torcol, renfermé dans une cage, lorsqu'on s'en approche, hérisse et relève les plumes de sa tête, étale celles de la queue et les retrousse, se dirige en arrière, en frappant du bec le fond de sa cage; ce manège ou cette menace, dit Mauduyt, dure tout le temps qu'on se tient en sa présence.

Quant à tout ce qui a été dit et écrit sur les dégâts causés

aux forêts par leur manie d'auscultation et de perforation, on a fini par reconnaître qu'en somme, les Pics, si calomniés, rendaient plus de services à l'homme qu'ils ne lui apportaient de dommages.

2e TRIBU

ZYGODACTYLES PERCHEURS

Zygodactyli insessores

FAMILLE UNIQUE

CUCULIDÉS ou COUCOUS. — Cuculidæ.

La famille des Cuculidés est loin d'être aussi naturelle que celle des Picidés. Ils s'en distinguent surtout par leur mode de nidification et de reproduction, en ce sens que les uns semblent ne jamais faire de nids, se bornant à déposer leurs œufs dans les nids des autres oiseaux, surtout des petites espèces, auxquels ils confient les soins de l'incubation et de l'éducation des petits ; c'est le cas de notre Coucou d'Europe. D'autres, tout en couvant leurs œufs eux-mêmes, les déposent dans des nids étrangers de grandes espèces. Quelques-uns participent à ces deux modes, tantôt faisant leurs nids et y couvant leurs œufs, tantôt s'en abstenant et recourant aux nids et à l'hospitalité des autres.

Nous ne parlerons pas des Coucous dont les femelles se réunissent pour pondre et couver, dans le même nid, leur œuvre commune : ils n'appartiennent qu'aux deux Amériques.

Il n'est pas enfin jusqu'à leurs œufs qui, sortant des vrais principes de l'oologie, affectent une anomalie de coloration que l'on a qualifiée de polymorphisme, et qui consiste en ce que l'œuf du Coucou, dans bien des cas, revêtirait la coloration de l'œuf de l'oiseau dans le nid duquel il est pondu, au lieu de conserver sa couleur la plus normale.

Le fait, si incroyable qu'il paraisse, se reproduit si fréquemment, surtout chez les petites espèces de l'Australie, qu'on se trouve presque forcé de lui donner créance.

Et cependant rien dans leur ostéologie, ni dans leur organi-

sation, ne trahit le moindre indice d'une infériorité quelconque à celle des autres oiseaux ou de leurs congénères.

Il y a là toute une série de questions à examiner. Nous en avons exposé les faits en détail dans notre *Monographie des Coucous*, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

C'est une des familles qui renferment le plus d'espèces : on en compte près d'une centaine, sur lesquelles deux seules sont représentées en Europe, les autres étant réparties dans toutes les régions du globe. Elles peuvent se diviser en deux sections : celle des Cuculidés vrais parasites, et celle des Cuculidés faux parasites, qui fournissent chacune une de nos espèces européennes.

La base de leur alimentation consiste en insectes, larves, chenilles, auxquels plusieurs joignent des hélices et même des baies ; mais, entre tous, ils préfèrent les chenilles velues.

Ils sont migrateurs, ont le vol bas et plongeant, et sont très farouches.

Dans le grand nombre de groupes génériques dont ils se composent, il n'en est que deux de représentés en Europe, celui des Coucous et celui des Édolies ou Oxylophes.

Ier GROUPE GÉNÉRIQUE

COUCOU, *CUCULUS* (Linn.).

Bec un peu plus court que la tête, plus large que haut à la base, légèrement infléchi jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure qui est aiguë et dépasse, sans être crochue, celle de la mandibule inférieure; celle-ci droite à partir de la base jusqu'à la moitié de sa longueur, où elle forme angle pour rejoindre la supérieure; narines basales, latérales, ouvertes dans une membrane entamant faiblement les plumes du front; ailes allongées, pointues, à première rémige très courte, comme chez les Pics, la troisième dépassant les autres; queue longue, ample, arrondie et étagée; tarses très courts, du tiers à peine de la longueur du doigt latéral antérieur, emplumés jusqu'au-dessous du talon, largement écussonnés, terminés par deux doigts devant soudés à leur base, et deux derrière entièrement divisés, le latéral postérieur interne, qui est le pouce, le plus court et le latéral postérieur externe réversible; ongles courts, faibles, comprimés et un peu arqués ; angle externe de l'œil à peau nue.

PL. 12. — COUCOU GRIS ou CHANTEUR.

Cuculus canorus (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un cendré bleuâtre, plus foncé au sommet de la tête et sur les ailes ; grandes rémiges et rectrices brun noir, celles-ci ocellées dans leur longueur de taches blanches, et bordées à leur extrémité d'une bande de même couleur ; en dessous, gorge et cou d'un cendré bleuâtre beaucoup plus clair ; poitrine et abdomen blancs, écaillés de noirâtre ; cuisses et cou-



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Editeur, Paris.

Pl. 12.—COUCOU GRIS, OU CHANTEUR—*Cuculus canorus.* Linnæus.—½ nat.

vertures inférieures de la queue fauve clair, avec quelques écaillures. Bec couleur de corne en dessus, jaune en dessous; paupières rouges; iris et pieds jaune pâle. Taille : trente centimètres.

Habite l'Europe, où il se trouve partout, l'Asie et l'Afrique. Type des vrais Coucous parasites, il ne fait pas de nid, ou, du moins, n'a-t-on pu découvrir jusqu'à présent qu'il en eût jamais fait un. La femelle vole, quand elle est prête à pondre, à la découverte d'autant de nids qu'elle a d'œufs à déposer. Elle n'en laisse ordinairement qu'un, et rarement deux, dans chaque nid qu'elle s'approprie à cette intention. Si le nid est à découvert, ou en forme de coupe, elle s'y met et s'y installe pour pondre; s'il est sphérique ou en forme de boule, comme celui des Troglodytes et des Pouillots, ou établi dans un trou d'arbre, comme celui des Mésanges, elle pond à terre, reprend son œuf dans son bec, ou plutôt sa bouche, qui est fort large, et l'y introduit de toute la longueur de son cou.

Cet œuf, qui varie beaucoup moins de couleur qu'on ne le dit généralement, reste presque constamment dans les teintes neutres, telles que le cendré plus ou moins roussâtre ou verdâtre, avec des taches irrégulières, nuageuses, et quelques points ou marbrures plus foncés. Les œufs bleus ou blancs, qu'on prétend trouver dans les nids que le Coucou s'est choisis, nous paraissent plus que douteux, si jamais ils en proviennent. Quoi qu'il en soit, son œuf authentique et normal, tel que nous venons de le décrire, mesure de vingt-deux à vingt-six millimètres sur seize à dix-sept.

Dans tous les cas, on compte en Europe jusqu'à soixante espèces d'oiseaux dans le nid desquelles notre Coucou introduit ses œufs, ce qui revient à dire que tout nid lui est bon, pourvu que ce soit un nid de Passereau. En présence de ce nombre d'espèces, est-il raisonnable d'admettre une mutabilité de colorations aussi diverses? Poser la question, c'est la résoudre.

Le Coucou n'est cependant pas exclusivement insectivore; aux bombyxs, aux hannetons, aux chenilles lisses et velues, il

ajoute, pendant l'été, des fruits doux et tendres, tels que ceux du cerisier, du figuier, du mûrier, etc., et de temps en temps de petites grenouilles qu'il trouve sur le bord des fossés marécageux, de gros vers, des sangsues, etc. Faut-il ajouter qu'il va parfois jusqu'à enlever et sucer les œufs des oiseaux dont il surprend l'hospitalité, et même à avaler les petits qui en sortent?

Le Coucou chanteur habite toute l'Europe pendant la belle saison, constamment plus répandu dans les pays de plaine que dans ceux de montagne. Il arrive d'Égypte, où il passe l'hiver, un à un, presque en même temps que la plupart des Fauvettes, c'est-à-dire du 8 au 15 avril, et dans les îles de l'archipel Grec, en même temps que les Tourterelles; et comme il voyage isolément et qu'on n'en voit souvent qu'un au milieu d'une troupe de ces oiseaux, les habitants de ces îles l'ont appelé *Conducteur des Tourterelles*, comme le Râle des genêts, *Roi des Cailles*, avec lesquelles ce dernier voyage également.

Malgré cet isolement dans leur premier voyage, il paraît certain, sinon qu'ils quittent souvent ensemble leurs quartiers d'hiver, du moins qu'ils se donnent le mot pour aborder terre et pour leurs étapes.

Le Coucou chanteur passe pour être d'une domestication difficile, pour ne pas dire impossible. Un seul exemple en a été cité jusqu'à ce jour, et c'est par de Montbeillard, qui, en conséquence, le reconnaissait capable d'une sorte d'éducation.

« Un Coucou ainsi apprivoisé, raconte-t-il, reconnaissait son maître, venait à sa voix, le suivait à la chasse, perché sur son fusil; et, lorsqu'il trouvait en chemin un griottier ou merisier sauvage, il y volait et ne revenait que rassasié pleinement ; quelquefois, il ne revenait point à son maître de toute la journée, mais le suivait à vue, en voltigeant d'arbre en arbre. Dans la maison, il avait toute liberté de courir ; il passait la nuit sur son perchoir. »

Il n'en est pas moins vrai que quelques amateurs d'ornithologie en ont conservé plusieurs années, entre autres M. de Sélys-

Longchamps, M. Ollivier Larrieu. Toussenel affirme avoir des exemples de Coucous qui ont vécu deux et trois ans en cage. Ajoutons que cet oiseau est, du reste, un triste compagnon de volière, stupide, muet, vorace et complètement indigne des soins et de l'affection de l'homme.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

ÉDOLIO, *EDOLIUS* (Lesson).

Bec de même forme que celui du Coucou chanteur, un peu plus court que la tête; narines basales, latérales, découvertes, percées en une fissure rapprochée du bord de la mandibule; ailes allongées, subobtuses, à troisième rémige dépassant à peine les autres; queue très longue, très étagée, la première rectrice latérale de la moitié de longueur des médianes; tarses plus courts que le doigt externe antérieur, emplumés un peu plus bas que le talon, couverts de larges squamelles; ongles épais, médiocres, infléchis jusqu'à la pointe qui est aiguë. Tour des yeux nu, surtout en arrière; tête ornée de plumes raides, allongées et dépassant l'occiput, formant huppe.

Ce groupe se compose d'espèces qui, aux habitudes du Coucou chanteur, de pondre dans le nid d'autrui, réunissent celle de construire parfois leur nid elles-mêmes et d'y couver leur œuf, ce qui constitue le caractère des Coucous, que nous avons appelés de ce fait : *Faux-Parasites*.

De cinq à six espèces qu'il renferme, une seule, soit d'une manière, soit de l'autre, se reproduit en Europe.

PL. 13. — COUCOU GEAI ou ÉDOLIO.

Edolius glandarius.

Mâle adulte : en dessus, toute la tête, y compris les joues, d'un cendré bleuâtre foncé, avec la tige de chaque plume noire; tout le reste du dessus du corps d'un noir brun de suie; petites et moyennes couvertures scapulaires, rémiges secondaires et pri-



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 13.—COUCOU GEAI, OU EDOLIO—*Edolius glandarius.*—$\frac{4}{5}$ nat.

maires, ainsi que les rectrices, terminées et bordées de blanc ; en dessous, menton, gorge et poitrine d'une jolie couleur ventre de biche; tout le surplus, abdomen, flancs, cuisses et couvertures inférieures de la queue, d'un blanc pur. Bec couleur de corne en dessus, jaune en dessous; iris jaune; pieds brun verdâtre; ongles noirs. Taille : quarante-trois centimètres, compris la queue, égale à la longueur du corps.

C'est le type du groupe générique *Oxylophus* de Swainson.

Habite l'Europe, l'Afrique et l'Asie; assez commun pendant le printemps et l'été en Palestine, où il a un ressort étendu; se montre accidentellement dans le midi de la France, en Italie, en Sicile, et n'est point rare au sud de l'Espagne, où il se reproduit; il a également été vu à Malte, où il est de passage.

Dépose de préférence ses œufs, qu'il les couve ou ne les couve pas lui-même, dans les nids de Corbeaux, de Merles et de Pies.

Outre ces observations, d'autres, surtout celles de MM. O. Salvin, W.-H. Simpson et William-C. Hewitson, tendraient à démontrer, d'autre part, qu'il arriverait quelquefois au Coucou-Geai de couver ses œufs lui-même dans des nids abandonnés d'autres gros oiseaux, puisqu'on aurait trouvé jusqu'à trois jeunes de cette espèce ensemble; et qu'on rencontre fréquemment jusqu'à deux et trois de ses œufs dans des nids de Corneilles et de Pies, n'en renfermant pas d'autres de leurs propriétaires.

Cet œuf est de forme ovalaire, à fond de couleur vert d'eau, recouvert de taches nombreuses d'un brun rouge variant de ton, et paraissant parfois rosâtre, et de la grosseur des œufs de Pies ; il mesure trente millimètres sur vingt-trois.

Ce Coucou se nourrit principalement de chenilles et de différents insectes; vingt-quatre des premières ont été trouvées dans l'estomac d'un seul individu. Il semblerait cependant manger parfois des œufs, car M. Allen dit avoir trouvé dans l'estomac d'un de ces oiseaux un débri de coquille d'œuf, qu'il suppose être d'une Poule commune.

Il serait susceptible, sinon de s'apprivoiser, du moins de s'élever et de se conserver en cage.

3e SOUS-ORDRE

PASSEREAUX SYNDACTYLES

PASSERES SYNDACTYLI

Les oiseaux rangés dans ce sous-ordre possèdent une série de caractères qui, quoique insolites, les rapprochent cependant et les lient les uns aux autres par un enchaînement non interrompu.

Ils ont bien les doigts disposés trois par-devant et un en arrière, mais ils se distinguent des Passereaux qui précèdent par la fixité et l'immobilité en quelque sorte de leur doigt externe qui, au lieu d'être réversible et séparé du doigt médian, lui est, au contraire, uni et soudé jusqu'à l'avant-dernière articulation; d'où la dénomination donnée au sous-ordre qui les renferme. Cette division des Passereaux Syndactyles est, du reste, de la création de notre illustre G. Cuvier; et, comme l'a dit, en 1861, le docteur Pucheran, a plus d'importance que ne paraissent lui en avoir accordé les ornithologistes modernes, trop préoccupés peut-être de cette circonstance que la soudure du doigt externe au médian est également très prononcée chez certains oiseaux que d'autres rapports éloignent de cette section des Syndactyles.

Ils établissent donc une transition insensible et presque naturelle des Zygodactyles Vrais et surtout des Faux Zygodactyles. ces deux distinctions artificielles, à ce que l'on est convenu d'appeler les Véritables Passereaux ou Passereaux Déodactyles, qui viennent après eux. Ils ont de commun avec les premiers, de nicher tous dans des trous pratiqués ou appropriés soit aux troncs des arbres, soit aux parois sablonneuses, ou dans la terre, ou même dans les anfractuosités des vieilles murailles, et sous les toits.

Ils forment une seule tribu, renfermant six familles :

Les Upupidés, ou Huppes ;

Les Coraciadidés, ou Rolliers ;

Les Méropidés, ou Guêpiers ;

Les Alcédinidés, ou Martins-Pêcheurs ;

Les Certhiidés, ou Grimpereaux ;

et les Sittidés, ou Sittelles, dont les deux dernières ne se composent que de Grimpeurs.

1re FAMILLE

UPUPIDÉS ou HUPPES.— Upupidæ (Ch. Bonap.).

De même que Gerbe, nous doutons encore que la place des Upupidés soit définitive. Les caractères de leur type sont tellement peu homogènes, ses mœurs si ambiguës, que l'on a toujours varié sur le véritable rang à leur assigner.

Ainsi, vrais Marcheurs pour le baron de la Fresnaye, ils devaient aller près des Alouettes; presque Grimpeurs pour Vieillot, Temminck, Svainson et Lesson, ne les appréciant que par la forme de leur bec, et par M. Bailly, qui avance, à l'instar de Frisch, qu'ils auraient la faculté de s'accrocher à l'écorce des arbres, comme le Grimpereau, ils devaient être réunis à celui-ci.

Enfin, sur la remarque que la femelle ne quitte presque jamais le nid, où elle est constamment nourrie par le mâle durant l'incubation, on en était arrivé à penser, dans ces derniers temps, que les Upupidés pourraient bien avoir les habitudes de la famille des Calaos, Syndactyles aussi, grands oiseaux de l'Inde et de l'Afrique, qui offrent ceci de particulier : que les mâles font prisonnières les femelles, en les retenant dans les trous d'arbres où ils nichent, dont ils bouchent hermétiquement l'entrée, en n'y laissant qu'un petit orifice par lequel ils font passer la nourriture à la captive, qui ne recouvre sa liberté qu'après l'éclosion des œufs et l'éducation des petits.

En conséquence de quoi les ornithologistes anglais, auteurs

de cette curieuse découverte, MM. David Scott, le colonel Tytler, Blyth et Jerdon, sans parler de Levingston, n'ont pas hésité à mettre les Upupidés auprès des Calaos, ce qu'a fait également le prince Ch. Bonaparte.

Sans nous arrêter à aucun de ces systèmes, quoique ce dernier semble se rapprocher le plus de la vérité, nous laissons les Upupidés dans le sous-ordre auquel ils appartiennent, en n'en étudiant le type qu'au point de vue de son organisation et de ses habitudes.

La famille, réduite à deux espèces, ne fournit qu'un groupe.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

HUPPE, *UPUPA* (Linn.).

Bec double de longueur de la tête, convexe jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure, qui dépasse celle de l'inférieure, aussi haut que large à la base; narines basales, ovalaires, très petites et découvertes; ailes longues, subobtuses, la première rémige courte, la quatrième dépassant les autres; queue moyenne et carrée; tarses un peu plus courts que le doigt médian, qui est soudé à l'externe jusqu'à la première articulation, largement scutellés; doigts courts, ainsi que les ongles qui sont faiblement courbés, celui du pouce le plus fort et le plus long de tous. La tête ornée d'une huppe composée de larges plumes longues de cinq à six centimètres, couchées à plat en arrière, et pouvant se relever en forme de crête.

Quant au sternum qu'a fait connaître le docteur Lherminier, il mérite quelque attention. Il est allongé, plus étroit au milieu qu'à ses extrémités, plus large en avant qu'en arrière; la crête sternale est très développée; les lignes de séparation des deux pectoraux sont peu marquées, le grand pectoral semble cependant recouvrir une surface plus étendue que le moyen. Le bord postérieur, convexe en arrière, porte deux échancrures grandes, ovalaires, avec un large trou au commencement de la ligne médiane; la clavicule est recourbée, bien ouverte, grêle, élargie et arrondie à l'extrémité de ses branches, sans tubercule postérieur; les omoplates sont fortes.

Ce groupe fournit une espèce, sur deux qu'il renferme, au catalogue des oiseaux d'Europe.

PL. 14. — HUPPE VULGAIRE.

Upupa epops (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, plumes de la tête d'un roux clair, terminées de noir à leur pointe ; derrière du cou et haut du dos d'un roux obscur ; bas du dos portant deux larges bandes noires en croissant relevé, alternant à deux bandes blanches de même forme ; fouet de l'aile brun ; grandes scapulaires brunes, bordées de blanc ; rémiges secondaires barrées de cinq bandes noires échelonnées sur autant de blanches et terminées de blanc ; grandes rémiges et rectrices noires, ces dernières portant une bande blanche en chevron, partant presque de l'extrémité des latérales et ayant son sommet au croupion ; en dessous, devant du cou et poitrine d'un vineux roussâtre ; abdomen blanc lavé d'un peu de roux sur les côtés. Bec couleur de chair à la base, noir dans le reste ; iris noisette ; pieds brun grisâtre. Taille : trente centimètres.

Habite toute l'Europe, l'Asie jusqu'à la Chine, et une grande partie de l'Afrique.

Niche dans les trous d'arbres et des vieux murs, et fréquemment sous les auvents des toits et des hangars ; pond de quatre à cinq œufs variant de teintes, quoique généralement dans les tons gris verdâtre, ainsi que de forme, mais le plus ordinairement oblongs, plus ou moins tiquetés de noirâtre, mesurant trois centimètres sur deux et demi.

Se nourrit de vers, de larves, de fourmis et de toute espèce d'insectes auxquels elle joint des baies.

Elle ne vole jamais haut, mais glisse furtivement d'un arbre à un autre, avec le coup d'aile ondulé du Hibou lorsqu'elle est tranquille, ou avec le vol subitement saccadé du Pic lorsqu'elle est effrayée.

Le mode de nidification de la Huppe est beaucoup plus varié



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur. Paris.

Pl. 14.—HUPPE VULGAIRE—*Upupa epops.* Linnæus.—$\frac{1}{2}$ nat.

qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent, d'après ses habitudes en Europe.

Ainsi, dans nos pays, elle s'approprie à cette intention, comme le dit M. Bailly, une cavité d'arbre plus ou moins vermoulu, souvent abandonnée par un Pic, une Sittelle ou une Mésange ; ou bien elle choisit, suivant les lieux, une crevasse de masure, un creux de rocher ou de terre le long de l'eau. Ce sont la mousse, les herbes et les feuilles sèches grossièrement entrelacées qui composent tout le nid. Quelquefois, le couple tire parti des vieux matériaux restant au fond du trou délaissé qu'il adopte pour lui ; il les remue quelques jours avant sa ponte, pour les disposer en forme de nid, et les recouvre enfin à l'intérieur de nouvelles matières.

Le régime alimentaire de la Huppe varie tout autant que le choix de son habitation.

La Huppe, dit M. de Tschudi, se nourrit des mêmes substances que la Bécasse ; mais son genre de vie est tout particulier : elle se tient presque continuellement à terre, ou marchant d'un pas grave et uniforme comme les Poules, ou courant rapidement sur le sol, les ailes pendantes ; elle y enfonce à chaque instant son long bec effilé, ce qui lui donne l'air de marcher appuyée sur un bâton ; souvent elle s'incline et se relève de la façon la plus comique.

M. Miannée de Saint-Firmin a trouvé dans son estomac, au mois de septembre 1860 et 1863, des débris de carabiques et leurs larves, des mâchoires de coléoptères qu'il n'a pu déterminer, et des débris de peaux. Seraient-ce les peaux de quelques petits rongeurs, puisque Salerne dit positivement que la Huppe purge la maison des souris ?

2e FAMILLE

CORACIADIDÉS ou ROLLIERS. — Coraciadidæ (Ch. Bonap.).

Les Coraciadidés sont des oiseaux à formes lourdes et épaisses, quant à leur constitution intime, mais auxquels l'allongement des

ailes et de la queue, dans bon nombre d'espèces exotiques, donne parfois un aspect assez gracieux, relevé encore par la vivacité des couleurs de leur plumage, qui, cependant, n'emprunte aucun reflet métallique à l'éclat de la lumière.

Tous appartiennent à l'ancien monde et à l'Océanie, et renferment une dizaine d'espèces; dont cinq ont été connues de Buffon, Linné et Gmelin, et dont une seule appartient à l'Europe, mais non exclusivement.

Rien en aucun cas, par exemple, pas même les mœurs, ne les rapproche des Geais, avec lesquels, avant comme depuis Buffon, on a voulu si souvent les confondre. D'ailleurs, le caractère de leur œuf, blanc et luisant comme ceux de la plupart des Syndactyles, indique jusqu'à quel point ils en sont séparés. Leur plumage est sec, rigide et décomposé.

La couleur blanche et luisante de l'œuf des oiseaux de cette famille indique évidemment qu'ils ne peuvent établir leurs nids que dans de véritables trous à couvert, c'est-à-dire dans des trous naturels d'arbres, de rochers ou de vieux murs, ou enfin dans des trous pratiqués au revers sablonneux des ravins et des berges des rivières. Et c'est ce que démontrent les observations les plus modernes.

La famille ne forme qu'un groupe.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 15. — ROLLIER ORDINAIRE — *Coracias garrula.* Linnæus. — ½ nat.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

ROLLIER, *CORACIAS* (Linn.).

Bec un peu plus court que la tête, près du double plus haut que large, à dos lisse et parfaitement arrondi, incliné jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure, qui forme presque crochet, et retombe, en la dépassant, sur celle de la mandibule inférieure; narines basales, oblongues et en fente; ailes longues, aiguës, la seconde rémige seule dépassant toutes les autres; queue carrée, en ce qui concerne notre espèce; tarses robustes, recouverts de fortes scutelles de la longueur du doigt médian, dont la syndactylité avec l'externe est à peine appréciable; ongles courts et faibles.

Le sternum n'offre de particulier qu'une clavicule épaisse et très forte.

Une seule espèce.

PL. 15. — ROLLIER ORDINAIRE.

Coracias garrula (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête, derrière, côtés du cou et haut du dos d'un vert d'aigue-marine ; dos, scapulaires et rémiges secondaires d'une brillante couleur fauve ; petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu violet ; couvertures moyennes de même couleur que la tête, grandes rémiges d'un noir bleuâtre ; croupion nuancé de noir et de violet ; queue d'un vert d'aigue-marine excepté les deux rectrices médianes d'un vert sombre, et les deux latérales, dont l'extrémité, plus longue que les autres de un ou deux centimètres, porte une large tache en chevron d'un bleu foncé ; en dessous, d'un bleu d'aigue-marine nuancé de vert pré

sur les flancs. Bec brun clair à la base, noirâtre dans le reste; iris noisette; pieds bruns. Taille : trente-deux centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale; assez abondant en Suède et en Allemagne; répandu au nord et au sud de la France; commun en Morée et en Palestine.

Niche, suivant les localités, dans des trous d'arbres, des fentes de rochers, des creux de vieilles constructions en ruines, ou, d'après Shaw et M. Tristram, dans les berges des rivières. Ainsi, on a vu sortir d'une butte de terre un Rollier qui y avait son nid et ses œufs. En 1839, à l'époque du mois de mai, deux de ces oiseaux établirent le leur dans le trou d'un mur d'une bergerie abandonnée des environs de Nîmes. M. de Sélys-Longchamps en a vu qui avaient établi leur nid à Pœstum, dans les corniches des temples grecs. Le Rollier pond de cinq à sept œufs de forme globulaire, d'un blanc très lustré et sans taches, qui mesurent près de trois centimètres et demi sur près de trois.

Se nourrit de sauterelles, de grillons, de vers, de larves, de chenilles, de diverses sortes d'insectes, de fruits charnus et de baies.

On peut, avec Malherbe, affirmer qu'il est impossible d'apprivoiser le Rollier.

3e FAMILLE

MÉROPIDÉS ou GUÊPIERS. — Meropidæ (Vigors.).

Cette famille est nettement caractérisée par des formes assez tranchées, telles qu'un bec allongé, légèrement arqué dans sa longueur et terminé en pointe aiguë; leur corps est extrêmement svelte et leurs ailes fort longues; leurs tarses, en revanche, sont très courts.

Leur vol se trouve avoir, par suite de cette conformation, la plus grande analogie avec celui des Hirondelles, dont les rapproche leur genre de vie : car ils se réunissent en troupes nombreuses pour poursuivre les insectes, et surtout les abeilles, les

guêpes et les frêlons. Ils ont la peau dure et résistante, le plumage sec et filiforme, sans barbules apparentes et sans reflets métalliques, souvent coloré vivement par masses. On n'en trouve pas en Amérique, tous étant exclusivement de l'ancien monde.

Outre ces caractères, selon les espèces ou les groupes, ils ont généralement la queue longue, ou égale et coupée carrément, ou souvent dépassée par deux rectrices terminées en brins déliés ; d'autres ont une fraise de longues plumes ornant le devant du cou et pendant jusqu'au thorax.

On y a, en conséquence, distingué trois groupes pour une trentaine d'espèces dont se compose à peine la famille, dont un seul est représenté en Europe.

Les Guêpiers ont encore de commun avec bon nombre d'Hirondelles de nicher en terre, c'est-à-dire dans les berges des eaux courantes. A défaut d'emplacements semblables, ils n'en pratiquent pas moins leur demeure contre les parois de montagnes et de terres éboulées, ou sous les cavernes et les rochers, et même, à défaut de mieux, dans des trous d'arbres.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

GUÊPIER, *MEROPS* (Linn.).

Bec un peu plus long que la tête, plus large que haut, à arête élevée, légèrement courbée vers la pointe de la mandibule supérieure, qui est aiguë et dépasse celle de la mandibule inférieure; narines basales, latérales, en partie engagées sous les plumes poilues du front; ailes longues, pointues, presque suraiguës, la première rémige étant presque nulle, et la seconde la plus longue; queue allongée, faiblement arrondie des côtés, les deux rectrices médianes dépassant de beaucoup les autres; tarses courts, mais un peu plus longs que le doigt médian, qui est soudé au latéral externe jusqu'à la seconde articulation, et au latéral interne jusqu'à la première; le pouce large à la base; ongles moyens, assez courbés et pointus, celui du pouce le plus petit.

Sous le rapport ostéologique : sternum allongé, plus large en arrière qu'en avant ; crête sternale bien développée, dépassant le bord antérieur ; le grand pectoral occupant une surface plus étendue que le moyen ; clavicule recourbée, sans contact avec le sternum, sans tubercule en arrière, bien ouverte, assez forte ; scapulaires longs, élargis, dirigés en dehors à leur sommet qui est très aigu.

De même que la famille n'offre qu'un seul groupe à l'Europe, de même le groupe ne lui offre qu'une espèce.

PL. 16. — GUÊPIER VULGAIRE.

Merops apiaster (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, bandeau sur le front nuancé de blanc jaunâtre et verdâtre formant sourcil en dessus de l'œil ; occiput,



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 16. { GUÊPIER VULGAIRE—*Merops apiaster*. Linnæus.—½ nat.
MARTIN-PÊCHEUR VULGAIRE—*Alcedo Ispida*. Linnæus.—Grandeur nat.

nuque et haut du dos marron, le reste du dos d'un roux jaunâtre tournant au verdâtre sur le croupion ; scapulaires d'un roux isabelle; petites couvertures des ailes d'un vert olivâtre brillant; les moyennes rousses ; les rémiges secondaires et primaires vertes bordées de bleu et terminées de noirâtre ; queue vert olive clair, chaque rectrice finement lisérée extérieurement de bleu clair, en dessous, joues, menton et gorge jaune d'or, encadrés d'un beau collier noir remontant vers l'angle externe de l'œil, qui est également noir ainsi que le lorum ; poitrine, abdomen et sous-caudales couleur d'aigue-marine bien pure. Bec noir ; iris rouge ; pieds bruns. Taille : vingt-six centimètres, non compris l'excédent des filets de la queue.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale et méridionale ; se trouve en Allemagne, en Suisse et en France où il se reproduit au nord comme au sud ; assez commun en Italie, en Espagne, en Sicile, dans l'Archipel et en Turquie.

Niche de préférence, et presque toujours, dans les berges sablonneuses qui bordent les rivières, où il pratique des trous assez profonds, et où il s'installe souvent par colonies, s'emparant souvent, non sans lutte, de ceux des Hirondelles de rivage ; pond de cinq à sept œufs presque ronds, d'un blanc lustré et sans taches, mesurant trois centimètres sur deux.

Se nourrit d'abeilles, de guêpes, de bourdons, de sauterelles, hannetons, cousins et autres insectes.

Ses migrations sont annuelles et ses habitudes erratiques, voyageant généralement par bandes. Quelques-uns des sujets qui visitent la Provence, dit Gerbe, s'y arrêtent parfois et s'y reproduisent.

Il en est de même à l'est et au nord de la France. Une bande de quinze à vingt individus vint s'établir, au commencement de juillet 1840, à Pont-Remy, non loin d'Abbeville, dans une localité où existe une grande falaise de terre criblée de trous pratiqués par les Hirondelles de rivage. On prit dans un de ces trous une femelle couveuse et Baillon y découvrit les œufs.

4e FAMILLE

ALCÉDINIDÉS ou MARTINS-PÊCHEURS

Alcedinidæ (Ch. Bonap.).

Compris sous cette dénomination générale, les Martins-Pêcheurs forment une famille très naturelle, qui s'est singulièrement enrichie depuis ces dernières années, puisqu'on en compte plus de deux cents espèces, dont vingt et une seulement ont été connues de Buffon, Linné et Gmelin. Tous les oiseaux qui lui appartiennent se ressemblent par des caractères communs : tous possèdent un bec allongé et disproportionné avec leur taille courte et ramassée, mais variant de forme, selon les aptitudes des groupes, puisque les uns sont piscivores, les autres omnivores et plusieurs insectivores; ils ont également de commun la brièveté des tarses, mais les uns n'ont que trois doigts, quand la plupart en ont quatre; nous ne parlons pas des huppes que quelques-uns possèdent, non plus des longues plumes, ébarbées dans presque toute leur longueur, qui se remarquent à la queue de plusieurs.

Pour leur ostéologie, les Martins-Pêcheurs se rapprochent éminemment des Guêpiers. Le sternum est grand, élargi en arrière, la crête assez élevée; l'os furculaire est fort, assez court, ses branches sont comprimées et son sommet est loin de toucher au bord antérieur du bréchet, quoique celui-ci soit fort avancé ; enfin, les clavicules sont fort longues, assez grêles et élargies à la base.

En résumé, la famille, par ses habitudes, se partage entre ceux qui fréquentent le bord des eaux et ceux qui ne quittent pas les forêts. Répandues dans toutes les parties du monde, leurs espèces, très communes sous la zone tropicale, sont beaucoup plus rares dans les zones tempérées.

Mais tous, à peu d'exceptions près (car quelques espèces d'Australie nichent dans les troncs d'arbres), se remarquent,

quel que soit leur régime alimentaire, par leur besoin, pour nicher, de pratiquer, comme les Guêpiers, des trous dans le sable ou les berges du bord des rivières, ainsi que par la forme arrondie et la couleur blanche et luisante de leur œuf.

De treize groupes que l'on a établis, en raison des principaux caractères zoologiques que nous venons d'indiquer, un seul intéresse la faune européenne, à laquelle il fournit l'espèce demeurée, pour le vulgaire, le type de toute la famille.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

MARTIN-PÊCHEUR, *ALCEDO* (Linn.).

Bec de la longueur de la tête, aussi haut que large, droit, comprimé, diminuant progressivement de la base à la pointe qui est très aiguë, à arête, la mandibule supérieure arrondie dans toute son étendue, celle-ci portant une rainure tout le long de son bord, qui est lisse, tranchant et sans dentelures ; narines basales, linéaires; ailes courtes et arrondies, à troisième rémige la plus longue ; queue courte et arrondie ; tarse épais et charnu, nu au-dessus du genou, sans squamelles en devant, d'un tiers plus court que le doigt médian, qui est uni à l'externe jusqu'à la seconde articulation et à l'interne jusqu'à la première; ongles forts et crochus, celui du pouce surtout; le doigt externe le plus court, ainsi que son ongle le plus petit.

PL. 16. — MARTIN-PÊCHEUR VULGAIRE.

Alcedo ispida (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un vert bleuâtre marqué sur la tête et les couvertures des ailes de petites taches d'un bleu azur ; haut du dos vert sans taches ; bas du dos, jusqu'au croupion, bleu azur brillant et soyeux ; queue vert bleuâtre ; en dessous, un espace roux au-dessous des yeux, suivi d'un autre de blanc pur ; une bande, formant moustache, d'un vert azur écaillé de noir, s'étend depuis l'angle du bec jusque presque à l'insertion des ailes ; rémiges brunes bordées d'un vert bleuâtre ; rectrices de même couleur ; gorge et devant du cou d'un blanc pur ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux de rouille. Bec rouge à

la base, brun noirâtre dans le reste ; iris brun roux ; pieds rouges. Taille : douze centimètres, non compris le bec qui en compte plus de trois.

Habite toute l'Europe, une grande partie de l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Se nourrit principalement de poissons, auxquels il joint des insectes aquatiques, des sangsues, etc. Niche dans les trous qu'il pratique aux berges des rivières, à la manière des Guêpiers, ou dans ceux dont il s'empare aux dépens des Hirondelles de rivage et des rats d'eau ; pond de six à huit œufs arrondis et à coquille blanche et lustrée, qui mesurent deux centimètres et demi sur deux.

Après ce que nous avons dit du nid du Guêpier, ce serait se répéter que de décrire, après tant d'autres, celui du Martin-Pêcheur. Il est seulement singulier de voir ces deux oiseaux, avec des allures si opposées et des instruments si différents, arriver à la même perfection de travail.

Le Martin-Pêcheur est, en effet, un oiseau dont on aime toujours à suivre les manœuvres, surtout lorsqu'on le voit pour la première fois se précipiter de sa branche sèche sur un poisson. Le fait de plonger dans l'eau paraît si extraordinaire chez un Passereau, qu'on en croit à peine ses yeux ; mais après cette surprise, on n'en a que plus de plaisir à le contempler dans ses allures et ses procédés.

Il est des moments où, guettant le poisson, après une fausse attaque et avoir glissé à la surface de l'eau, il s'arrête tout à coup dans son vol, se tient suspendu à quelques centimètres de son niveau, sans bouger de place, mais avec un mouvement précipité de trépidation de ses ailes exactement semblable à celui d'une Cresserelle guettant et fascinant l'oiseau qu'elle convoite.

Il est difficile après cela, et quand on l'a vu, de croire au caractère triste et sauvage qu'on se plaît à prêter à cet oiseau, qui, en dehors de ses stations d'immobilité forcée de pêcheur de profession, paraît des plus enjoués, avec son œil si brillant et si intelligent. C'est étrangement se méprendre à son égard.

S'élevant aisément en cage, on l'y conserve assez longtemps en l'approvisionnant d'eau et de poisson.

5e FAMILLE

CERTHIIDÉS ou GRIMPEREAUX.— Certhiidæ (Ch. Bonap.).

Les Certhiidés sont des oiseaux qui, comme les Pics, ne quittent pas les arbres, les rochers et les murs, après lesquels ils grimpent sans cesse et paraissent, pour ainsi dire, continuellement suspendus, mais, beaucoup plus rarement que les Pics, descendent et pâturent à terre. De même qu'eux, ils nichent dans les trous d'arbres, de murailles et de rochers.

Ainsi voués au métier de toujours monter et grimper, ils offrent un caractère sur l'importance duquel on n'a jamais assez insisté : c'est celui, si remarquable, tiré de la dimension, de la force et de la courbure exceptionnelle de l'ongle du pouce, véritable crampon qui les supporte dans l'acte d'ascension, leur facilite la descente verticale en avant, et sans lequel ils ne pourraient l'effectuer avec toute l'aisance qu'ils y mettent et qu'on ne peut comparer qu'aux évolutions d'une mouche autour d'une orange.

Ils composent deux groupes.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 17. GRIMPEREAU FAMILIER — *Certhia familiaris.* Linnæus. — Grandeur nat.
TICHODROME, OU GRIMPEREAU DE MURAILLES — *Tichodroma muraria.* Illiger, *ex* Linnæus. — Presque nat.

1er GROUPE GÉNÉRIQUE

GRIMPEREAU, *CERTHIA* (Linn.).

Bec de la longueur de la tête, légèrement infléchi des deux mandibules jusqu'à la pointe; narines basales ovalaires, à moitié closes par une membrane; ailes assez longues, subobtuses, la cinquième rémige dépassant les autres; queue allongée, de forme triangulaire, à pennes raides sans être trop résistantes, légèrement étagées, acuminées, les deux médianes excédant les latérales; tarses moitié plus courts que le doigt médian, nus un peu au-dessus du genou, ne portant que trois squamelles à la base; le doigt latéral soudé à son origine au doigt du milieu, tous les doigts très longs, garnis de squamelles; le pouce, le plus fort, muni d'un ongle robuste, crochu et presque du double de celui du doigt médian.

Plumage lâche, décomposé et soyeux. Une seule espèce; on en a créé deux autres, sous les noms de Costa et de Brachydactyle, qui ne sont que des variétés.

PL. 17. — GRIMPEREAU FAMILIER.

Certhia familiaris (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête, cou et dos d'un brun roussâtre, chaque plume bordée de noir formant écaillure, le brun tournant au blond en arrière des yeux; scapulaires striées chacune d'une tache blanche au long du rachis; poignet de l'aile brun noirâtre; grandes couvertures noires, largement bordées de blanc; rémiges secondaires et primaires fauves, portant quatre bandes irrégulières noires, celles-ci terminées de blanc grisâtre; croupion

roux; queue brune; en dessous, d'un blanc de perle lustré. Bec brun noirâtre en dessus, jaunâtre à la base; iris brun clair; tarses et doigts d'un gris brunâtre. Taille : treize centimètres et demi.

Habite toute l'Europe, jusqu'en Sibérie; très commun l'hiver en Hollande; habite aussi les montagnes de la Suisse, la Savoie et les Basses-Alpes.

Niche dans les trous naturels des arbres et des rochers; pond de quatre à six œufs d'un blanc terne, parsemés de larges et nombreuses taches nuageuses rouge brique ou rougeâtres, mêlées quelquefois à d'autres plus petites inclinant au violâtre; ces taches sont ordinairement rapprochées et presque confondues entre elles vers le gros bout; ils mesurent de quatorze à seize millimètres sur douze.

Il n'est du reste pas embarrassé pour le choix de l'emplacement de son nid, non plus que pour le choix des matériaux qui doivent le composer, le caprice ou la nécessité le portant parfois à de curieuses singularités.

Le fait le plus extraordinaire de nidification du Grimpereau est celui dont a été témoin lord Lilford, en Espagne, au cours de 1866. Dans les fondations du nid d'un Vautour cendré, dont il avait tué le mâle la veille, d'une profondeur remarquable pour celui d'un Rapace, il vit un couple de Grimpereaux qui y avaient établi leur demeure et élevaient une famille de cinq ou six petits, ce qui démontre que le nid avait été construit du vivant des Vautours, et sans aucun souci de leur dangereux voisinage.

Sédentaire presque partout, il n'a de poste fixe nulle part. On le voit indifféremment dans les bois, les parcs; il ne fuit même pas les promenades publiques, telles que, à Paris : les Tuileries, le Luxembourg, le Jardin des Plantes, dans les marronniers desquels il établit son nid.

Il n'a pas plus de choix dans les surfaces de roches ou de pierres qu'il lui plaît de parcourir : rugueuses ou unies et travaillées, il s'y meut avec la même facilité. Nous l'avons observé fréquemment dans ses ascensions le long des murs élevés, et no-

tamment dans toute la hauteur de celui servant d'appui et de terrasse à l'escalier de l'aile gauche de l'Orangerie de Versailles, lequel n'a pas moins de huit à dix mètres d'élévation. Nous y avons vu de ces oiseaux se promener verticalement et y butiner dans l'interstice des pierres de taille, pendant plus d'un quart d'heure. Nous l'observons encore aujourd'hui, chaque année, se livrant aux mêmes exercices dans toute la hauteur de nos vieux remparts et des tourelles de Saint-Jean où l'attirent les mouches de lierre, et dans lesquels même il niche et se reproduit.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

TICHODROME, *TICHODROMA* (Illiger).

Bec d'un tiers plus long que la tête, infléchi et arrondi jusqu'à la pointe, triangulaire à la base; narines basales, linéaires, à demi recouvertes d'une membrane; ailes amples, recouvrant plus de la moitié de la queue, *la première rémige très courte, la quatrième la plus longue;* queue courte, presque carrée, à peine arrondie, les rectrices faibles et mousses; tarses courts, moitié moins longs que le doigt médian qui est soudé à l'externe, recouverts de squamelles sur toute leur surface, ainsi que les doigts; le pouce égal au doigt médian, mais avec un ongle de près d'un centimètre, fort, recourbé en arc et à pointe aiguë.

Un caractère remarquable qu'a fait connaître M. Bailly chez le Tichodrome, qui a été méconnu par le docteur Girtanner, de Saint-Gall, est celui de la langue, qui est susceptible de s'étendre en dehors du bec, jamais autant que celle des Pics et du Torcol ; elle est cartilagineuse et très aiguë à l'extrémité, puis garnie sur les côtés de très petits crochets propres à retenir et entraîner avec elle la proie qu'elle cherche à s'approprier : toutes modifications en rapport avec ses habitudes spéciales.

Ce groupe ne renferme qu'une espèce propre à l'Europe.

PL. 17. — TICHODROME ou GRIMPEREAU DE MURAILLES

Tichodroma muraria (Illig., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un beau gris souris légèrement teinté de fauve au sommet de la tête ; croupion cendré noirâtre ; ailes et queue noir brun, chaque penne bordée de blanc à l'extrémité ; couverture des ailes et partie supérieure des barbes

externes des rémiges d'un beau rose carmin ; en dessous, menton et gorge blanc pur ; poitrine et abdomen cendré noirâtre. Bec, iris et pieds noirâtres. Un trait noirâtre entre l'œil et le bec. Taille : dix-sept centimètres.

Telle est la livrée d'automne et d'hiver. Au printemps, la gorge et le devant du cou sont d'un noir profond.

C'est un de nos plus jolis oiseaux d'Europe.

Le Grimpereau de muraille, dit M. Bailly, ne grimpe pas aussi élégamment que les Pics et le Grimpereau familier ; il ne se sert pas du reste, comme eux, de ses pennes caudales en guise de point d'appui, à cause de la faiblesse de leurs barbes et de leurs baguettes. Il ne parcourt pas non plus les arbres comme eux, mais spécialement les rochers taillés à pic, les murailles des édifices et des vieilles constructions en ruines. Il s'y élève d'habitude verticalement, c'est-à-dire qu'il y monte directement au sommet ; quelquefois il biaise, mais jamais il ne retourne sur ses pas, en s'accrochant soit la tête la première, soit autrement, comme le fait le Grimpereau familier. Parvenu à la cime d'une tour ou d'un mur, il en parcourt de temps en temps les cordons d'un bout à l'autre en sautillant ou se balançant de droite à gauche avec une charmante vivacité, et en faisant encore mouvoir ses ailes. Il s'ébat aussi de cette manière sur les croix des clochers, sur les saillies prolongées des fenêtres, des cheminées et des rochers qu'il rencontre dans ses ascensions. Il ne cesse d'y être en mouvement ; tantôt il y grimpe au moyen de secousses successives et d'un battement simultané des ailes ; tantôt il vole par bonds ou papillonne d'un mur ou d'un roc à l'autre ; tantôt enfin, il reste accroché ou bien suspendu quelques instants devant une fente, tandis qu'en remuant encore ses ailes à la manière des papillons, il y cherche des insectes. C'est alors qu'il fait entrevoir les espaces rouges et les taches blanches qui lui servent de parure ; de sorte que, ajoute l'ornithologiste de la Savoie, les personnes qui ne connaissent point cet oiseau, ou qui le voient pour la première fois se livrer à ses ébats, le prennent souvent pour un papillon.

Dans les Alpes suisses, où il est très commun, on le rencontre à des altitudes de trois à quatre mille mètres.

Il n'est pas si sauvage qu'il ne fréquente souvent et n'habite même l'intérieur des villes.

M. A. Marchand, de Chartres, rapporte en 1864 que deux de ces oiseaux sont restés, tout l'été de 1804, sur les murs de la cathédrale de Chartres. Ils y sont revenus plusieurs années de suite. Son père en tua un ; on ne revit plus celui qui restait. Le même fait s'est renouvelé en 1843, 1856 et 1863. Nous avons eu l'occasion de faire semblables observations dans nos ruines, en 1869 et 1881.

En février 1843, un de ces oiseaux est resté, pendant une huitaine de jours, sur la façade de la porte royale de la même cathédrale.

Quelques tentatives ont été faites pour élever le Grimpereau de murailles en cage : la première par le professeur Sprüngli, de Zurich, qui, ayant essayé de conserver vivant un de ces oiseaux, ne put réussir à le garder longtemps faute d'une bonne nourriture ; la seconde par le docteur Girtanner qui en avait reçu un bel individu du docteur Wartmann, le 8 février 1864. On sait qu'en hiver la nourriture du Tichodrome consiste en œufs et en larves d'insectes. M. Girtanner a commencé par fournir au sien des vers de farine, dont il mangeait jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts par jour ; mais il réussit à lui faire adopter, petit à petit, des œufs de fourmis, qui lui convinrent parfaitement.

Cet oiseau n'aimerait pas l'eau ; le docteur n'a vu boire son prisonnier qu'une seule fois, et encore s'est-il secoué pendant longtemps après pour se défaire de toute humidité.

6e FAMILLE

SITTIDÉS ou SITTELLES. — Sittidæ.

Les Sittidés ont les habitudes de la famille précédente, déploient la même agilité pour grimper aux arbres et les parcou-

rir dans tous les sens, de même que pour gravir aux flancs des rochers, auxquels quelques-unes appliquent leurs nids lorsqu'elles ne l'établissent pas dans leurs crevasses. Dans tous leurs exercices, la queue courte de ces oiseaux ne leur est d'aucun usage, par suite de la mollesse de ses rectrices.

La famille, aussi peu nombreuse que celle des Certhiidés, ne comprend qu'un seul groupe.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

SITTELLE, *SITTA* (Linn.).

Bec un peu plus court que la tête, droit, aussi haut que large, arrondi en dessus, les deux mandibules égales à la pointe; narines basales, latérales, linéaires, légèrement engagées sous les plumes du front; ailes médiocres, les troisième, quatrième et cinquième rémiges égales, les plus longues, la première très courte; queue courte et carrée; tarses faiblement emplumés au-dessus des genoux, un peu plus longs que le doigt médian, dont la base est soudée au doigt externe, couverts de squamelles ; doigts médiocres, ongles moyens et crochus; le pouce, ainsi que son ongle, le plus fort de tous, sans avoir le développement et la vigueur de celui des Certhiidés. La langue est courte, large à la base, cartilagineuse et bifide à la pointe.

Trois espèces représentent ce groupe en Europe.

PL. 18. — SITTELLE TORCHE-POT.

Sitta cæsia (Meyer et Wolf).

Mâle adulte : en dessus, depuis le front jusques et y compris le croupion, d'un cendré bleuâtre ; ailes brunes largement bordées de gris blanchâtre ; grandes rémiges brun noir ; rectrices de même couleur, bordées extérieurement, dans le dernier tiers, de blanc pur, les deux médianes seules de la couleur du dos ; en dessous, large bande noire partant de la base du bec, traversant les yeux et s'étendant un peu au delà de la région parotique ; gorge blanche, tout le reste d'un roux clair plus foncé sur les



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 18. { SITTELLE TORCHE-POT — *Sitta cæsia.* Meyer et Wolf. — ¾ nat.
SITTELLE DE SYRIE — *Sitta syriaca.* Ehrenberg. — Presque nat. }

flancs et au bas ventre. Bec noir de plomb ; iris noisette ; pieds bruns. Taille : sept centimètres.

Habite l'Europe méridionale et occidentale; commune dans presque tous les grands bois de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de la Savoie et de l'Italie.

Niche dans les trous naturels d'arbres ou dans ceux abandonnés par les Pics, rarement dans un trou de muraille ou sous un toit; pond de six à sept œufs un peu allongés, blancs, parsemés de taches et de petits points généralement roses ou rougeâtres, presque toujours plus abondants au gros bout; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

La Sittelle Torche-Pot déploie une certaine industrie dans l'appropriation à sa convenance de ces cavités plus ou moins naturelles; elle sait, au besoin, y mettre du sien. Ainsi, souvent, le mâle et la femelle, travaillant ensemble, achèvent eux-mêmes, à l'aide de leur bec robuste et en forme de coin, la cavité qu'ils veulent occuper, pourvu qu'elle ait été déjà commencée, dans un arbre vermoulu, par quelque oiseau ou par quelque mammifère rongeur; ou bien, ils la creusent seulement à l'intérieur ou la vident quand elle ne leur paraît pas assez profonde. Ensuite, trouvent-ils l'ouverture trop large, ils s'empressent de la rétrécir, juste à leur grosseur, avec de la terre grasse ou boueuse, même avec de la bouse, comme ferait un potier, fortifiant l'ouvrage avec du gravier ou de petites pierres (d'où leur est venu le nom de *Pic-Maçon* et de *Torche-Pot*), après quoi ils se mettent à chercher des brins d'herbe et de la mousse, qu'ils transportent au fond du trou, disposent sans art et recouvrent de plumes, de crin et de laine, ou seulement de poussière de bois. C'est le matelas qui doit recevoir les œufs.

Pour trouver sa nourriture, elle grimpe et court presque sans cesse, avec une grande vivacité, le long des troncs d'arbres ; elle va aussi de côté ou en spirale ; elle visite les branches en tous sens, jusqu'en dessous; elle descend par moment la tête la première, se suspend par les pieds et se renverse.

Aux insectes, elle ajoute, pour son alimentation, surtout

lorsque le froid et la neige les font rares, des faînes, des noix, des noisettes, des glands et différentes graines, notamment celles de chanvre et de soleil, qu'elle va chercher jusque dans les jardins.

Les Sittelles, par suite de ces habitudes, nous offrent le second exemple, parmi les Passereaux, d'oiseaux faisant leurs provisions d'hiver. Elles entassent dès l'automne, ainsi que certains Pics, dans les trous d'arbres qui leur servent de retraite, des grains, des petits glands, des noisettes, voire même, surtout dans les pays à cidre, tels que le Perche, les pepins qu'elles trouvent dans le marc de pommes; enfin, jusqu'aux morceaux d'écorce remplis ou couverts d'œufs de papillons.

Cette espèce a été confondue jusqu'en ces derniers temps avec une autre également européenne, à laquelle on a laissé le nom que lui avait imposé Linné. Elle en diffère cependant en bien des points.

SITTELLE D'EUROPE.

Sitta europæa (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un cendré bleuâtre clair ; large bande noire, partant de la base du bec, traversant l'œil jusqu'au méat auditif ; couvertures inférieures des ailes blanchâtres, maculées de noir; rémiges cendré bleuâtre, tournant au blanchâtre sur les barbes internes ; rectrices latérales noires avec tache blanche à leur extrémité, les médianes seules comme le dessus du corps; en dessous, joues, gorge, devant du cou, poitrine et ventre blanc lustré ; flancs roux ferrugineux. Bec et pieds bleuâtres. Taille : cent vingt-six millimètres.

Habite l'Europe septentrionale et orientale, et l'Asie septentrionale.

Niche dans les trous d'arbres ; pond de cinq à six œufs tachetés et ponctués de brun rougeâtre, mesurant deux centimètres sur un et demi.

Fréquente les grands bois, grimpe autour des arbres et aussi le long des murs.

PL. 18. — SITTELLE DE SYRIE.

Sitta syriaca (Ehrenberg).

Mâle adulte : en dessus, d'un cendré bleuâtre ; large bande noire allant de la base du bec à travers les yeux jusqu'aux épaules, d'où elle se relève en encadrant presque le bas postérieur du cou ; rémiges secondaires et primaires, ainsi que les rectrices, d'un noir brunâtre bordé de fauve, surtout à la pointe, les deux médianes de ces rectrices de la couleur du dos ; en dessous, d'un roussâtre clair, excepté les joues, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un blanc pur. Bec couleur de corne noirâtre, jaunâtre à la base de l'arête et des mandibules ; yeux noisette ; pieds d'un gris brunâtre. Taille : seize centimètres.

Habite l'Europe méridionale et l'Asie occidentale. Se trouve en Dalmatie, en Grèce, en Morée et en Syrie. Niche dans les rochers ; pond quatre à cinq œufs blancs, tachetés et grivelés de rouge brique ou rosâtre, mesurant vingt-deux à vingt-trois millimètres sur un centimètre et demi.

Temminck, reproduit par Degland et Gerbe, avait déjà dit : « Qu'elle niche parmi les rochers ; que son nid, construit avec de la terre gâchée, en forme de calebasse, et à ouverture latérale, est attaché, dans le sens de sa longueur, aux parois verticales des rochers, et que l'intérieur est garni de matières molles. »

Le fait est exact, l'indication seule de la forme du nid ne l'est pas ; cette forme a été confondue par le correspondant de Temminck avec celle du nid de l'Hirondelle Rousseline, qui fréquente les mêmes endroits rocheux que la Sittelle de Syrie, et dont nous décrirons en son lieu le mode de nidification.

C'est ce qui résulte des indications les plus précises de M. Simpson, qui a observé les deux oiseaux en Grèce, de 1859 à 1860.

4e SOUS-ORDRE

PASSEREAUX DÉODACTYLES

PASSERES DEODACTYLI

Nous suivons un mode de progression dans la conformation, normale pour nous, du pied de l'oiseau, rétrograde pour Toussenel, qui regarde comme type la forme du pied *jugipède.* Maintenant, les Syndactyles, que nous quittons, étant ceux des Passereaux dont le doigt extérieur, dirigé en avant, est soudé en partie avec le doigt médian, les Déodactyles seront ceux dont ce doigt extérieur est, au contraire, libre.

Pour mettre un peu de clarté dans ces oiseaux, qui se composent de tout le reste de cet ordre innombrable, nous les séparerons d'abord en quatre tribus :

Déodactyles Fissirostres ;
Déodactyles Dentirostres ;
Déodactyles Tenuirostres ;
et Déodactyles Conirostres.

1re TRIBU

DÉODACTYLES FISSIROSTRES

Deodactyli fissirostri

Presque tous oiseaux de grande envergure, la plupart constamment sur l'aile, le gosier large, le bec profondément fendu et à demi membraneux ; les pieds généralement courts ; tous exclusivement insectivores.

Ils ne renferment que deux grandes familles : les Engoulevents et les Hirondelles.

1re FAMILLE

CAPRIMULGIDÉS ou ENGOULEVENTS. — Caprimulgidæ.

Quoique essentiellement crépusculaires, quelques-uns, parmi eux, volent et chassent de jour, et presque tous nichent à terre, sans aucune préparation, ou dans des trous d'arbres ou de rochers. Leur système de ptilose, chez tous, est tel que la nature molle, douce et décomposée de leurs plumes empêche, selon l'expression de M. Gosse, le contact de leurs ailes contre l'air, malgré la puissance et l'étendue de ces organes. C'est un caractère que nous apercevrons développé au plus haut degré chez les oiseaux Rapaces nocturnes. Ils sont, en outre, remarquables par la dépression très accentuée de leur tête.

Ils sont les premiers, en effet, dans la marche que nous adoptons, qui se distinguent par la souplesse de leur plumage, lequel, chez toutes les espèces, présente la plus grande similitude dans les dispositions des lignes et des bariolages de ses teintes sombres et confuses. Ils affectent ceci de remarquable : que, tandis que chez le plus grand nombre des oiseaux la paupière inférieure

seule est mobile et s'élève pour fermer l'œil, chez les Engoulevents, les deux paupières concourent au même effet. Enfin, comme l'exprime Montbeillard, ce sont de véritables Hirondelles de nuit ou plutôt crépusculaires.

La famille ne comprend qu'un seul groupe.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

ENGOULEVENT, *CAPRIMULGUS* (Linn.).

Bec court, du tiers à peine de la longueur de la tête, du double plus large que haut, très comprimé à la base qui est membraneuse et poilue, courbé à la pointe qui, seule, est cornée et recouvre la mandibule inférieure, laquelle se relève vers l'autre; les deux mandibules largement échancrées à leur extrémité, de façon à former une forte brèche plutôt qu'une dent; narines basales, médianes, arrondies, tubuleuses, engagées sous les poils du front; ailes longues, subaiguës, les deuxième et troisième rémiges égales, dépassant les autres; queue carrée ou légèrement arrondie; tarses très courts, presque complètement emplumés, portant à peine deux ou trois squamelles, les trois antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation, latéraux et pouce moitié plus courts que le doigt médian, qui est muni d'un ongle allongé, comprimé et profondément pectiné sur toute sa longueur. Premier exemple, et probablement le seul, de ce caractère exceptionnel chez les Passereaux.

Leur serait-il nécessaire dans leur manière de se poser sur les arbres ? Car, à l'inverse des autres oiseaux qui embrassent par le travers les branches avec leurs doigts, les Engoulevents s'y tiennent dans le sens de leur longueur.

Leur chair sent souvent le musc; leur graisse est presque fluide et très abondante, et leur peau si mince qu'elle se déchire comme une dentelle.

D'après le docteur Lherminier, le sternum des Engoulevents est court, évasé en arrière, avec une crête sternale bien développée, recourbée en avant; la clavicule est longue, grêle, bien ouverte,

à tubercule postérieur correspondant à peu près à l'angle de la crête sternale ; enfin, les omoplates sont longues, élargies, terminées angulairement, légèrement recourbées.

Quoique assez différents des Martinets qui vont suivre, et doués d'une aptitude beaucoup moins grande pour le vol, les Engoulevents, selon le même savant, leur ressemblent bien plus, au point de vue ostéologique, que les Hirondelles.

La famille se compose de nombreuses espèces, surtout en Amérique et en Océanie, dont plusieurs remarquables par des expansions de plumes extraordinaires, soit aux ailes, soit à la queue. Une seule, beaucoup plus simple, appartient à l'Europe.

PL. 19. — ENGOULEVENT D'EUROPE.

(*Caprimulgus europæus* (Linn.).

Mâle adulte : en-dessus, d'un brun noirâtre strié, sur la tête et le dos, de traits déchiquetés plus foncés sur un semis vermiculé de noir ; dessus et dessous de la commissure jaune roussâtre finement écaillé de noir ; les plumes de la jonction de l'aile aux épaules ayant leur moitié externe rousse et l'interne noire dessinant deux raies de ces deux couleurs ; petites et grandes scapulaires bordées de fauve clair présentant quatre bandes ; rémiges secondaires bordées de gris cendré ; les primaires rouge foncé, les trois premières avec une tache blanche ovale au dernier quart de leur longueur ; queue couleur du dos, les taches noires étagées formant quatre bandes transversales, les deux rectrices internes bordées de blanc; en dessous, menton roux encadré par le blanc bordant la mandibule inférieure et celui de la gorge ; poitrine et ventre fauve blanchâtre, barrés de gris. Bec et iris noirs ; pieds brunâtres. Taille : près de trente centimètres.

Habite presque toute l'Europe, plus commun dans le midi que dans le nord.

Niche à terre, dans les bruyères, au pied des buissons ou des arbres ; pond à nu deux œufs de forme elliptique avec les deux



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 19. — ENGOULEVENT D'EUROPE — *Caprimulgus europæus.* Linnæus. — ½ nat.

bouts arrondis, à fond blanc plus ou moins pur ou grisâtre, couverts de taches nuageuses d'un gris cendré ou brunâtre et parsemés de quelques marbrures brunes ; ils mesurent trois centimètres sur deux et demi.

La femelle a la singulière habitude, lorsqu'elle s'est aperçue d'un danger menaçant sa couvée, de faire voyager dans son large bec successivement chacun de ses œufs, et de les transporter ainsi dans un endroit qui lui paraît plus sûr que le premier, et dont elle ne s'éloigne cependant qu'à une faible distance. Quant aux petits éclos et à peine en plumes, dans les mêmes circonstances, le père et la mère se bornent à les pousser devant eux, avec une constance admirable, pour les éloigner des lieux où une main indiscrète avait tenté de les toucher ou de les prendre.

La nourriture de l'Engoulevent consiste en hannetons, bousiers, guêpes, sphinxs, phalènes et autres papillons et insectes nocturnes.

Il marche avec tant de peine, vu la brièveté de ses tarses et de ses doigts, qu'il paraît plutôt se traîner sur le sol ; mais il prend toujours son essor de terre sans difficulté. C'est lui qu'on rencontre si fréquemment, au crépuscule du soir, posé comme une boule au milieu des routes et des grands chemins, soit sans doute pour se délasser, soit pour se mettre au niveau et à portée des petits scarabées.

Les essais infructueux tentés jusqu'à ce jour, tant en Europe qu'en Amérique, pour élever les Engoulevents, avaient fait croire que leur domestication n'était pas possible. Ce serait une erreur, d'après le docteur Franklin, qui en a vu de conservés assez longtemps en bonne santé, et surtout d'après M. de Tschudi.

Cet oiseau tire son nom vulgaire de *Crapaud volant* de la ressemblance que l'on trouve entre un de ses cris et la voix du crapaud commun, ainsi que de la forme de son bec aplati et énormément fendu comme la bouche de ce batracien. Celui de *Tette-Chèvre*, auquel répond son nom latin, a pour cause une opinion aussi ancienne que fausse, qui prête à cet oiseau l'habitude de venir téter les chèvres, les brebis et les vaches, et de leur faire

perdre ainsi leur lait. Il est vrai que l'on voit les Engoulevents voler quelquefois, à l'approche de la nuit, autour des troupeaux de ces animaux domestiques ; mais c'est dans l'intention d'y chasser aux insectes, surtout aux diverses espèces de coléoptères qui, attirés par le crottin, fourmillent souvent dans les lieux que fréquentent ces troupeaux, et non pour sucer le lait de ceux-ci. Enfin, la dénomination d'*Engoulevent* vient de ce que cet oiseau, en volant, ouvre le bec dans lequel il engouffre en même temps l'air ou le vent et les insectes.

2e FAMILLE

HIRUNDINIDÉS ou HIRONDELLES. — Hirundinidæ (Vigors).

Les Hirundinidés, pris sous leur dénomination familiale, ont beaucoup de ressemblance avec les Caprimulgidés. Tous les membres de la famille ont le bec et le gosier larges ; tous ont des pieds courts et de longues ailes, la tête aplatie et presque point de cou, du moins en apparence, et par suite de l'épaisseur des plumes qui le garnissent. Tous vivent d'insectes qu'ils happent en volant et le bec ouvert ; mais ils n'ont point de barbes ou poils autour du bec, ni l'ongle du doigt médian dentelé. Leur queue est fourchue dans le plus grand nombre. Tous nichent à couvert.

Ils se composent de plus de cent espèces se rapportant à deux types principaux :

Les Martinets ;
et les Hirondelles.

1er GROUPE GÉNÉRIQUE

MARTINET, *CYPSELUS* (Illiger).

Bec très petit, du cinquième à peine de la longueur de la tête, du double plus large que haut, aplati, fendu jusqu'au-dessous des yeux, à mandibule supérieure infléchie, sans crochet ni brèche, à bords unis, sans poils à la base; narines basales, longitudinales, à bords élevés, garnies de petites plumes; ailes très longues, de même que chacune des rémiges primaires et secondaires se graduant sans discontinuité, la deuxième seule dépassant toutes les autres; queue moyenne, profondément fourchue; tarses très courts, emplumés jusqu'aux doigts; ceux-ci, également courts et forts, séparés, l'interne normal le plus long, le postérieur articulé en dedans du tarse et presque sur le même plan que les autres, dirigé en avant, mais réversibles; ongles courts, épais et vigoureux, crochus, aigus et rétractiles.

La conformation des doigts offre, selon les espèces, une particularité : le nombre des phalanges digitales est irrégulier et n'est pas le même chez tous, ni pour chaque doigt du pied. C'est à Nitzsch qu'en est due la remarque, utilement mise à profit par les méthodistes. Ainsi, tantôt tous les doigts n'ont que trois phalanges ; tantôt, dans le même pied, le doigt interne n'en a que deux, le médian quatre, et l'externe cinq, selon probablement qu'ils s'accrochent ou se perchent.

Cette singularité, rappelée par M. Sclater, dans son excellente *Monographie des Martinets*, lui a donné l'idée de les diviser en six sections.

Un autre trait des plus remarquables dans l'organisme des Martinets est le grand développement des glandes salivaires.

« Dans tous les espèces dont la nidification est connue, dit

M. Sclater, la sécrétion ainsi produite sert plus ou moins à la construction du nid. Elle forme, dans la plupart des cas, une glu qui réunit tous les autres matériaux ensemble, et par laquelle tout le nid est attaché au rocher, à la muraille, ou à tout autre objet contre et sur lequel il est placé ; chez quelques espèces même, telles que les Salanganes, tout le nid est formé de cette salive épaisse (1). »

Tous ont la crête sternale on ne peut plus saillante et atteignant le summum d'expansion qui se voit dans les autres oiseaux ; chez tous aussi la plaque sternale est très développée ; mais, pleine chez les uns, elle porte des trous plus ou moins ouverts ou prononcés chez les autres ; jamais d'échancrures. En outre, les clavicules sont très courtes et fortes ; à peine sont-elles de la moitié de la longueur totale du sternum.

Ils sont enfin pourvus d'un appareil important demeuré longtemps inconnu. Toujours l'aile et le bec ouverts, les Martinets, dans leurs multiples évolutions aériennes, ne trouveraient pas le temps, à chaque capture minuscule, de revenir apporter la pâture à leurs petits ; il leur faut donc des provisions. La nature y a pourvu admirablement.

White avait déjà observé que lorsqu'on tuait un Martinet, surtout de murailles, au moment où il avait des petits, on lui trouvait dans le bec des agglomérations d'insectes qu'il cachait sous la langue. Cette assertion a été confirmée par M. Hemming, qui a présenté à la Société zoologique de Londres, en 1834, un Martinet conservé dans l'esprit de vin, offrant une dilatation considérable à la base de la mandibule inférieure et à la partie supérieure du larynx. Cette espèce de poche a une forme ronde ; elle distend la peau d'une manière fort remarquable, et avait, dans les sujets soumis à l'observation, une longueur de près de trois centimètres sur un et demi de profondeur ; l'ouverture de cette poche a montré qu'elle était simple et communiquait avec la cavité buccale.

(1) Ibis.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 20. — MARTINET NOIR, OU DE MURAILLES — *Cypselus apus.* Illiger, *ex* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.

On voit, par ces détails, que les Martinets, malgré leur grande similitude apparente, sont, parmi les Passereaux, les plus difficiles à classer méthodiquement entre eux ; leurs caractères organiques et anatomiques surtout offrent une telle variété qu'ils ne sauraient être rangés, sans aucun égard pour ces caractères, que d'après leurs mœurs et leurs habitudes, en un mot d'après leur mode de nidification.

Ils ne fournissent, d'ailleurs, que deux espèces à l'Europe, sur une cinquantaine que comprend le groupe.

PL. 20. — MARTINET NOIR, ou DE MURAILLES.

Cypselus apus (Illig., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun noir de suie à faibles reflets légèrement verdâtres ; en dessous, gorge d'un blanc cendré ; chaque plume de la poitrine, du ventre et de l'abdomen finement frangée du même blanc, formant une écaillure régulière. Bec, iris et doigts brun foncé. Taille : vingt-deux centimètres environ.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique, où il est partout commun.

Niche dans les trous des rochers et des tours élevées, dans les crevasses des murs et des vieux châteaux, et toujours par nombreuses colonies, ce qui les met constamment en guerre avec les Moineaux ; pond trois ou quatre œufs allongés, à coquille très fine, d'un blanc parfait et sans taches ; ils mesurent vingt-cinq millimètres sur quinze ou seize.

Les Martinets volent par nécessité ; car d'eux-mêmes, comme le dit Montbeillard, ils ne se posent jamais à terre, et lorsqu'ils y touchent par accident, ils ne se relèvent que très difficilement. Dans un terrain plat, à peine peuvent-ils, en se traînant sur une petite motte, en grimpant sur une taupinière ou sur une pierre, prendre leur avantage assez pour mettre en jeu leurs longues ailes ; c'est ce qui arrive souvent aux jeunes sortis du nid, que le vent ou leur poids fait fréquemment tomber à terre.

Le fait des courses nocturnes du Martinet de murailles est

bien certainement un des plus curieux que présente l'histoire de cet oiseau. Montbeillard en parle comme d'un phénomène qui s'observe seulement au mois de juillet. Est-ce un signe de leurs préparatifs de départ? C'est assez probable. Il n'en est pas moins vrai que les réunions du mois de juillet, quoique en ait dit Gerbe, sont les plus remarquables : d'abord parce que les Martinets sont en bien plus grand nombre, ensuite parce que leur mode de voler et de se grouper est tout différent. Ils sont, en effet, massés en une sorte de boule roulant sur elle-même et s'élevant sans cesse, tandis qu'au centre on voit ces oiseaux, les uns montant, les autres descendant, comme les bulles d'air dans un verre d'eau, sans cependant qu'aucun sorte de la circonférence. Enfin, on ne peut mieux les comparer qu'à un essaim d'abeilles égaré dans les airs. On ne les voit plus qu'on les entend encore. Après quoi quelques-uns se détachent des groupes, redescendent et se jettent comme tout effarés dans leurs trous, pendant que le plus grand nombre continuent leur pérégrination aérienne, pour ne reparaître qu'à l'aube du jour.

PL. 21. — MARTINET ALPESTRE.

Cypselus melba (Illig., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun lavé grisâtre ; en dessous, d'un blanc pur coupé sous la gorge par une large bande de la couleur du dos, formant plastron. Bec et pieds noirs ; iris noisette. Taille : vingt-deux centimètres environ.

Habite l'Europe méridionale et l'Afrique ; commun en Palestine.

Niche le plus généralement dans les fentes des rochers les plus abruptes. Pond trois ou quatre œufs allongés, d'un blanc pur et sans taches, mesurant vingt-cinq millimètres sur dix-sept.

Il ne fréquente pas que les montagnes; il habite aussi les hautes tours, dans la plupart des villes de la Suisse occidentale et méridionale, telles que celles de la cathédrale de Berne, où



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 21. — MARTINET ALPESTRE — *Cypselus melba.* Illiger, *ex* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.

M. Fatio l'a vu en grand nombre. Partout où s'établit cette espèce, c'est presque toujours en colonies, comme l'espèce précédente.

M. Demole rapporte qu'allant, le 25 septembre 1865, rendre visite à son ami le docteur Girtanner, celui-ci lui montra, entre autres choses intéressantes, quatre Martinets alpestres, ayant déjà à peu près la taille d'adultes, qu'il réussit à apprivoiser assez bien; il les nourrissait avec une pâtée de pain, d'œufs de fourmis, de carottes rouges et d'œufs durs.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

HIRONDELLE, *HIRUNDO* (Linn.).

Bec du quart de longueur de la tête, du double plus large que haut, plus ou moins incliné, à bords de la mandibule supérieure généralement unis, exceptionnellement échancrés à la pointe; narines basales, oblongues, en partie fermées ou entourées par une membrane; ailes très longues, suraiguës, la première rémige dépassant les autres; queue profondément fourchue, les rectrices latérales excédant de beaucoup les médianes; tarses plus ou moins longs, généralement nus, parfois emplumés ainsi que les doigts; ceux-ci, divisés trois devant un en arrière, non réversibles, mais l'extérieur uni, jusqu'à la première articulation, au doigt du milieu; ongles faibles et pointus.

Les Hirondelles aiment à vivre dans des lieux d'eau, où les moucherons et les autres insectes ailés, qu'elles saisissent avec une grande dextérité, sont les plus multipliés; leur vol est rapide et longtemps soutenu; elles semblent nager dans le vague de l'air; mais leurs mouvements sont brusques pour s'emparer d'une proie également agile; c'est en rasant la surface de l'eau qu'elles boivent, et c'est même en plein vol qu'on les voit se baigner.

Elles jouissent, comme l'observe M. Bailly, de deux facultés refusées aux Martinets : celle de se percher sur les arbres, dont elles choisissent les branches mortes, ou les plus isolées et les moins feuillées; et celle de s'arrêter et de se poser à terre d'où elles s'envolent sans obstacle et aussi promptement qu'elles le veulent. C'est, après celui des oiseaux de mer grands voiliers, le vol dans toute sa puissance, sa légèreté et sa rapidité de locomotion.

De mœurs bien autrement sociables que les Engoulevents, elles se réunissent souvent en troupes nombreuses et paraissent même,



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 22. { HIRONDELLE RUSTIQUE, OU DE CHEMINÉE — *Hirundo rustica.* Linnæus. — $\frac{3}{4}$ nat.
HIRONDELLE DE FENÊTRE — *Hirundo urbica.* Linnæus. — $\frac{3}{4}$ nat.

en certaines circonstances, remplir les devoirs de la société et se prêter un secours mutuel, par exemple lorsqu'il s'agit de construire un nid ou d'en expulser un intru, ou enfin de porter secours à l'une d'elles en danger ; les exemples n'en manquent pas, et l'on en ferait un livre.

Presque toutes sont maçonnes : la terre et le gravier entrent pour la plupart dans le revêtement extérieur de leurs nids, quelqu'en soit l'emplacement ; l'intérieur sur lequel sont déposés les œufs est toujours garni de matières molles, et la moindre saillie leur suffit pour les y accrocher ou les appliquer ; mais elles savent, suivant les espèces, en varier la forme à l'infini : forme de bénitier ou de cuvette, forme sphérique ou globulaire, forme de cornue ou de bouteille avec goulot droit ou recourbé, le tout consolidé et mastiqué au moyen de cette sécrétion gluante dont elles sont presque aussi abondamment pourvues que les Martinets. Plusieurs enfin, à l'instar des Guêpiers et des Martins-Pêcheurs, pratiquent des trous dans les berges sablonneuses des rivières, souvent dans les sablonnières mêmes.

On en compte plus de soixante espèces, réparties sur tout le globe, parmi lesquelles on a établi plusieurs groupes génériques, et dont cinq seulement, que nous réunissons en un même groupe, appartiennent à l'Europe.

PL. 22. — HIRONDELLE RUSTIQUE, ou DE CHEMINÉE.

Hirundo rustica (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, à l'exception du front et de la gorge, qui sont d'un beau roux marron, d'un noir brillant à reflets violets, ainsi que le devant, les côtés du cou, et le haut de la poitrine ; en dessous, d'un blanc terne ou roussâtre ; queue très fourchue, chque penne, excepté les deux médianes, avec une tache blanche sur les deux barbes internes ; les deux externes très longues, dépassant les autres de six centimètres. Bec et iris noirs ; pieds brun noirâtre. Taille : dix-huit centimètres.

C'est le type du groupe générique *Cecropis* de Boïé.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Cette Hirondelle niche principalement dans nos cheminées, d'où son nom ; à défaut, sous les avant-toits, et jusque dans les granges et les chambres. Son nid, construit avec de la terre gâchée et agglutinée, mêlée de petits brins de paille et garni de plumes intérieurement, a le plus ordinairement une forme demi sphérique ; d'autres fois, il ressemble à une coupe. Elle y pond de quatre à six œufs oblongs, d'un blanc mat, avec des petits points ou bruns ou rougeâtres ; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

C'est en Afrique qu'elles émigrent à l'automne, et c'est de l'Afrique qu'elles nous reviennent au printemps.

L'Hirondelle de cheminée possède un chant assez agréable, et qui consiste en un petit gazouillement qu'elle ne cesse de moduler lorsqu'elle est au repos près de son nid ; c'est le mâle seul qui en fait les frais pour égayer sa femelle, quoiqu'il ait l'air de ne chanter que pour lui-même.

Est susceptible de se laisser apprivoiser.

On a voulu faire une espèce, sous le nom de « Hirondelle du Caire (*Cahirica*) et de Savigny », d'une Hirondelle qui n'est qu'une simple variété de celle de cheminée, et qui n'en diffère que par le prolongement du roux brun de la gorge sur l'estomac et sur le ventre.

PL. 22. — HIRONDELLE DE FENÊTRE.

Hirundo urbica (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un noir lustré à reflets bleuâtres, excepté le croupion qui est blanc ; rémiges et rectrices d'un noir franc et sans reflets, celles-ci fourchues ; en dessous, d'un blanc pur. Bec et iris noirs ; tarses et doigts recouverts de petites plumes blanches duveteuses, seul caractère qui ait motivé son érection au type générique de *Chelidon* par Boïé.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 23. { HIRONDELLE ROUSSELINE — *Hirundo rufula.* Temminck, *ex* Levaillant. — $\frac{5}{6}$ nat.
HIRONDELLE DE ROCHERS — *Hirundo rupestris.* Scopoli. — $\frac{5}{6}$ nat.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique, où elle est des plus communes partout.

Niche, selon ses convenances ou ses préférences, dans les villes où elle encombre les bâtiments et les édifices publics de l'agglomération de ses nids, et dans les montagnes et les rochers dont elle en tapisse les anfractuosités et surtout les surfaces planes. Ces nids, construits à l'extérieur avec de la terre gâchée, et garnis à l'intérieur de brins de paille et de plumes, affectent la forme sphérique, avec l'entrée ou sur le côté ou en dessous. Pond des œufs généralement blancs et sans taches, parfois tiquetés de fines mouchetures ou noires ou brunâtres; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

PL. 23. — HIRONDELLE ROUSSELINE.

Hirundo rufula (Temm., *ex* Levaillant).

Mâle adulte : en dessus, d'un noir bleu à reflets d'acier poli, excepté le croupion qui est roux; ailes et queue d'un noir glacé de cendré, cette dernière très fourchue, avec une tache d'un blanc terne à la base de chacune des rectrices externes; en dessous, sourcils et joues d'un roux de rouille vif; le reste des parties inférieures d'un blanc rougeâtre, la tige de chaque plume dessinant une raie noire. Bec et pieds noirâtres; iris noisette. Taille : de dix-sept à dix-huit centimètres.

Habite l'Europe méridionale et orientale, la Grèce, peut-être l'Asie, et toute l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance; commune en Syrie.

Niche dans les cavernes rocheuses; pond quatre œufs d'un blanc pur, mesurant deux centimètres sur un et demi.

Son nid n'a plus la forme de celui des espèces précédentes, mais celle d'une cornue appliquée horizontalement par le fond, le goulot en avant servant d'entrée.

PL. 23. — HIRONDELLE DE ROCHERS.

Hirundo rupestris (Scopoli).

Mâle adulte : en dessus, brun clair uniforme; ailes et queue brun noirâtre, à l'exception des deux rectrices médianes, de la couleur du dos; chacune des autres rectrices portant en outre une tache blanche visible seulement lorsque la queue est étalée; en dessous, d'un blanc sale, légèrement teint de roussâtre sur les flancs et l'abdomen. Bec et pieds bruns; iris rouge orangé ; queue courte non fourchue, à peine échancrée et presque carrée. Longueur totale : un peu plus de quatorze centimètres.

C'est le type du groupe générique *Biblis* de Lesson, et du groupe *Ptyonoprocus* de Reichenbach.

Habite l'Europe méridionale, où elle abonde dans les régions rocheuses, et l'Afrique septentrionale.

Niche dans les cavernes et les anfractuosités de rochers; pond de cinq à six œufs blancs, piquetés de roux ou de brun; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

PL. 24. — HIRONDELLE DE RIVAGE.

Hirundo riparia (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, gris brun ; en dessous, blanc pur, sauf la poitrine portant un plastron de la couleur du dos. Bec et pieds noirs; iris noisette; queue médiocre fourchue. Taille : quatorze centimètres.

Habite l'Europe et l'Afrique; commune en France et dans la Russie méridionale.

Niche, à la manière des Guêpiers et des Martins-Pêcheurs, dans des trous qu'elle pratique au long des berges et des rivières, et à l'intérieur des terres, dans toutes les sablonnières exploitées ou non; pond de cinq à six œufs d'un blanc pur et un peu lustré, qui mesurent deux centimètres sur treize millimètres.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 24.—HIRONDELLE DE RIVAGE—*Hirundo riparia*. Linnæus. – $\frac{5}{6}$ nat.

2e TRIBU

DÉODACTYLES DENTIROSTRES.

Deodactyli dentirostri.

Cette tribu renferme ceux des Passereaux dont le bec possède une échancrure, plus ou moins prononcée, à la pointe de la mandibule supérieure, ainsi que nous en avons observé la trace chez les Fissirostres. Elle se compose, en conséquence, des Oriolidés ou Loriots; des Troglodytidés ou Troglodytes; des Cinclidés ou Cincles, autrement Merles d'eau; des Alaudidés ou Alouettes; et des Turdidés ou Merles; soit cinq grandes familles.

1re FAMILLE

ORIOLIDÉS ou LORIOTS. — Oriolidæ (Boïé).

Les Oriolidés aussi ont été bien ballottés. On les a réunis tantôt aux Troupiales, tantôt aux Étourneaux, tantôt aux Merles ou aux Pies-Grièches, et même aux Rolliers, ce qui avait peut-être sa raison d'être, sous le rapport des caractères oologiques. Nous n'avons vu nul inconvénient, dans notre système général, à les comprendre dans la famille des Paradisiens, avec lesquels ils ont plus d'un rapport, et qu'ils ne déparent aucunement, et dont les rapproche en outre la différence, si remarquable, de la livrée des deux sexes, la femelle, quel que soit l'éclat des couleurs en jaune ou en rouge pourpre du mâle, ayant toujours un plumage terne, vert ou brun. Et cela avec d'autant plus de raison, que nous n'avons fait que nous conformer à l'opinion émise, en 1837, par M. de Sélys-Longchamps, que nous partageons en tout point, et que sont venues corroborer depuis les découvertes de M. Swinhoë.

Par le fait, le type de la famille est un type véritablement égaré, de l'Asie et de l'Afrique, dans la faune européenne.

Ils se divisent en quatre groupes, renfermant seize ou dix-huit espèces, dont trois seulement connues de Linné et de Buffon, toutes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, toutes par conséquent exclusivement propres à l'ancien monde, et dont un seul a son représentant en Europe.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 25.—LORIOT D'EUROPE—*Oriolus Galbula.* Linnæus. — ½ nat.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

LORIOT, *ORIOLUS* (Linn.).

Bec de la longueur de la tête, fort, conico-convexe, plus haut que large, à arête fortement prononcée dans toute la longueur de la mandibule supérieure et entamant profondément par sa base les plumes du front; narines basales, ovales, percées sous une épaisse membrane squameuse; ailes subobtuses, à première rémige minuscule, les quatrième et cinquième égales, les plus longues; queue moyenne, ample et faiblement arrondie; tarses épais, scutellés, plus courts d'un tiers que le doigt médian; ongles médiocres, celui du pouce le plus fort et le plus crochu.

Une seule espèce appartient à l'Europe.

PL. 25. — LORIOT D'EUROPE.

Oriolus galbula (Linn.).

Mâle adulte : en dessus et en dessous, jaune d'or éclatant; lorums et ailes noirs, l'extrémité des rémiges bâtardes jaune, les secondaires seules bordées de même couleur à la pointe; queue noire à la base, d'où cette couleur s'avance graduellement en s'allongeant sur chaque rectrice qui est jaune jusqu'à l'extrémité, à l'exception des deux médianes qui sont entièrement noires avec bordure jaune à la pointe. Bec rouge brun; iris rouge vif; tarses et pieds couleur de plomb; ongles noirs. Taille : vingt-sept centimètres et demi.

Femelle adulte : en dessus, vert jaunâtre nuancé d'olivâtre; en dessous, gris blanc lavé de jaunâtre.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; commun surtout pen-

dant son séjour dans nos pays. Niche après les arbres, jamais sur l'enfourchure des branches, mais au-dessous de ces enfourchures, où il attache plutôt qu'il suspend son édifice; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc pur maculé de taches et de quelques points noirs largement espacés; ces macules, qui tournent quelquefois au brun, s'enlèvent facilement à l'eau et ne paraissent que superficielles. Ces œufs mesurent trois centimètres sur deux.

Les Loriots ne font jamais leur nid sur des arbres bien élevés, le plus souvent à une hauteur médiocre et même aux extrémités des branches d'un pommier, où nous avons toujours observé ceux que nous avons rencontrés; ils le façonnent avec une certaine industrie, qui les rapprocherait des Oiseaux tisserands de l'Afrique, si ce nid, au lieu d'être à ciel ouvert, était fermé.

Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation de longs brins de paille ou de chanvre, parfois des fils de laine, dont les uns, allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par devant, et les pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par-dessous et revenant s'enrouler sur le rameau opposé, donnent de la solidité à l'ouvrage; c'en est l'enveloppe extérieure. L'intérieur est matelassé de matières molles et douces: c'est le lit des œufs et des petits; tout le nid est donc suspendu, le fond n'ayant aucun point d'appui.

Leur nourriture, au printemps, se compose d'insectes, de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot de ce qu'ils peuvent attraper. Mais leur nourriture de choix, ou plutôt l'objet de leur prédilection, comme friandise et comme rafraîchissement, ce sont les cerises qu'ils prennent entières en laissant les noyaux; d'où le dicton populaire, par lequel on a traduit les modulations de son chant : « *Je suis le compère Loriot; je mange les cerises et je laisse les noyaux.* »

Ce chant, sonore et retentissant, a quelque rapport avec celui des Grives et des Merles.

Il s'élève et s'apprivoise aisément. Bechstein en a entendu siffler des airs de menuet et imiter des fanfares de trompettes.

Quoique paraissant solitaire et ne nous arrivant qu'isolément, et pour ainsi dire un à un, il est avéré que, pour leurs migrations de départ, les Loriots savent se réunir un grand nombre.

2e FAMILLE

TROGLODYTIDÉS ou TROGLODYTES. — Troglodytidæ (O. des Murs).

De même que le Loriot, le Troglodyte d'Europe, type nominal de cette famille exclusivement américaine, égarée en Europe, ne se relie que difficilement à une classification rationnelle dans notre faune ; tandis que, par la méthode générale, on aperçoit la raison du rang qu'il y occupe, l'ensemble de cette famille, composée de sept grandes sections, faisant saisir les traits d'union de chacune d'elles.

Les oiseaux qu'elle comprend se rapprochent effectivement les uns des autres par plusieurs caractères communs, tels que : le bec mince, allongé et légèrement infléchi; la queue plus ou moins longue, également et généralement relevée; tel encore que le mode de nidification à couvert, le nid formant plus ou moins la boule, ou représentant une bourse, avec entrée sur le côté; enfin, la presque communauté de leurs caractères oologiques. Les uns sont buissonniers ou arboricoles ; les autres riverains ou arundinicoles.

Ils se distinguent par une livrée sombre, où le brun et le noirâtre dominent, égayée parfois par quelques barres blanchâtres ; mais absence complète de toute couleur éclatante.

Nous n'en sommes pas moins obligé d'en isoler le groupe des Troglodytes, et d'en faire le fondement d'une famille en Europe, où elle n'est représentée que par un seul type, le suivant.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

TROGLODYTE, *TROGLODYTES* (Vieillot).

Ce groupe, l'un des plus considérables, renferme à lui seul vingt et une espèces, toutes des deux Amériques, à l'exception de la nôtre, que nous allons décrire et qui n'appartient qu'à l'ancien monde.

Bec mince, d'un tiers plus court que la tête, aussi haut que large à la base, très légèrement infléchi jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure qui dépasse l'inférieure ; l'une et l'autre sans dentelure ; narines basales, ovales, couvertes d'une membrane ; ailes courtes, arrondies, concaves, subobtuses, la troisième rémige la plus longue ; queue courte, presque carrée, à peine arrondie ; tarses minces, du double plus longs que le doigt médian, qui est uni par sa base au doigt externe ; ongle du pouce le plus fort et le plus arqué. Plumage généralement mou.

PL. 26. — TROGLODYTE D'EUROPE.

Troglodytes europæus (Vieillot, *ex* Linn.). — *Motacilla troglodytes* (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun roux, écaillé de noir à la tête, aux joues et sur le dos ; rayé de même couleur, en travers, sur la queue et sur les ailes qui en paraissent quadrillées ; en dessous, cendré roussâtre, sans taches à la gorge et à la poitrine ; cendré plus pur au bas ventre, qui est barré ou écaillé de noir. Bec brunâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, jaunâtre à la base ; tarses et pieds couleur de chair brunâtre ; ongles noirs. Taille : dix centimètres.

Il en existe une variété du nord un peu plus forte de taille et



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 26.— TROGLODYTE D'EUROPE — *Troglodytes europaeus.* Vieillot, *ex* Linnæus. *Motacilla troglodytes.* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.

plus foncée en couleur, dont Fischer a cru devoir faire une espèce sous le nom de *Borealis*. Nous nous bornons à la mentionner.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique, où il est commun partout.

Niche indifféremment dans une grotte, sous un hangar, sous les toitures de chaume ou de bruyère, très rarement sur les arbres, parfois près de terre. Son nid, généralement de forme ronde et composé de mousse à l'extérieur, a son entrée sur le côté. Pond de six à huit œufs d'un blanc pur, finement piquetés de brun rougeâtre plus ou moins foncé ou de noirâtre, quelquefois sans aucune tache; ils mesurent seize à dix-sept millimètres sur onze ou douze.

La forme et les matériaux du nid varient suivant les localités.

C'est un des plus familiers de nos oiseaux des champs et des bois, et un de ceux qui se rapprochent le plus volontiers de nos habitations, qui se plaisent le plus facilement à l'état domestique et prennent leur captivité avec le plus d'indifférence.

3e FAMILLE

CINCLIDÉS ou CINCLES. — Cinclidæ (Ch. Bonap.).

Cette famille, démembrement, comme celle des Troglodytidés, de la grande tribu des Fourmiliers américains, ne renferme également que des oiseaux à plumage généralement terne et ayant des habitudes plutôt riveraines, marécageuses ou buissonnières qu'arboricoles. La plupart sont remarquables par le développement qu'ils donnent à la construction de leur nid, toujours auprès de terre et y reposant, et presque toujours à couvert et de forme sphérique. Leur œuf est blanc.

Elle ne renferme qu'un groupe représenté en Europe par une seule espèce.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

CINCLE, *CINCLUS* (Bechst.).

Bec moitié de longueur de la tête, à arête basale, presque droit, la base de la mandibule supérieure dessinant une ondulation concave plus basse de niveau que son sommet, qui s'infléchit jusqu'à la pointe, laquelle porte une échancrure et recouvre celle de la mandibule inférieure, celle-ci se relevant d'une manière onduleuse; le front long et venant aboutir aux narines qui sont basales, oblongues et percées en fente sous une épaisse membrane; ailes médiocres, obtuses, arrondies, la première rémige presque nulle, les troisième et quatrième égales les plus longues; queue très courte et carrée; tarses un peu plus longs que le doigt médian, qui est soudé par sa base à l'externe; ongles peu crochus, celui du pouce le plus fort.

Il est remarquable que le bec porte tous les éléments, mais moins anguleux, de la forme de celui du Bécasseau Tourne-Pierre.

Sur quinze espèces que M. Salvin croit reconnaître dans ce groupe, on n'en admet que cinq sur lesquelles une seule appartient à l'Europe. Et le groupe serait, comme il le dit, véritablement cosmopolite, s'il avait des représentants en Afrique et en Australie, où il ne s'en est jamais rencontré.

Le groupe a été génériquement établi pour des oiseaux qui, avec une conformation semblable en tout à celle propre à l'ordre des Passereaux, ont la singulière et exceptionnelle faculté d'entrer dans l'eau et sous l'eau, en continuant de marcher sur le fond qui en constitue le lit, avec la même facilité que sur le gravier qui en garnit les bords, ce que ne fait aucun oiseau nageur ou plongeur. On pourrait presque dire qu'en fait d'oiseau, c'est un *Ornithopo-*



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 27. — CINCLE PLONGEUR — *Cinclus aquaticus*, Bechstein. — ½ nat.

tame. Aussi leurs plumes abondantes, mais moins serrées que celles des Canards, sont-elles, comme chez ceux-ci, enduites d'une matière grasse qui les rend imperméables à l'eau.

PL. 27. — CINCLE PLONGEUR.

Cinclus aquaticus (Bechst.).

Mâle adulte : en dessus, d'un noir franc, avec chaque plume bordée et comme écaillée de grisâtre, excepté à la tête où ce noir tire au brun, ainsi que sur les rémiges primaires; rectrices noires; en dessous, gorge et poitrine d'un blanc pur; ventre d'un beau roux marron; abdomen et croupion gris ferrugineux. Bec et pieds d'un brun de corne; iris noisette; l'œil grandement ouvert et paupières blanches. Taille : dix-neuf centimètres et demi.

C'est le type du groupe *Hydrobata* de Vieillot.

Habite l'Europe centrale et méridionale, ainsi que l'Asie occidentale et méridionale.

Niche sur les bords des ruisseaux et des cascades. Il compose avec de la mousse un nid énorme, arrondi, irrégulier, avec entrée sur le côté; pond cinq à six œufs, un peu ventrus, d'un blanc pur et mat, mesurant trois centimètres sur deux.

Quoique l'on ait beaucoup écrit, depuis Willughby, Linné et Buffon, sur les habitudes du Cincle, on s'est bien plus préoccupé de ses facultés aquatiques, pour en expliquer plus ou moins clairement le mécanisme, que de sa manière d'être et de vivre. C'est à M. de Tschudi que l'on doit l'histoire la plus vraie, la plus complète et la plus brillamment, quoique la plus simplement, écrite de cet oiseau.

« Parmi tous les oiseaux, dit ce savant, qui habitent le bord des ruisseaux, les Cincles sont, avec les Bergeronnettes, les plus vifs et les plus charmants. Jamais ils ne quittent le voisinage de leur ruisseau, si bien que, sur un parcours de deux kilomètres, on peut en tirer une douzaine, revenir le lendemain, et retrouver

tous les survivants aux mêmes endroits. Ils vivent par paires et se contentent d'un territoire beaucoup moins considérable que celui qu'usurpe pour lui seul le Martin-Pêcheur. Lorsqu'on les effraye, ils s'envolent en rasant l'eau, puis s'arrêtent à une trentaine de pas, plongent dans l'eau ou se posent sur la rive. Rien, dans la conformation de ces oiseaux, ne trahit leurs mœurs aquatiques; leurs pattes ne sont pas allongées, ni leurs doigts unis par une membrane; leur bec n'est ni long ni pointu, et cependant ils ne se contentent pas d'entrer dans l'eau, ils y plongent souvent et parcourent même d'assez longs espaces entre deux eaux, en se servant de leurs ailes comme de rames.

Les manœuvres de ce petit oiseau, toujours agité, sont fort amusantes à observer.

Sa joie est inaltérable, son activité incessante. Il va chercher au fond du ruisseau l'insecte aquatique ou la larve, happe au vol les mouches et les cousins qui bourdonnent près de lui, attaque même les chaboisseaux et les petites truites, dont il mange les œufs; il conserve ses habitudes en domesticité, ce que Gerbe, qui en a possédé un pendant deux ans, a pu constater lui-même.

C'est le *Merle d'eau* de Buffon et l'*Aguassière* de Vieillot.

4e FAMILLE

ALAUDIDÉS ou ALOUETTES. — Alaudidæ (Schinz).

Encore une famille dont la place est restée indécise jusqu'à ce jour et a varié, dans les méthodes, au gré de leurs auteurs, l'ambiguïté de leurs caractères rapprochant les oiseaux qui la composent, tantôt des Fringilliens, ou Gros Becs, par l'énormité de la puissance mandibulaire de quelques-uns d'entre eux, tantôt des Becs Fins, ou Fauvettes, par l'amincissement de l'organe du bec. Il n'y a donc pas à se préoccuper outre mesure des diverses formes de cet organe, car si, mettant de côté cette préoccupation, on s'en prend aux habitudes, on verra que nous ne nous éloi-

gnons pas beaucoup de la marche de la nature, en plaçant nos Alaudidés entre la famille qui précède et celle des Turdidés, ou Merles, qui va suivre.

Deux caractères physiques, remarquables pour des Passereaux, et qui se représenteront plus tard chez un autre petit groupe, sont seuls communs à presque tous les membres de la famille : l'allongement des scapulaires, qui égale quelquefois celui des rémiges, formant ainsi une seconde aile, comme chez la plupart des Échassiers; et l'allongement de l'ongle du pouce, qui leur permet difficilement de brancher, mais en fait, en revanche, d'excellents marcheurs. Il n'en est pas moins vrai que c'est une famille à part, complètement dépaysée, et qu'on ne sait par quel lien rattacher aux autres familles de Passereaux, soit qu'on les commence par les Alouettes proprement dites, soit par les Bergeronnettes. C'est ce dernier parti que nous adoptons.

Nos Alaudidés comprendront donc trois groupes : les Bergeronnettes, les Pipis et les Alouettes.

Ier GROUPE GÉNÉRIQUE

BERGERONNETTE, *MOTACILLA* (Linn.).

Bec moitié de longueur de la tête, aussi haut que large, faiblement infléchi, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines basales, ovales, découvertes; ailes longues, subaiguës, la seconde rémige dépassant les autres; queue généralement longue ou carrée, ou faiblement échancrée; tarses grêles, de plus d'un tiers plus longs que le doigt médian, qui est soudé à sa base au doigt externe; ongles généralement petits, à l'exception de celui du pouce, du double plus long que le pouce lui-même, recourbé et pointu.

Ce groupe renferme vingt et une espèces d'Europe, d'Asie, d'Afrique, de la Malaisie et de l'Océanie; aucune de l'Amérique et de l'Australie. Celles qui appartiennent à l'Europe ne sont qu'au nombre de sept.

Les Bergeronnettes se distinguent, entre tous les Alaudidés, par leur bec fin, leurs pieds hauts et par leur longue queue qu'elles balancent sans cesse, et c'est de cette habitude qu'elles ont été nommées *Motacilles*, par les latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces, tels que Hoche-Queue, Gligne-Queue et Lavandières. Les unes se tiennent ordinairement au bord des eaux, les autres fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux; les unes et les autres voltigent souvent autour du laboureur et accompagnent la charrue pour saisir les vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes sont la pâture de ces oiseaux.

Les Bergeronnettes sont des oiseaux de passage qui voyagent



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 28. { BERGERONNETTE PRINTANIÈRE — *Motacilla flava.* Linnæus. $\frac{7}{8}$ nat.
BERGERONNETTE DES CHAMPS — *Motacilla campestris* Pallas — $\frac{7}{8}$ nat.

le jour et de très grand matin, comme les Bisets et les Ramiers. Leur chant n'a qu'une phrase de deux ou trois notes; mais le timbre de leur voix est doux et sympathique et fait plaisir à entendre. Elles ne nichent jamais sur les arbres, et choisissent toujours le pied des touffes d'herbe au ras du sol.

PL. 28. — BERGERONNETTE PRINTANIÈRE.

Motacilla flava (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête d'un cendré bleuâtre très pur; trait plus foncé du bec aux oreilles, surmonté d'un large sourcil blanc ; dos et croupion vert jaunâtre ; ailes brunes, chaque plume largement bordée de fauve jaunâtre ; queue d'un brun noir, les rectrices latérales blanches; en dessous, d'un beau jaune jonquille, à l'exception du menton qui est blanc. Bec et pieds noirs; iris noisette. Taille : seize centimètres et demi.

C'est le type du groupe *Budytes* de G. Cuvier.

Habite toute l'Europe et l'Afrique septentrionale.

Niche dans les blés et les prairies, sous les racines des arbres, dans les trous abandonnés des taupes. Pond cinq ou six œufs arrondis, un peu pointus vers le petit bout, d'un jaune sale ou d'un blanc roussâtre, avec de petits points grisâtres et roux, très nombreux, peu apparents et presque confondus; quelquefois un ou deux traits en zigzag très fins, brunâtres ou noirâtres, occupent le gros bout; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize ou quatorze.

D'ordinaire, quand elle ne trouve pas de trous à sa convenance, elle se prépare elle-même un petit creux, qu'elle remplit ensuite de mousse sèche, de brins d'herbe et de duvet de plantes; ces matières mélangées composent un nid élégant, en forme de coupe, et matelassé en dedans de crins, de poils et de plumes; mais elles sont si peu serrées, qu'elles ne se tiennent point ferme sur les bords, ni même au fond; de telle sorte que,

pour conserver ce nid en le prenant, on est obligé de couper la terre qui le supporte ou les herbes, les racines qui l'entourent, et de tout enlever à la fois.

Elle n'hésite cependant pas, dans l'occasion, à s'emparer du nid d'une autre espèce tout fait. Moquin-Tandon cite l'exemple de cinq œufs frais pondus de cette Bergeronnette, trouvés par M. de Barran dans un nid de Cincle fraîchement construit et n'ayant pas encore servi, ce qui vient à l'appui de ce que rapporte M. de Tschudi, de la réunion et de la présence presque constante de ces deux oiseaux dans les mêmes lieux.

PL. 28. — BERGERONNETTE DES CHAMPS.

Motacilla campestris (Pall.).

Mâle adulte : en dessus, dessus de la tête, nuque et haut du cou d'un léger vert jaunâtre ; dos et croupion d'un olivâtre cendré, moins lavé de jaune ; ailes d'un brun noirâtre, largement bordées d'un brun clair cendré ; queue d'un noir brunâtre, les rectrices latérales blanches ; en dessous, large sourcil et parties inférieures du corps d'un beau jaune jonquille légèrement tacheté de verdâtre sur les côtés de la poitrine. Bec et pieds noirs ; iris noisette. Taille : dix-sept centimètres et demi.

C'est la *Motacilla flava* de Ray, et la *Budytes* rayée de Ch. Bonaparte.

Habite l'Europe occidentale ; fréquente en Angleterre, aux environs de Dieppe.

Mœurs, habitudes et régime, les mêmes que chez la précédente. Pond cinq à six œufs d'un blanc roussâtre, avec des points bruns peu apparents et un ou deux zigzags au gros bout de même couleur ; ils mesurent dix-sept millimètres sur treize.

Si quelques auteurs considèrent encore comme une variété de la Bergeronnette printanière celle qui précède, le doute ne saurait plus subsister à l'égard de la suivante, dont notre figure



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 29 { BERGERONNETTE MÉLANOCÉPHALE — *Motacilla melanocephala.* Lichtenstein. — $\frac{7}{8}$ nat.
BERGERONNETTE CITRINE — *Motacilla citreola.* Pallas. — $\frac{5}{6}$ nat.

ne représente qu'un mâle plus jeune que le sujet de notre description.

PL. 29. — BERGERONNETTE MÉLANOCÉPHALE.

Motacilla melanocephala (Licht.).

Mâle adulte, en livrée de noce : en dessus, capuchon d'un noir profond et satiné, descendant latéralement au-dessous des yeux et des oreilles et s'étendant du bec au dos, où il se termine en ligne droite; manteau d'un vert olivâtre, un peu rembruni sur les sus-caudales; ailes brunes, avec bordures d'un fauve olivâtre, à peine visibles sur les rémiges primaires, plus développées sur les secondaires et surtout sur les tertiaires, et très larges sur les grandes et moyennes couvertures; queue brune sur les huit rectrices médianes, avec filets extérieurs verdâtres, blanche sur les quatre latérales, avec une large bordure noire sur les barbes internes dans une grande partie de leur longueur; en dessous, toutes les parties inférieures, *compris le menton*, d'un jaune jonquille très vif, avec quelques plumes vertes et noires sur les côtés de la poitrine, et les cuisses marbrées de cette dernière couleur. Bec noir ; iris brun ; pieds d'un noir de goudron lustré. Taille : quinze à seize centimètres et demi.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; on la rencontre en Dalmatie, en Sardaigne, en Italie, en Grèce, dans toute la Turquie d'Europe et en Nubie.

Ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles de la Bergeronnette printanière. Ses œufs, un peu plus arrondis, sont d'un gris fauve, avec des taches et des macules plus grosses et également réparties, brunâtres ; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

C'est dans une excursion faite au printemps de 1872, à Tchekniedjé (Turquie d'Europe), que M. Alléon, à qui nous en avons emprunté la description, a rencontré, dans cette localité, la Bergeronnette Mélanocéphale réunie au Pipi à gorge rousse,

deux oiseaux sur lesquels planent, depuis plus d'un demi-siècle, les mêmes incertitudes.

PL. 29. — BERGERONNETTE CITRINE.

Motacilla citreola (Pall.).

Mâle adulte : en dessus, tête et joues jaune citron finement grivelé de noirâtre ; bas de la nuque, derrière du cou, épaules, dos et ailes noir bleuâtre, celles-ci largement bordées de blanc, excepté les rémiges primaires d'un noir brun ; queue couleur du dos, les rectrices latérales blanches ; en dessous, d'un beau jaune citron. Bec et pieds brun foncé ; iris noisette. Taille : dix-huit centimètres.

Habite l'Europe orientale et l'Asie ; commune dans les monts Ourals.

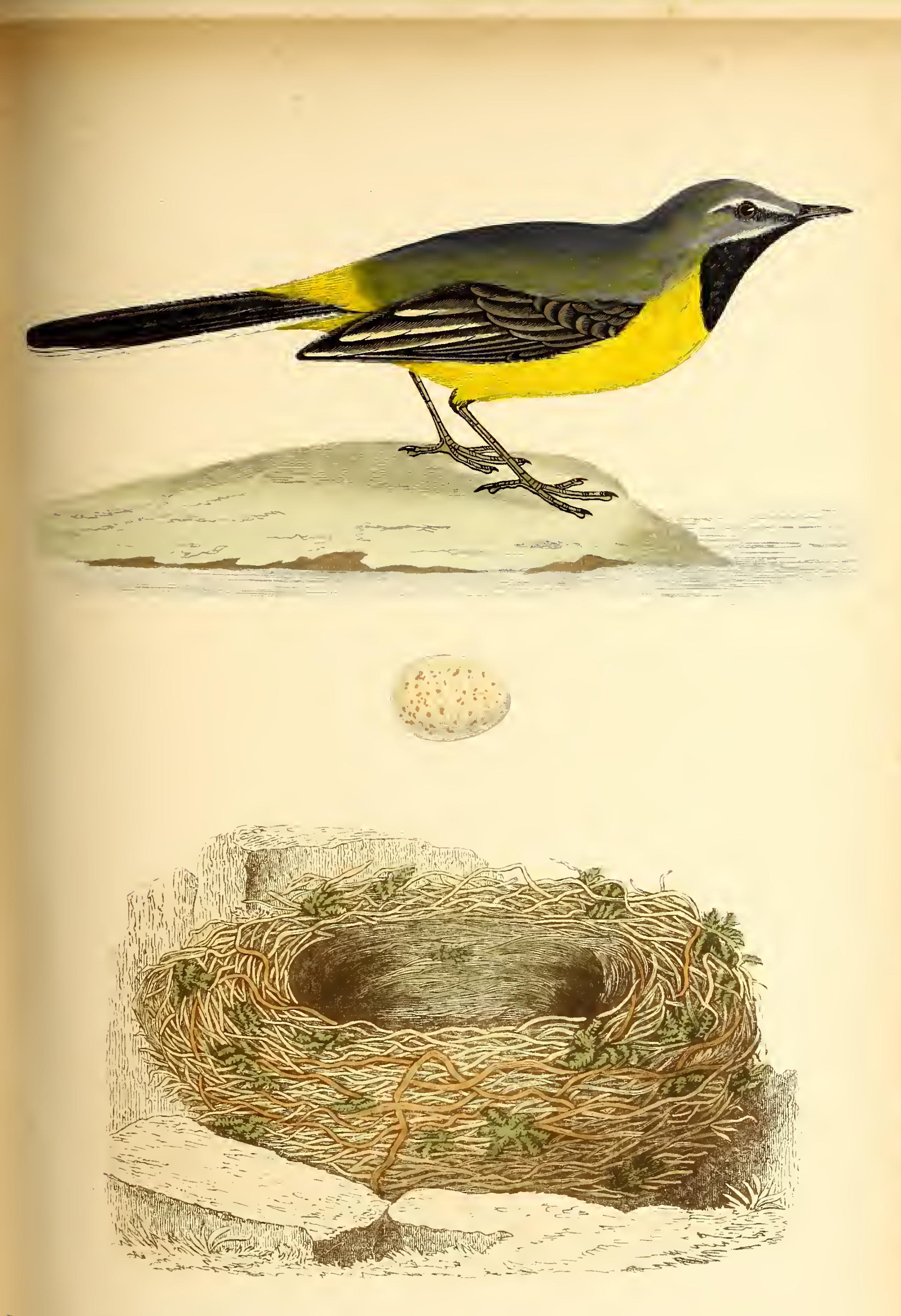
M. Martin, cité par Gerbe, écrit qu'elle y arrive lorsque la glace couvre encore les lacs dont elle fréquente les abords ; qu'aussitôt les glaces fondues, elle s'éloigne des bords de l'eau pour aller habiter un terrain plus sec ; qu'elle fait sa nourriture des insectes qu'elle rencontre sur les herbes marécageuses ; c'est parmi ces herbes qu'elle établit son nid. Ses œufs ressemblent beaucoup à ceux de la Mélanocéphale, sauf que les taches ne représentent qu'un léger semis de petits points rehaussés au gros bout par un trait brun foncé ; ils mesurent dix-huit millimètres sur douze ou treize.

Mœurs et habitudes, les mêmes que pour les précédentes.

PL. 30. — BERGERONNETTE JAUNE ou BOARULE.

Motacilla boarula (Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, jusqu'au bas du dos, d'un cendré verdâtre uniforme, plus clair sur la tête et les joues ; celles-ci,



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 30. — BERGERONNETTE JAUNE, OU BOARULE — *Motacilla boarula.* Gmelin. — $\frac{3}{4}$ nat.

avec le lorum, encadrées en dessus par une raie sourcilière d'un blanc pur, et en dessous d'une autre également blanche, partant toutes deux de la base du bec ; ailes noirâtres ; petites et moyennes couvertures finement bordées de grisâtre, et les grandes largement de blanchâtre ; queue comme le dos, dont elle est séparée par le jaune du croupion ; rectrices latérales blanches ; en dessous, menton, gorge et devant du cou d'un noir profond ; poitrine et abdomen d'un beau jaune. Bec brun noirâtre ; iris noir ; pieds brunâtres. Taille : vingt centimètres.

C'est le type du groupe *Pallenura* de Ch. Bonaparte, ne se distinguant des espèces qui précèdent que par la faiblesse et par la brièveté de ses ongles, et par la longueur de sa queue qui a près de dix centimètres.

Habite l'Europe tempérée et méridionale, l'Asie et l'Afrique septentrionale ; sédentaire en France, dans les Basses-Pyrénées et les Basses-Alpes, ainsi qu'en Sicile ; de passage en Savoie.

Niche dans les prairies ou quelquefois dans les taillis, sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau ; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissé que celui de la Bergeronnette printanière ; pond six ou huit œufs de couleur isabelle, parsemés de taches roussâtres ; ils mesurent deux centimètres sur quatorze millimètres.

Se nourrit de mouches et de moucherons ; tant qu'elle fréquente le bord des eaux, en hiver, elle vit de vermisseaux et ne laisse pas aussi d'avaler de petites graines. Montbeillard en a trouvé, avec des débris de scarabées et une petite pierre, dans le gésier d'une Bergeronnette jaune, prise à la fin de décembre.

Cette espèce clôt la série que l'on peut appeler des Bergeronnettes jaunes, qu'elle relie, par les deux caractères que nous avons indiqués, à la série des Bergeronnettes noires, qui viennent à leur tour.

PL. 31. — BERGERONNETTE GRISE.

Motacilla alba (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, front, depuis le bec jusqu'au sommet de la tête, lorums et joues d'un blanc de neige ; tout le derrière de la tête jusqu'au bas du cou d'un noir profond formant camail ; épaules, dos et croupion d'un cendré bleuâtre pur ; ailes noirâtres, bordées de blanc sale ; les grandes rémiges et la queue noires ; les rectrices latérales blanches ; en dessous, menton, gorge, devant du cou et haut de la poitrine du même noir que le derrière de la tête ; flancs cendré bleuâtre ; abdomen et sous-caudales blanc pur. Bec et pieds noirs ; iris brun. Taille : dix-neuf centimètres.

Habite l'Europe où elle est répandue partout, excepté en Angleterre, et l'Asie occidentale.

Niche près des eaux, dans les rochers, sous les ponts, entre les racines des arbres riverains, dans des masures, des tas de bois ou de fagots, sous les toits des granges et des maisons; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc terne ou azuré, semés de petits points gris, bruns ou noirâtres ; ils mesurent dix-huit à vingt millimètres sur seize.

Ses habitudes sont celles de toutes les Bergeronnettes, sauf une préférence marquée pour les flaques d'eau où elle semble se plaire à voltiger et à piétiner autour des blanchisseuses, dont on a fini par lui donner le nom de *Lavandière;* celui de *Hoche-Queue* lui vient de son habitude, soit au repos, soit en marchant, de relever et de rabattre continuellement sa longue queue. Elle émigre par petites troupes.

Bechstein rapporte qu'il avait constamment une Bergeronnette grise parmi ses oiseaux de volière, et que, lorsque la Fauvette à tête noire, la Gorge-Bleue, l'Alouette et la Linotte chantaient, elle semblait faire la haute-contre.

C'est la *Lavandière* de Buffon.



Mers, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. R[illegible]schild, Éditeur, Paris.

Pl. 31. — BERGERO[illegible] — *Mota[illegible]la alba.* Linnæus. — $\frac{3}{4}$ na[illegible]

PL. 32. — BERGERONNETTE D'YARRELL.

Motacilla Yarrelli (Gould).

Mâle adulte : en dessus, d'un noir profond sur la tête, le derrière du cou et les épaules, légèrement ardoisé sur le dos, le croupion et la queue ; ailes d'un brun noirâtre, largement bordées de blanc terne aux petites et grandes couvertures, ainsi qu'aux rémiges secondaires ; rectrices latérales blanches ; en dessous, front, face, menton et côtés du cou d'un blanc pur encadré par le noir de la tête et des épaules ; gorge, devant du cou et poitrine d'un beau noir ; abdomen et ventre blancs. Bec et pieds noirs ; iris noisette. Taille : dix-neuf centimètres.

Habite l'Europe et spécialement les Iles-Britanniques, d'où elle rayonne en France, dans la Bretagne et l'Anjou.

Niche surtout en Angleterre ; pond de quatre à cinq œufs, d'un blanc azuré semé de petits points cendrés et bruns ; ils mesurent deux centimètres sur quatorze millimètres.

Elle a, du reste, les mêmes habitudes et le même régime que la Bergeronnette grise.

Malgré le refus de Ch. Bonaparte d'admettre l'espèce suivante dans la Faune Européenne et le silence absolu de Gerbe sur cette espèce, nous n'hésitons pas, sur la foi de Pallas et de Temminck, à la revendiquer pour l'Europe.

PL. 32. — BERGERONNETTE LUGUBRE.

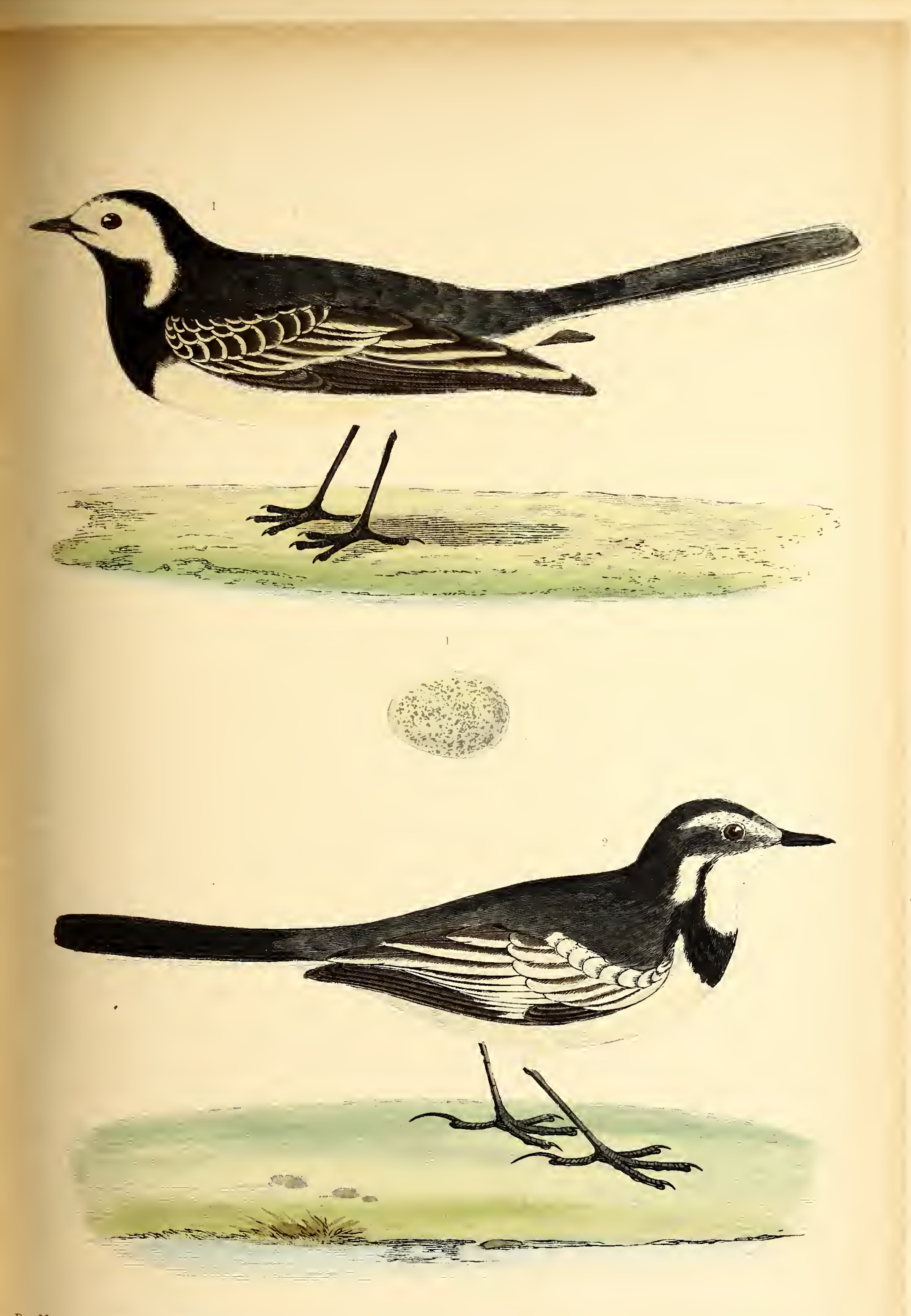
Motacilla lugubris (Pall.).

Mâle adulte : en dessus, depuis le bec jusqu'à l'extrémité de la queue, d'un noir parfait ; petites et moyennes couvertures des ailes, ainsi que les rémiges secondaires, blanches, bordées de noir ; rémiges primaires noires et n'ayant de blanc qu'au milieu de leur longueur ; rectrices latérales blanches ; en dessous, larges

sourcils blancs, lorums noirs avec une bande descendant rejoindre un plastron de même couleur, qu'encadre le blanc du cou ; poitrine, ventre et abdomen blancs. Bec et pieds noirs ; iris noisette. Taille : dix-neuf à vingt centimètres.

Habite l'Europe, l'Afrique et l'Asie orientale jusqu'au Japon ; très répandue en Crimée, vit en Hongrie et se trouve parfois en Italie.

Il est à observer que cette espèce a le caractère propre aux vraies Bergeronnettes : l'allongement de l'ongle du pouce, qui la distingue de ses congénères noires, en tête desquelles elle devrait être placée. Plus montagnarde que ces dernières, elle fréquente les ruisseaux des vallées montueuses. On ne connaît pas encore son œuf.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl 32. BERGERONNETTE D'YARRELL — *Motacilla Yarrelli.* Gould. — ¾ nat.
BERGERONNETTE LUGUBRE — *Motacilla lugubris.* Pallas. — ¾ nat.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

PIPI, *ANTHUS* (Bechst.).

Bec ou plus long que la tête, ou de même longueur, généralement droit, parfois légèrement infléchi jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure, qui est échancrée, et dont le sommet, plus ou moins caréné, entame les plumes du front; narines basales, latérales, découvertes et percées dans une peau membraneuse; ailes allongées, subaiguës, la seconde rémige la plus longue; la plupart des rémiges secondaires échancrées vers leur dernier tiers, et les grandes couvertures, formant seconde aile, atteignent presque l'extrémité de l'aile véritable; queue plus ou moins ample, plus ou moins longue, ou carrée ou légèrement échancrée; tarses et doigts grêles et allongés, l'ongle du pouce surtout égal, s'il ne le dépasse pas, au pouce lui-même.

Quoique à la rigueur, et se renfermant dans les règles de la méthode, comme l'observait, en 1841, de la Fresnaye, les Pipis ne dussent pas figurer au milieu d'oiseaux tels que les Alouettes, en grande partie *Conirostres*, et considérés comme tels jusqu'à cette époque, les rapports de ce groupe avec celui des Alouettes proprement dites sont si nombreux et si intimes, selon nous, qu'on ne pouvait les séparer sans s'éloigner de l'ordre naturel, et qu'ils devaient au moins être groupés dans la même famille. Cet ancien nom d'*Alouettes des prés*, donné à l'une des espèces les plus connues, est certainement la dénomination la plus naturelle et la plus vraie des Pipis, car, en les comparant avec quelque détail, on est frappé de leur analogie avec les Alouettes : ils en ont le plumage sombre, généralement couvert de taches plus foncées, avec les pennes latérales de la queue en partie blanches, sans parler de leurs autres caractères organiques. Et quant aux

mœurs, l'habitude de chanter en s'élevant et descendant les ailes étendues, de se tenir souvent à terre, d'y nicher, d'y pondre des œufs presque couleur du sol, comme leur plumage, grisâtres, tout couverts de petites taches et de fines mouchetures plus foncées, olivâtres ou roussâtres. Ils s'en éloignent toutefois en ce que la plupart perchent et se tiennent dans les prairies, les vergers et non dans les plaines, ce qui explique très bien leur ancien nom d'*Alouettes des prés*. Par contre, ces habitudes les relient aux Bergeronnettes auxquelles elles tiennnent encore, selon l'expression de Temminck, par la forme *longicône* de la tête et par l'allongement de la queue.

Les Pipis ne vivent cependant pas tous dans les mêmes conditions : les uns fréquentent les champs cultivés et les prairies; les autres se plaisent, surtout dans la belle saison, à la lisière des bois, dans les clairières, les bruyères et les bosquets clairsemés; d'autres préfèrent les montagnes, les falaises, les écueils et les pâturages maritimes ; quelques-uns enfin habitent, pendant l'été, les collines, les lieux arides, sablonneux ou pierreux, et se tiennent, à l'arrière-saison, sur les bords des rivières.

Quoiqu'ils aient la faculté de percher, cependant ils se tiennent rarement sur les arbres.

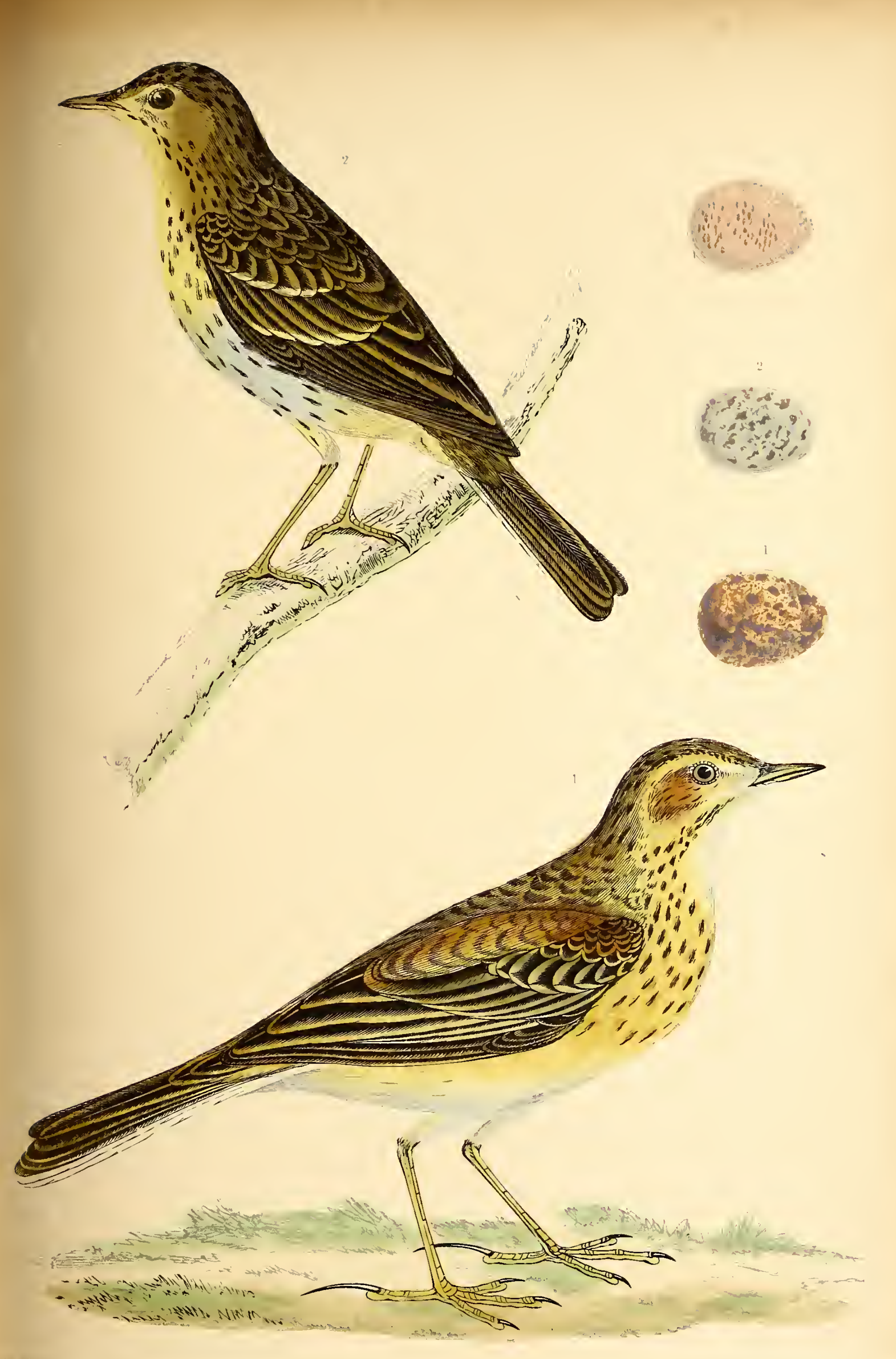
Ils se gardent, s'élèvent et chantent fort bien en cage.

On en compte près de quarante espèces, de toutes les parties du monde, dont une dixaine à peine connues de Linné, Gmelin et Buffon, sur lesquelles sept à huit appartiennent à la Faune Européenne.

PL. 33. — PIPI ROUSSELINE.

Anthus rufescens (Temm.).

Mâle adulte : en dessus, gris roussâtre avec une légère teinte brune au centre et au bord de chaque plume ; joues de même ; sourcil blanc isabelle ; couvertures des ailes et rémiges brunes, largement bordées de roux isabelle ; queue également brune,



[illegible], Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris

Pl. 33.
PIPI ROUSSELINE – *Anthus rufescens.* Temminck. – Grandeur nat.
PIPI CUJELIER, OU DES ARBRES – *Anthus arboreus.* Bechstein. $\frac{5}{7}$ nat.

liserée de plus clair sur les rectrices médianes, les latérales extérieurement blanches ; en dessous, face, gorge et milieu de l'abdomen blanc isabelle ; poitrine et flancs roux jaunâtre, avec quelques taches brunes en forme de larmes. Bec et pieds brun jaunâtre ; iris brun. Taille : dix-sept centimètres.

C'est le type du groupe générique *Agrodroma* de Swainson.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Niche à terre, dans les sables, les champs, à l'abri d'une pierre, d'une motte, d'un petit buisson ; quelquefois sur les montagnes, dans les crevasses des rochers ; le nid est ordinairement composé de quelques brins de mousse, d'herbes sèches et de quelques racines de plantes, et garni intérieurement de laine, de crins et de poils ; pond de quatre à six œufs d'un blanc sale, grisâtre, roussâtre ou verdâtre, couverts plus ou moins abondamment de larges taches et de petits points de ces mêmes couleurs ; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

Les individus de cette espèce vivent solitaires ou simplement par petites familles. Ils s'écartent des champs en culture, des prairies naturelles ou artificielles, des taillis, et paraissent ne se plaire que dans les terres en friche, dans les landes, sur les coteaux arides, couverts de bruyères, ou sur des dunes sablonneuses ; lorsqu'ils marchent, ils ont un balancement de queue bien prononcé.

Ils se nourrissent de vers, de petites araignées et de sauterelles ; prennent au passage les mouches et autres insectes névroptères, et saisissent sur les tiges d'herbe les plus petits limaçons et les moucherons qui s'y fixent.

PIPI DE RICHARD.

Anthus Richardi (Vieill.).

Mâle adulte : en dessus, plumes du sommet de la tête, du dos et des scapulaires d'un brun très foncé dans le milieu, toutes bordées et terminées de brun clair ; ailes et queue noirâtres,

toutes les pennes largement bordées de blanc jaunâtre ; la rectrice latérale blanche, la suivante ne portant qu'une tache conique de cette couleur ; en dessous, large sourcil, tempes, gorge, ventre et abdomen blanc pur ; poitrine légèrement roussâtre, portant un large plastron de taches noires lancéolées. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun ; pieds jaunâtres. Taille : dix-huit centimètres.

C'est le type du groupe générique *Corydalla* de Vigors.

Habite l'Europe méridionale, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale ; et se reproduit partout où il séjourne, même en France.

Niche à terre et construit son nid comme la Rousseline ; pond de trois à cinq œufs un peu plus gros, presque arrondis vers le petit bout, à coquille faiblement luisante, parsemés de nombreuses taches irrégulières, inclinant çà et là au rougeâtre, et si serrées autour du gros bout, que la couleur du fond, qui est blanchâtre, s'aperçoit à peine ; ils mesurent deux centimètres et demi sur près de deux.

Sa chair, qui se charge de graisse en automne, est un morceau très délicat.

PL. 33. — PIPI CUJELIER, ou DES ARBRES.

Anthus arboreus (Bechst.).

Mâle adulte : en dessus, brun plus ou moins olivâtre, marqué de taches longitudinales noirâtres au centre de chaque plume de la tête, du cou et du dos ; couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de fauve ; rectrices noirâtres, à l'exception de l'externe qui est blanchâtre en dehors, la suivante terminée par une petite tache blanche ; en dessous, sourcils, paupières et gorge fauves ; poitrine et flancs d'un roux jaunâtre flamméché de noirâtre ; ventre et région anale blancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brunâtre ; pieds brun verdâtre. Taille : quinze centimètres.



Des Murs. Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 34. — PIPI FARLOUSE, ou DES P[illegible] — A[illegible]tensis. Linnæus. — ½ nat.

C'est le type des groupes génériques *Pipastes* de Kaup, et *Dendronanthus* de Blyth.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Niche sur les coteaux couverts de bois taillis, de bruyères, dans les prairies ; pond de quatre à cinq œufs variant beaucoup de couleur, tantôt rouge vif ou rouge pâle, tantôt gris pur, d'autres fois gris rose ou violets, et toujours couverts de stries, de taches ou de points plus ou moins nombreux, rougeâtres ou bruns, sans parler de nombreuses variétés ; ils mesurent deux centimètres sur un et demi environ.

Il perche beaucoup plus que ses congénères, et il aime singulièrement, pour se poser, le bout des perches, des échalas, de même que les rameaux secs ou la pointe des branches les plus élevées. Il ne va jamais par bandes, excepté au temps de ses migrations, où on le voit en plus grand nombre. Ainsi Bechstein dit qu'à son retour du printemps, c'est par milliers que ce Pipi se rassemble dans les prés humides et près des sources chaudes.

PL. 34. — PIPI FARLOUSE, ou DES PRÉS.

Anthus pratensis (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre, chaque plume finement flamméchée de noirâtre, excepté au croupion ; ailes et queue noir brun ; petites couvertures et rémiges secondaires largement bordées d'olivâtre ; large sourcil blanc ; en dessous, blanc lancéolé de noir, surtout à la poitrine et aux flancs. Bec et pieds brun jaunâtre ; iris noisette. Taille : quinze centimètres.

C'est le type du groupe générique *Leimoniptera* de Kaup.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale ; commun en France et en Savoie.

Niche à terre, comme le Cujelier. Cependant, M. Neville-Wood en trouva un qui était construit sur une branche au milieu d'un épais buisson. Pond cinq ou six œufs oblongs, d'un gris verdâtre ou d'un olivâtre sombre ; quelquefois d'un gris rougeâtre, avec de

petites taches ou de fines stries, plus rapprochées au gros bout, sur lequel existe souvent un trait délié noir ; ils mesurent deux centimètres sur treize millimètres.

Blés nouveaux, luzernes, trèfles, pélagras, prés, prairies artificielles, bords des marais, en un mot tous les endroits humides et où elles découvrent de la verdure, voire même les jonchaies et les roseaux, à certaines époques, sont les endroits qu'affectionnent les Farlouses. A peine posées, elles se mettent en quête d'insectes et de vers, courant çà et là, pêle-mêle, avec la plus grande agilité.

On a souvent confondu les œufs de la Farlouse, comme l'espèce elle-même, avec ceux du Cujelier.

PL. 35. — PIPI A GORGE ROUSSE.

Anthus cervinus (Keys. et Blas., *ex* Pall.).

Mâle adulte : en dessus, brun grisâtre, excepté à la tête où il passe au roussâtre, chaque plume largement occupée par du noir au centre ; ailes brun noirâtre, les petites et les moyennes couvertures, ainsi que les rémiges secondaires, bordées de blanc sale ; queue brun noir, les rectrices finement lisérées de grisâtre ; en dessous, face, gorge et devant du cou d'un beau rougeâtre sans taches, sauf quelques larmes noires sur les côtés et au bas du plastron ; ventre, abdomen et flancs d'un blanc isabelle pur, ceux-ci flamméchés de noir ; sourcils roux encadrant le brun des joues. Bec et pieds bruns ; iris noisette. Taille : quinze centimètres.

Habite toute l'Europe orientale, du nord au sud, l'Asie et l'Afrique septentrionale et orientale. Il se reproduit dans le nord, depuis Archangel jusqu'au Kamtchatka ; et au midi, dans le bassin du Volga, dans la Turquie d'Europe, en Égypte et en Tunisie. Par exception, M. Lunel en a découvert une nichée près de Montpellier. Pond de quatre à cinq œufs roussâtres dans leur transparence.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 35. { PIPI A GORGE ROUSSE — *Anthus cervinus.* Keyserling et Blasius, *ex* Pallas. — Presque nat.
PIPI SPIONCELLE — *Anthus spinoletta.* Bonaparte, *ex* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.

Le nid est composé des mêmes matériaux et placé dans les mêmes conditions que celui de la Farlouse, dont le Pipi gorge rousse a, du reste, les mœurs et les habitudes.

PL. 35. — PIPI SPIONCELLE.

Anthus spinoletta (Bonap., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, gris foncé à reflet gris bleuâtre, chaque plume striée de noir en son milieu; large sourcil blanc et paupière inférieure blanche à l'angle externe; ailes brun noir ou bistre, avec les couvertures et les rémiges secondaires bordées de fauve grisâtre ; queue noire comme les ailes, la rectrice latérale blanche extérieurement; en dessous, devant du cou et poitrine lavés de blond isabelle; poitrine et abdomen blanc pur, les flancs seuls flamméchés de gris. Bec noir; pieds cendrés ; iris noisette. Taille : dix-sept à dix-huit centimètres.

Habite l'Europe et l'Afrique septentrionale; peu rare en France.

Niche à terre sous les pierres, quelquefois entre les fentes d'un roc; mais le plus souvent, d'après M. Bailly, au milieu des herbes, bruyères et myrtilles, sous des touffes de genièvre, de rhododendron, d'airelle ponctuée et de quelques abrisseaux grimpants. Mêmes matériaux pour le nid que les autres Pipis ; pond quatre ou cinq œufs oblongs, parfois un peu ventrus, d'un ton ou presque grisâtre, ou gris vineux, rougeâtre, violet et verdâtre, avec des taches brunâtres en recouvrant pour ainsi dire le fond au gros bout; ils mesurent vingt-deux millimètres sur seize.

Ce Pipi a la singulière habitude de varier son séjour selon les saisons : l'automne et l'hiver, dans les régions les plus basses, les prés arrosés, les marécages, le bord des eaux et des sources chaudes, d'où son nom d'*Aquaticus*, donné par Bechstein ; au printemps et l'été, dans les régions montagneuses, même les plus élevées, telles, en France, que les Pyrénées et les Alpes, et en Savoie, le mont Grenier, le mont Trélaz et le mont Cenis, d'où

son autre nom de *Montanus*, donné par Koch. Mêmes habitudes néanmoins que les autres espèces.

La Spioncelle semble sortir tout à fait du groupe des Pipis par sa livrée claire qui tranche d'une façon si remarquable sur leur livrée ordinaire. On va voir la contre-partie de cette exception dans l'espèce suivante.

PL. 36. — PIPI OBSCUR.

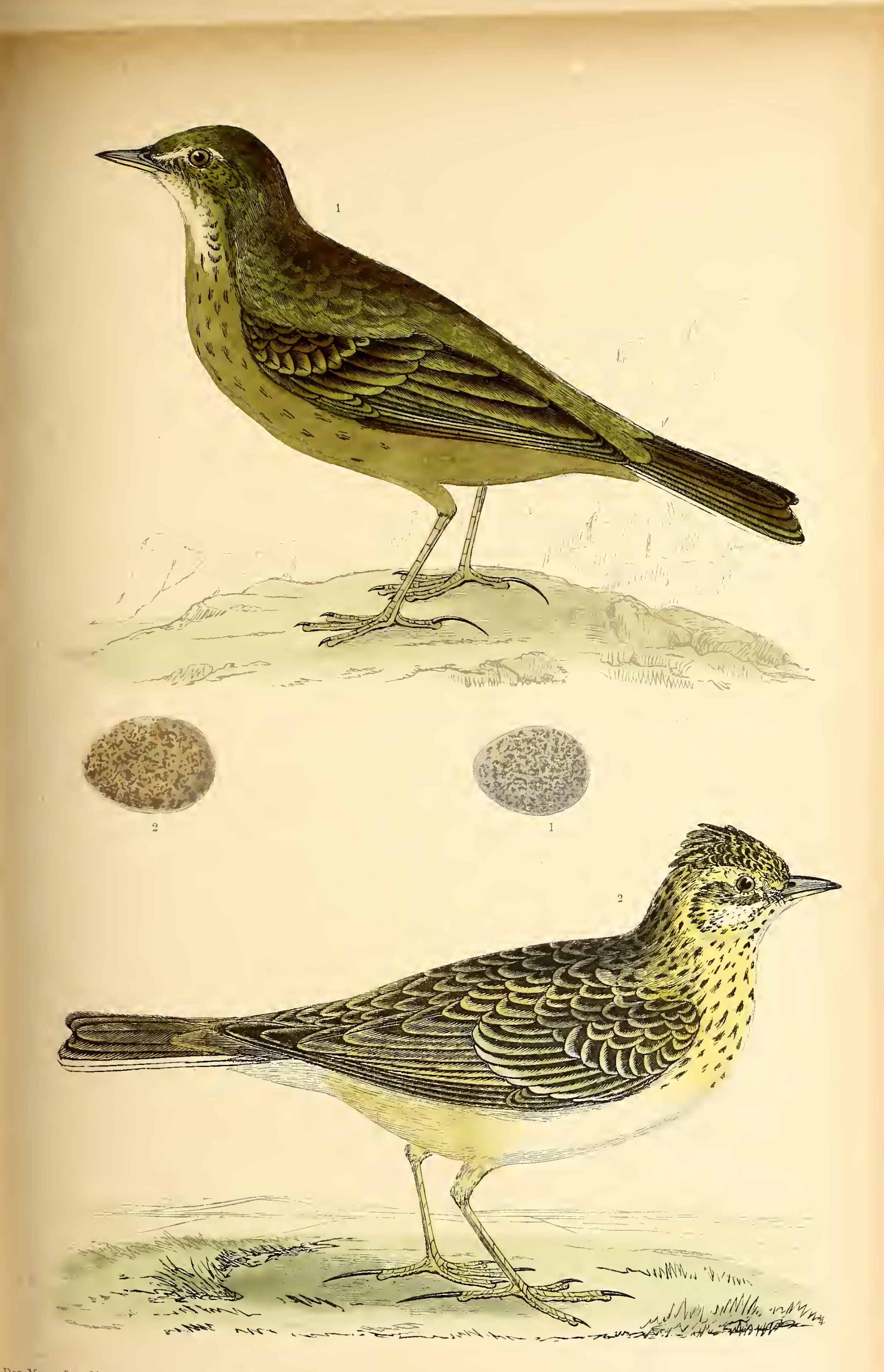
Anthus obscurus (Keys. et Blas., *ex* Pennant).

Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre, chaque plume du dos et des épaules écaillée de brun obscur au milieu; moins visible sur le croupion; trait blanchâtre au lorum, dessinant presque un sourcil; ailes brunes, frangées de gris olivâtre; queue brune, avec rectrice latérale blanche; en dessous, menton et gorge blancs, tout le reste d'un brun olivâtre clair uniforme, excepté les côtés du cou écaillés de noirâtre, et la poitrine flamméchée de même. Bec noir en dessus, jaune en dessous; iris brun clair; pieds gris brunâtre. Taille : de dix-sept à dix-huit centimètres.

Habite l'Europe septentrionale et occidentale; se trouve en Norwège, en Suède, en Angleterre et en France.

Niche près des bords de la mer, sur les falaises ou dans les rochers, et très abondamment, dit Gerbe, sur les îles et les presqu'îles que l'on rencontre entre Brest et Lorient. Pond de cinq à six œufs, variant du cendré au gris brun et au gris verdâtre, finement tachetés et pointillés, au gros bout surtout, de roussâtre et de brun plus foncé; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

Ses habitudes sont riveraines et maritimes, et c'est sur les grèves, les rochers à fleur d'eau et au milieu des algues, qu'il cherche sa nourriture, qui consiste en insectes, en mouches et en petits crustacés.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 36. { PIPI OBSCUR — *Anthus obscurus.* Keyserling et Blasius, *ex* Pallas. — Presque nat.
ALOUETTE DES CHAMPS — *Alauda arvensis.* Linnæus. — Presque nat.

3e GROUPE GÉNÉRIQUE

ALOUETTE, *ALAUDA* (Linn.).

Le groupe est caractérisé par un bec ou de la longueur de la tête, ou plus court, ou plus long, conique, droit ou plus ou moins infléchi; des narines basales, ovalaires, cachées en partie sous les petites plumes garnissant la base du bec; des ailes oblongues, la deuxième rémige dépassant les autres, la première presque nulle; une queue médiocre, ou carrée, ou plus ou moins échancrée; et par des tarses moyens, un peu plus longs que le doigt médian, l'ongle du pouce de la longueur de ce doigt ou un peu plus long, presque droit, parfois relevé, exceptionnellement très recourbé; quelques individus ont les plumes de la tête allongées et érectiles en manière de huppe; d'autres portent une touffe aux oreilles.

Les Alouettes proprement dites, quoiqu'on l'ait contesté longtemps, sont de passage et se rassemblent par grandes troupes pendant l'hiver; elles ont même cela de particulier, que ces rassemblements se font par milliers d'individus qui, une fois réunis, franchissent l'espace à une hauteur incroyable et à perte de vue, dont leur petit cri seul fait deviner leur passage au chasseur expérimenté. Elles doivent cette facilité de vol et de transport à la conformation, dont nous avons parlé, de leurs membres antérieurs sur lesquels les pennes sont réparties et divisées, comme chez les petits Échassiers, à l'humérus et au cubitus, de manière à former, pour ainsi dire, deux ailes; de telle sorte qu'une fois pris le vent, elles peuvent indéfiniment se soutenir. Cette conformation de ptilose alaire et cette faculté, qui n'ont pas été assez étudiées, donnent à ce groupe un intérêt tout spécial. On peut ainsi leur voir traverser l'espace en tourbillons nuageux presqu'à

toute heure du jour, et les entendre même la nuit. C'est à la suite de ces longs trajets qu'elles s'abattent en masse dans les champs et les guérets, surtout par les temps de neige, que l'on en fait d'immenses captures qui devraient en détruire la race, si la Providence n'y avait pourvu par une prodigieuse faculté de reproduction.

Quant à leurs habitudes naturelles, ces oiseaux se nourrissent de graines, d'herbes et d'insectes; ils font entendre, mieux encore que les Pipis, un petit ramage agréable en s'élevant perpendiculairement de terre, ou en restant comme suspendus et immobiles en l'air; ils chantent ainsi pendant la nuit ou au lever de l'aurore; ils nichent à terre; ils couvent même l'œuf du Coucou, ce qui prouve, comme l'observe Toussenel, que les Alouettes nourrissent leurs petits avec des insectes.

Les Alouettes, ainsi que d'autres oiseaux, offrent les exemples les plus remarquables de la providence de la nature qui, dans certaines familles zoologiques, sait mettre en rapport parfait (ce qu'avait déjà remarqué et ce que développait si bien Lapierre, dès 1800) la robe des divers animaux avec les milieux où ils sont appelés à vivre. Chez les Alouettes, non seulement la couleur du plumage, mais celle de leurs œufs, est en rapport avec ces milieux.

En raison de cette variabilité de caractères, qui n'apporte du reste aucune modification bien sensible dans les mœurs, on a établi, parmi les soixante espèces et plus que renferme le groupe qui est cosmopolite, différentes coupes sous les appellations suivantes : Mélanocoryphées, Mirafres, Mégalophones, Calandrelles, Alaudes, Lululles, Galérides, Certhilaudes, Otocoris et Macronyxs. Nous ne nous en préoccuperons donc pas autrement, laissant les exotiques de côté, que pour indiquer les plus notables de ces différences en ce qui concerne les espèces appartenant réellement à l'Europe, au nombre de huit; et prenant pour type l'Alouette commune ou des champs, nous en tirerons la mesure des habitudes et des facultés de ses congénères.

PL. 36. — ALOUETTE DES CHAMPS.

Alauda arvensis (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun fauve, les plumes de la tête écaillées et celles du derrière du cou striées de noirâtre; dos noirâtre, chaque plume largement bordée de fauve; petites et grandes couvertures de même couleur, les premières bordées de fauve, les dernières de blanchâtre, les rémiges primaires et secondaires ne laissant paraître que leurs lisérés fauves; queue noirâtre, marginée de fauve, avec les deux rectrices latérales blanc pur; en dessous, bas du cou, gorge et poitrine blanc jaunâtre flamméchés de noirâtre; ventre blanc ainsi que les couvertures anales; abdomen blond jaunâtre sans taches. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris brun; pieds brunâtres. Longueur totale : dix-huit centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale; commune partout.

Niche à terre, dans un sillon ou entre deux mottes; construit son nid avec des herbes sèches, de petites racines et des crins; pond de cinq à sept œufs plus ou moins ventrus, gris et plus ou moins finement tachetés de brun; ils mesurent vingt-quatre millimètres sur seize à dix-sept.

L'Alouette, comme dit Sonnini, est le musicien des champs; son joli ramage est l'hymne d'allégresse qui devance le printemps et accompagne le premier sourire de l'aurore; on l'entend dès les beaux jours qui succèdent aux jours froids et sombres de l'hiver, et ses accents sont les premiers qui frappent l'oreille du laboureur vigilant, car si la plupart émigrent, bon nombre sont sédentaires.

De là l'énorme destruction qu'on en fait en hiver.

L'Alouette des champs est des plus faciles à élever, se garde longtemps en cage, y conserve la même gaîté et la même souplesse de gosier, et retient aisément les airs qu'on lui apprend.

C'est une de celles qui ont le bec le plus court, à peine moitié de la longueur de la tête; l'ongle du pouce est droit.

PL. 37. — ALOUETTE LULU.

Alauda arborea (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, même distribution de couleur, en plus foncé, que chez l'Alouette des champs, sauf l'absence du blanc à la gorge, et que celui qui borde la dernière rangée des petites et des grandes couvertures est plus pur et dessine deux miroirs plus apparents; rectrices latérales également blanches; en dessous, comme chez l'Alouette des champs. Bec couleur de corne en dessus, jaunâtre en dessous; iris brun; pieds gris brunâtre. Taille : quinze centimètres.

C'est le type du groupe *Lulula* de Kaup.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

Niche comme la précédente; pond quatre à cinq œufs d'un blanc grisâtre ou roussâtre, mouchetés et pointillés de brun rouge clair ou de brunâtre; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

Contrairement à la plupart des autres Alouettes, celle-ci a la faculté de percher.

Au moment de la pariade, le mâle commence à faire entendre son ramage. De toutes les Alouettes, au jugement de Bechstein, c'est celle qui a le chant le plus beau et le plus agréable, et même c'est, de tous nos oiseaux indigènes, si l'on en excepte le Rossignol, celui dont le ramage est le plus délicieux.

PL. 38. — ALOUETTE CALANDRELLE.

Alauda brachydactyla (Leisler).

Mâle adulte : en dessus et en dessous, même disposition de couleurs que chez la Lulu, excepté que la robe est un peu plus



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 37. — ALOUETTE LULU — *Alauda arborea.* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 38. { ALOUETTE CALANDRELLE — *Alauda brachydactyla.* Leisler. — Presque nat.
ALOUETTE ALPESTRE. — *Alauda alpestris.* Linnæus. — Presque nat.

claire, sans être cendrée comme chez l'Alouette des champs, et que, sur la gorge, le blanc forme un large collier, le fauve occupant seul la poitrine. Bec brun clair; iris noisette; pieds brun rougeâtre. Taille : quatorze centimètres.

C'est le type des groupes *Calandrella*, Kaup; *Coryphidea*, Blyth; et *Calandritis*, Cabanis.

Il est vrai qu'elle se différencie par quelques caractères organiques marquants, indépendamment de l'exiguité de sa taille : d'abord, l'allongement extraordinaire des grandes couvertures alaires, qui atteignent presque l'extrémité des rémiges les plus longues; ensuite, l'extrême brièveté de ses doigts, et surtout de ses ongles, tous droits, et dont la pointe ne touche pas le sol.

Habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Niche comme les précédentes; pond de quatre à cinq œufs très semblables de coloration à ceux de la Lulu; comme pour toutes les espèces, ces œufs présentent des variétés. Moquin-Tandon en a vu dont le fond était blanc et sans taches; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

Elle fréquente les plaines élevées, les terrains calcaires, pierreux et sablonneux et les steppes dans la Russie méridionale, et a toutes les mêmes habitudes de ses congénères.

PL. 38. — ALOUETTE ALPESTRE.

Alauda alpestris (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun rougeâtre, chaque plume, noire au centre, largement bordée de brun; grandes couvertures et rémiges bordées de grisâtre, ainsi que les rectrices, dont les deux médianes sont en entier de la couleur du dos et les latérales blanches; plumes allongées du sommet de la tête noir de jais; front et sourcil jaune; en dessous, large moustache du même noir, partant de la base du bec, occupant tout le lorum et retombant au bas des joues; menton, gorge et côté du cou du même jaune

que le front, rehaussé d'un large plastron noir profond, ornant le haut de la poitrine, qui est blanche avec de rares mouchetures grises ; abdomen et sous-caudales d'un blanc rosé ou vineux. Bec d'un brun de corne plus clair en dessous; iris brun foncé; pieds noirs. Taille : dix-huit centimètres.

Type des groupes *Eremophila* de Boïé ; *Phileremos* de Brehm ; et *Otocoris* de Ch. Bonaparte.

Habite l'Europe et l'Asie septentrionale, se reproduit dans les régions du cercle arctique, dans la Laponie.

Niche à terre, sur les touffes de lichen; pond de cinq à six œufs d'un cendré verdâtre, avec des taches d'un vert olivâtre ou brunâtre plus ou moins foncé; ils mesurent vingt-trois millimètres sur dix-sept.

Mêmes mœurs et mêmes habitudes que l'Alouette des champs.

PL. 39. — ALOUETTE CALANDRE.

Alauda calandra (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun grisâtre, chaque plume, noire au centre, bordée de gris plus ou moins roussâtre, cette dernière couleur plus accentuée sur les grandes couvertures de l'aile, les rémiges et la queue ; large sourcil blanc; joues et lorums finement écaillés de noirâtre; en dessous, gorge blanche avec un large demi-collier noir de chaque côté du cou; poitrine roussâtre clair flamméché de brun vif; ventre et abdomen blanc plus ou moins azuré. Bec fort et élevé à la base, d'un jaune brunâtre plus foncé en dessus ; iris brun ; pieds d'un brun rougeâtre. Taille : de dix-neuf à dix-neuf centimètres et demi.

Type des groupes *Melanocorypha*, Boïé, et *Calandra*, Lesson.

Habite l'Europe méridionale, l'Asie occidentale et l'Afrique méridionale ; commune dans plusieurs départements de la France : Var, Hérault, Bouches-du-Rhône, où elle est sédentaire.

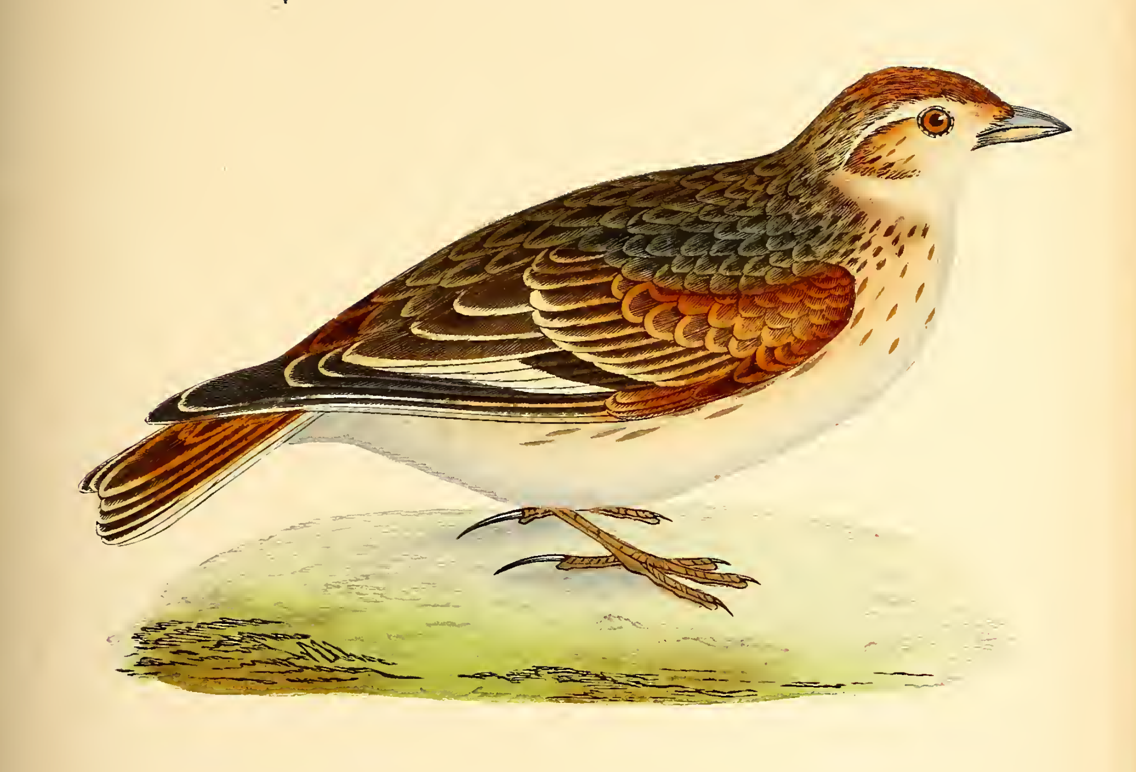
Niche comme les précédentes ; pond cinq ou six œufs, d'un blanc ou roussâtre, ou grisâtre, ou verdâtre, avec des taches

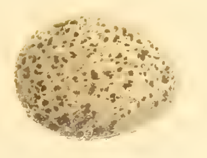


Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 39. — ALOUETTE CALANDRE — *Alauda calandra.* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.





D[illegible] Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. [illegible]schild. Éditeur. P[illegible]

Pl. 40. — ALOUETTE AU[illegible] AI[illegible] [illegible]ANCHE[illegible] *Alauda* [illegible]. Pall[illegible] — $\frac{4}{5}$ nat.

grises et rousses formant souvent couronne au gros bout; ils mesurent deux centimètres et demi sur un peu plus d'un et demi.

Mœurs et habitudes de l'Alouette des champs.

Une des plus fortes de taille, c'est une des plus remarquables pour son chant, tellement apprécié en Italie, que l'on dit communément *chanter comme une Calandre*, pour dire chanter bien. Elle s'élève facilement et arrive à se perfectionner en cage. Du reste, toutes les Calandres, en Europe comme en Asie, passent pour d'éminentes musiciennes.

PL. 40. — ALOUETTE AUX AILES BLANCHES.

Alauda leucoptera (Pall.).

Mâle adulte : en dessus, dos comme la précédente; sommet de la tête, joues, petites scapulaires, croupion et queue d'un roux ardent, les plumes bordées de plus clair et striées de brun; les deux rectrices latérales blanches, les autres blanches seulement à la pointe; rémiges secondaires blanches dans leur dernière moitié formant miroir, d'où son nom de *Leucoptera* que lui a donné Pallas; en dessous, sourcils et gorge blancs; joues et poitrine flamméchées de brun roux sur fond blanc; ventre et abdomen d'un blanc uniforme, légèrement azuré. Bec couleur de corne, bleuâtre en dessus, jaunâtre en dessous; iris roux rougeâtre; pieds brun foncé. Taille : vingt centimètres.

C'est le type des groupes *Phileremos* de Kesserling et Blasius; et *Calandrella* de Brandt.

Habite l'Europe orientale et l'Asie septentrionale; assez commune à Sarepta et sur les bords du Volga.

Niche comme toutes les Alouettes; pond de quatre à six œufs peu différents de ceux de l'espèce précédente, mais moins verdâtres; ils mesurent vingt et un à vingt-deux millimètres sur quinze à seize.

Elle a les mêmes habitudes et les mêmes qualités musicales que la Calandre ordinaire.

PL. 41. — ALOUETTE NÈGRE.

Alauda tatarica (Pall.).

Mâle adulte, en été : d'un noir profond uniforme ; au printemps, du même noir, mais avec un liséré blanc jaunâtre à chaque plume du dos ; front surmonté de plumes allongées, brunes, s'élevant en forme de huppe au-dessus de la tête. Bec jaunâtre, brun à la pointe ; iris brun ; pieds d'un noir bleuâtre. Taille : vingt centimètres et demi.

Habite l'Europe septentrionale et orientale, et l'Asie septentrionale ; fréquente dans la Russie méridionale.

On ignore son mode de propagation et ses habitudes.

PL. 42. — ALOUETTE COCHEVIS.

Alauda cristata (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun cendré, chaque plume largement bordée de brun fauve ; en dessous, sourcil blanc fauve ; gorge et abdomen blancs, striés de noirâtre sur les flancs ; poitrine fauve et flamméchée de noirâtre. Bec brunâtre un peu plus foncé en dessus ; iris noisette ; pieds d'un brun grisâtre. Taille : dix-huit centimètres.

Type du groupe *Galerida* de Boïé.

Habite toute l'Europe et l'Afrique septentrionale.

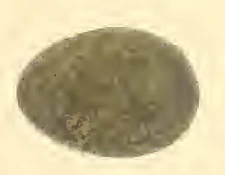
Niche comme l'Alouette des champs ; pond quatre à cinq œufs d'un gris jaunâtre, ou roussâtre, ou verdâtre, qui disparaît presque sous la multitude des grivelures brunes et noirâtres dont il est semé ; ils mesurent de vingt-deux à vingt-quatre millimètres sur dix-sept.

Le Cochevis est une véritable Alouette, quoi qu'on dise ; il en a toutes les mœurs et les habitudes, ainsi que le même amour du chant ; il vit plus isolé et se réunit en moins grand nombre :



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 41. — ALOUETTE NÈGRE — *Alauda tartarica.* Pallas. — $\frac{3}{4}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 42.—ALOUETTE COCHEVIS—*Alauda cr*[illegible]. Linnæu[illegible]t.

voilà toute la différence. Peu sauvage, presque familier, fuyant peu l'approche de l'homme, il est tout aussi facile à la domesticité et aussi apte à apprendre et à répéter les airs qu'on lui fait entendre.

5e FAMILLE

TURDIDÉS ou MERLES. — Turdidæ.

Cette famille se compose encore d'oiseaux éminemment musiciens, dont les types principaux sont notre Merle d'Europe et la Grive chanteuse.

Les Turdidés forment une des familles de l'ordre des Passereaux les plus nombreuses en espèces, puisqu'on en compte près de deux cents de toutes les parties du monde. On les distingue à leur plumage grivelé, ou bien à leurs couleurs uniformes ou distribuées par grandes plaques.

Ils entreprennent des voyages chaque année, à des époques fixes, et certaines espèces émigrent de leur séjour d'été par bandes souvent nombreuses; pourtant, quelques sujets restent sédentaires dans le pays qui les a vus naître et où ils ont été élevés.

Les uns sont buissonniers et arboricoles, les autres plus ou moins saxicoles. La plupart maçonnent le fond de leur nid de terre détrempée qui prend la consistance d'un véritable carton sur lequel en repose tout l'édifice. Les insectes, les vers, les larves, les chrysalides, les escargots, les baies, les cerises et les raisins composent leur nourriture. Ils sont naturellement sauvages et méfiants, jusqu'au point de ne se laisser guère approcher à la portée du fusil que par surprise; mais ils donnent au contraire assez facilement, l'automne et l'hiver, surtout à l'époque de leurs excursions, dans tous les pièges que leur tendent les braconniers et les chasseurs. Ils ne s'en plaisent pas moins généralement à l'état de captivité où l'on peut les entretenir à peu de frais, tout aliment leur convenant; ils y apprennent assez tôt à

siffler les airs qu'on s'applique à leur faire entendre, outre que plusieurs, à l'état sauvage, possèdent un talent imitateur de premier ordre. Leur chair est appréciée des gourmets.

La famille se compose de deux groupes génériques importants par le nombre d'espèces qu'ils renferment : les Merles et les Traquets.



Des Murs. Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 43. — MERLE NOIR — *Turdus merula.* Linnæus. — $\frac{1}{2}$ nat.

1er GROUPE GÉNÉRIQUE

MERLE, *TURDUS* (Linn.).

Bec plus ou moins court que la tête, aussi haut que large, arrondi en dessus, entamant plus ou moins les plumes du front à sa base, qui est garnie de quelques poils, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane; ailes variant du type suraigu au type subaigu, atteignant le milieu de la queue ou la dépassant à peine; queue ample, plus souvent carrée qu'arrondie; tarses scutellés, allongés et généralement de la longueur du doigt médian, qui est soudé à l'externe par sa base; l'ongle du pouce très crochu et le plus fort de tous.

Dix espèces seules de ce groupe appartiennent à l'Europe.

PL. 43. — MERLE NOIR.

Turdus merula (Linn.).

Mâle adulte : en dessus et en dessous, en entier d'un beau noir profond. Bec et bord libre des paupières jaune orange; iris brun: pieds d'un noir brûnâtre. Taille : vingt-six à vingt-six centimètres et demi.

Type du groupe *Merula* de Boïé.

Habite presque toute l'Europe, en Asie et en Afrique; très répandu en France, où il est sédentaire dans plusieurs localités, notamment dans le Perche.

Niche dans les bois, rarement sur les arbres élevés, sur les sommets des vieilles trognes, sur les buissons, souvent très près du sol, ou dans les lierres des vieux murs. Son nid, solidement

construit, en forme d'écuelle, est composé de terre détrempée, de mousse et de racines; pond de quatre à six œufs verdâtres, bleuâtres ou d'un gris sombre, avec des taches, plus ou moins nombreuses et plus ou moins grandes, d'un roux de rouille, ou rougeâtres, parfois remplacées par un semis de petits points de même couleur; ils mesurent trois centimètres sur deux.

Se nourrit d'insectes et de baies.

Pris jeune, le Merle noir s'apprivoise aisément; il apprend à siffler des airs, et même à contrefaire la voix humaine. Toujours en mouvement, il bat des ailes et remue sans cesse la queue.

PL. 44. — MERLE A PLASTRON.

Turdus torquatus (Linn.).

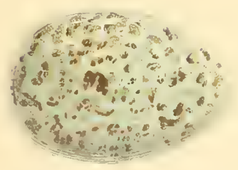
Mâle adulte : en dessus, d'un noir enfumé uniforme; en dessous, du même noir, mais chaque plume bordée de gris plus ou moins blanchâtre formant une écaillure régulière; haut de la poitrine orné d'un large plastron ou collier d'un blanc pur. Bec jaune, un peu noirâtre à la pointe; iris noisette; pieds d'un noir brunâtre. Taille : vingt-neuf centimètres environ.

Type du groupe *Copsichus* de Kaup.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale; se trouve dans presque tout le nord de l'Europe, dans les Vosges, les Hautes et Basses-Alpes, la Savoie, et dans l'est, en Grèce.

Niche comme le Merle noir; pond de quatre à six œufs verdâtres ou bleuâtres, marqués de taches roux de rouille ou rouge brique; ils mesurent trois centimètres sur deux.

Ce Merle, dit M. de Tschudi, est le seul oiseau de la famille qui fréquente les forêts des Alpes jusqu'à leur limite, et descend parfois au-dessous de mille mètres. Il habite en été les bois sombres et sauvages, vit dans les massifs d'épais buissons où, perché au sommet d'un grand sapin, il fait entendre sans interruption sa voix peu mélodieuse. Quoique très sauvage, il n'est pas très prudent. Ses mœurs sont les mêmes que celles du Merle



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 44. — MERLE A PLASTRON — *Turdus torquatus.* Linnæus. — ¼ nat



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 45. — MERLE LITORNE — *Turdus pilaris.* Linnæus. — ½ nat.

noir ; il a le même vol, bat comme lui des ailes et de la queue dès que quelque chose le frappe, et court au milieu des buissons en faisant des bonds. Il s'apprivoise aussi aisément.

PL. 45. — MERLE LITORNE.

Turdus pilaris (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, sommet de la tête, joues, bas du dos et croupion gris bleuâtre écaillé de noir au vertex ; lorum et dessous de l'œil noirs, le dessus avec une ligne sourcilière blanche ; derrière du cou, haut du dos, petites et grandes couvertures châtains ; rémiges brunâtres, les primaires bordées de cendré, les secondaires lavées de châtain clair ; rectrices noir brunâtre, la latérale bordée de gris foncé ; en dessous, gorge et poitrine d'un roux clair avec des taches lancéolées, noires à la première, et des écaillures de même couleur à la seconde ; ventre et abdomen d'un blanc plus ou moins pur écaillé de noir. Bec jaunâtre, noir à la pointe ; iris brun ; tarses brun cendré. Taille : vingt-sept centimètres et demi.

Type du groupe *Arceutornis* de Kaup.

Habite l'Europe et l'Asie septentrionale.

Niche et se reproduit en grand nombre dans les forêts de l'Allemagne et dans les plus hautes vallées des Alpes suisses ; niche aussi en France, où elle est de passage régulier ; pond de cinq à six œufs vert bleuâtre ou légèrement jaunâtre, avec de petites et grandes taches d'un roux de rouille ; ils mesurent trois centimètres sur deux.

Son nid, qu'elle établit généralement sur les arbres plus ou moins élevés et dans l'enfourchure des grosses branches, est fait avec un certain art, et même plus solidement que celui du Merle noir. Elle le revêt, par dehors, de mousse, de paille, de feuilles sèches, etc. ; mais le dedans est fait d'une sorte de carton médiocrement ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée et battue, fortifiée avec des brins de paille et de petites racines.

C'est sur ce carton que la plupart des Grives déposent leurs œufs, et presque sans aucun matelas, au contraire de ce que font les autres oiseaux. Ces nids sont des hémisphères creux d'environ dix à onze centimètres de diamètre.

Les baies sont le fond de la nourriture de la Litorne ; mais elle mange aussi des insectes et des vers, et c'est pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies, qu'on la voit courir dans les champs et gratter le sol ; elle fait la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés et où la terre est dégelée. Elle a une autre manie, c'est de chercher les mollusques pour joindre à sa nourriture déjà si variée.

Quoique amoureuse de sa liberté, la Litorne se conserve facilement en cage.

Son chant n'est, selon Bechstein, qu'un gazouillement rauque et désagréable. Un naturaliste anglais ajoute que, quoique le cri de cette Grive soit rude, elle ne laisse pas d'avoir un chant mélodieux, qu'elle fait entendre agréablement même dans la cage où on la tient enfermée.

Linné parle d'une Litorne qui, ayant été élevée chez un marchand de vin, se rendit si familière, qu'elle courait sur la table et allait boire du vin dans les verres ; elle en but tant qu'elle devint chauve ; mais ayant été renfermée durant un an dans une cage, sans boire de vin, elle reprit ses plumes.

PL. 46. — MERLE DE NAUMANN.

Turdus Naumanni (Temm.).

Mâle adulte : en dessus, brun roux, chaque plume foncée au centre ; petites et moyennes couvertures lisérées de grisâtre, ainsi que les rémiges primaires ; rectrices rousses, à l'exception des deux médianes couleur du dos ; en dessous, sourcils et moustaches d'un roux fauve encadrant les joues qui sont brunes et grivelées de noirâtre comme la tête ; menton blanc grivelé de noir ; poitrine cendrée, écaillée de noir ; abdomen et flancs



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl 46.—MERLE DE NAUMANN—*Turdus Naumanni.* Temminck.—$\frac{1}{3}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 47. — MERLE A GORGE NOIRE — *Turdus atrogularis*. Temminck. — ½ nat.



Des Murs. Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 48. — MERLE DRAINE — *Turdus viscivorus.* Linnæus. — ½ nat.

blancs, ceux-ci chargés de noir. Bec jaunâtre, noir à la pointe; iris noisette ; tarses d'un brun rose. Taille : vingt-cinq centimètres.

Type du groupe *Cychloselys* de Ch. Bonaparte.

Habite l'Europe orientale et l'Asie occidentale; fréquent en Hongrie, en Dalmatie et dans la Russie méridionale; accidentellement en France.

Nidification inconnue; œuf couleur vert d'eau, sans taches, mesurant trois centimètres sur presque deux.

PL. 47. — MERLE A GORGE NOIRE.

Turdus atrogularis (Temm.).

Mâle adulte : en dessus, cendré olivâtre plus foncé sur la tête; couvertures alaires finement lisérées de cendré jaunâtre ; en dessous, front, face, joues, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond, se nuançant en cendré sur le bout des plumes de cette dernière; partie inférieure de la poitrine et milieu du ventre d'un blanchâtre teinté de roussâtre sur les flancs, qui sont marqués de petites taches angulaires brun foncé; couvertures inférieures de la queue roussâtres, terminées de blanc. Bec brun, noirâtre en dessus, jaune en dessous; iris et pieds bruns. Taille : vingt-neuf centimètres environ.

Type du groupe *Planesticus* de Ch. Bonaparte.

Habite l'Europe orientale et l'Asie septentrionale ; commun en Hongrie et en Russie.

Mœurs et propagation inconnues.

PL. 48. — MERLE DRAINE.

Turdus viscivorus (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun cendré plus foncé à la tête, nuancé de roussâtre pâle au croupion; ailes et queue brun gri-

sâtre, parfois les petites couvertures terminées de blanc ; en dessous, d'un blanc légèrement teinté de fauve, avec de petites taches brunes ou noirâtres sur les côtés du cou et au menton, d'autres en fer de lance à la gorge, et d'autres en forme de croissant à la poitrine, à l'abdomen et au bas ventre, qui est fauve. Bec jaunâtre à la base, brun dans le reste ; iris brun rouge ; tarses brun jaunâtre. Taille : trente centimètres et demi.

Type du groupe *Ixocossyphus* de Kaup.

Habite toute l'Europe ; répandu en France et en Allemagne.

Niche sur les chênes, les hêtres, les marronniers d'Inde, les pins, etc. ; même mode de nidification que la Litorne ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc grisâtre ou verdâtre, ou plus souvent roussâtre ou vineux, avec de larges taches d'un brun rougeâtre ; ils mesurent trois centimètres sur deux et demi.

Son nom de *Grive du gui* lui vient de sa prédilection pour les baies de cette plante parasite ; elle mange et digère la pulpe de ces baies, dont elle se nourrit ; mais les graines ou pepins non digestibles sont rejetés à leur état naturel et conservent leur vertu germinative, ce qui fait que partout où elle se pose sur les arbres, notamment les pommiers, la Draine sème et propage le singulier parasite.

Elle a la même manière de vivre, du reste, et les mêmes habitudes que la Litorne ; mais, plus qu'elle, elle aime l'*abreuvoir* qui lui est si fatal pour les pièges.

PL. 49. — MERLE MAUVIS.

Turdus iliacus (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun foncé olivâtre, parfois avec l'extrémité des moyennes couvertures alaires tachetées imperceptiblement de blanc roussâtre ; joues comme le dos, encadrées en haut par une fine ligne sourcilière, et en bas par une large moustache d'un blanc pur ; en dessous, d'un blanc pur, nuancé de roussâtre aux deux côtés du cou, d'un roux ardent sur



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 49. — MERLE MAUVIS — *Turdus iliacus.* Linnæus. — 1/3 nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 50. — LE MERLE GRIVE — *Turdus musicus.* Linnæus. — ½ nat.

les flancs, le tout flamméché de taches en fer de lance, partie brunes, partie rousses, excepté le bas ventre, les sous-caudales et le dessous de la queue, qui sont presque sans aucune tache. Bec noir brunâtre en dessus, jaune vif en dessous; iris brun; pieds brun pâle. Taille : vingt-deux centimètres.

Habite l'Europe, où il est commun en Laponie, l'Asie septentrionale et le nord de l'Afrique.

Niche sur les arbres, dans les touffes de sureau et de sorbier, dont il mange les baies, ainsi que dans les buissons de bouleaux et d'aulnes ; pond cinq ou six œufs semblables, pour la couleur, à ceux du Merle noir et de la Litorne ; ils mesurent vingt-sept à vingt-huit centimètres sur vingt.

Le Mauvis émigre, comme la Litorne, en très grandes bandes; mais il arrive avant elle et après la Draine et la Grive ordinaire, dont nous allons parler. Il a le vol plus rapide que ces espèces, et vit comme elles. Il se cantonne de même, et se tient volontiers dans les champs qui avoisinent les vergers. Son chant n'a pas plus de mélodie que celui de la Litorne, quoique Vieillot prétende que le mâle fait entendre un ramage agréable.

PL. 50. — MERLE GRIVE.

Turdus musicus (Linn.),

Mâle adulte : en-dessus, d'un brun nuancé d'olivâtre plus clair sur le croupion ; couvertures des ailes bordées et terminées de roussâtre ; lorums et tour des yeux brun jaunâtre; en dessous, gorge blanche, sans taches ; côtés du cou et poitrine jaune roussâtre avec des taches triangulaires brunes ; ventre et flancs blancs, parsemés de taches ovoïdes brunes. Bec couleur de corne en dessus, légèrement jaunâtre en dessous ; iris brun noisette ; pieds gris brun. Taille : vingt-trois centimètres et demi.

Type du groupe *Turdus* de Kaup.

Habite toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Niche comme les autres espèces ; en diffère essentiellement par ses œufs, qu'elle pond au nombre de quatre ou six, et qui sont d'un beau bleu verdâtre avec quelques points noirs ou brun noir ; ils mesurent vingt-sept millimètres sur vingt.

Le chant de cette Grive est celui sur la qualité duquel tout le monde est d'accord.

Elle chante les trois quarts de l'année, dit de Montbeillard. Elle a coutume, pour chanter, de se mettre en haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets différents, comme celui de la Draine ; mais il est encore plus varié et plus agréable, ce qui lui a fait donner en plusieurs pays et, entre tous les naturalistes, par Linné le premier, le nom de *Grive chanteuse*, ou de *Grive musicienne.*

Son alimentation, ses habitudes sont celles des autres espèces, sauf son amour immodéré des raisins, qui lui attire de cruelles déceptions de la part des chasseurs, en automne ; aussi en a-t-elle pris le nom de *Grive des vignes.*

PL. 51. — MERLE BLEU.

Turdus cyaneus (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un beau bleu foncé ; ailes et queue d'un noir intense ; en dessous, du même bleu, avec des croissants noirâtres à partir du bas du cou. Bec et pieds noirs ; iris brun foncé. Taille : vingt-trois centimètres et demi.

Type du groupe *Petrocossyphus* de Boïé.

Habite l'Europe méridionale et toute l'Afrique, depuis l'Atlas jusqu'en Abyssinie.

Niche dans les fentes et les crevasses des rochers, sur les falaises, dans les bâtiments en ruines, même dans les clochers, dans les cavernes ; pond cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre pâle, sans taches, qui mesurent trois centimètres sur deux.

D'après M. Bailly, le nid serait négligemment fait de feuilles sèches, de mousse, de quelques racines, de foin et de paille pour



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl 51. { MERLE BLEU — *Turdus cyaneus.* Linnæus. — ½ nat.
MERLE DE ROCHE — *Turdus saxatilis* Linnæus. — ½ nat.

l'extérieur et le fond; puis le dedans serait matelassé d'herbes fines et d'autres matières mollettes, telles que laine, poils et bourre, selon les localités.

Se nourrit généralement d'insectes, qu'il prend à terre ou dans les interstices des rochers, et de baies de toute sorte, de pistachier, d'arbousier, de ronces, etc. Les docteurs Petit et Quartin-Dillon ont trouvé dans l'estomac et les intestins des individus qu'ils ont tués et disséqués, en Abyssinie, des coléoptères et des pois secs. Il y joint même à l'occasion, comme le Cincle, des crevettes et autres petits crustacés.

On sait que le roi François I[er] prenait un singulier plaisir à entendre le Merle bleu, et qu'à l'époque même où écrivaient Buffon et de Montbeillard, un mâle apprivoisé de cette espèce se vendait, pour sa belle voix, fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Constantinople; et M. Wright nous apprend qu'on donne quelquefois, dans l'île de Malte, pour un bon chanteur un prix presque fabuleux.

Le Merle bleu offre un caractère organique bien remarquable, signalé pour la première fois par Petit et Quartin-Dillon, que nous avons consigné, en 1852, dans nos oiseaux de l'*Encyclopédie d'histoire naturelle.*

La langue de cet oiseau, d'après ces deux voyageurs, est cartilagineuse, bifurquée, et a deux muscles cartilagineux recourbés derrière la tête, comme chez les Pics et les Grimpereaux.

Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il est unique jusqu'ici dans toute la série des vrais Passereaux non grimpeurs. C'est, en outre, toute une révélation; car on en doit conclure, ce que nous avons déjà fait en 1852, que le Merle bleu (car c'est notre même espèce européenne que nos deux voyageurs ont observée, en 1840, dans le Chiré, en Abyssinie), qui ne fréquente que durant la belle saison les régions montueuses et rocailleuses, a l'habitude, comme en quelque sorte le Grimpereau de murailles, d'y chercher sa nourriture dans les fissures et les trous des pierres et des rocs.

PL. 51. — MERLE DE ROCHE.

Turdus saxatilis (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête, cou, dos et petites couvertures des ailes bleu cendré, tournant au noirâtre sur le haut du dos et s'y terminant par une bande noire ; bas du dos d'un beau blanc écaillé de noir ; croupion brun noirâtre ; queue d'un roux vif, excepté les rectrices médianes d'un brun noir comme les rémiges, lesquelles sont, en outre, bordées de fauve grisâtre ; lorums noirs ; en dessous, gorge et devant du cou bleu cendré ; poitrine, ventre et abdomen roux ardent. Bec noir ; iris brun ; pieds brun jaunâtre. Taille : vingt centimètres et demi.

Type du groupe *Monticola* de Boïé.

Habite l'Europe méridionale et une grande partie de l'Afrique.

Niche, comme le Merle bleu, dans les fentes des rochers, dans les ruines et dans les clochers ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc verdâtre sans taches, qui mesurent vingt-trois millimètres sur vingt.

Rival du Merle bleu pour son talent musical, on le recherche pour son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la Fauvette, et a bientôt fait, comme lui, de s'approprier le ramage des autres oiseaux et les airs de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant le lever du jour, qu'il annonce par quelques sons éclatants, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage, au milieu de la nuit, avec une lumière, il se met aussitôt à chanter ; et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

TRAQUET, *SAXICOLA* (Bechst.).

Bec ou aussi long ou plus court que la tête, aussi haut que large, à mandibule supérieure le plus souvent à bords lisses, parfois échancrée; narines percées dans une membrane ou nue, ou entourée de petits poils; ailes sans type bien fixe, généralement allongées, tantôt suraiguës, tantôt subaiguës, à première rémige presque nulle, en général, et soit la seconde, soit la troisième excédant les autres; queue moyenne, ou carrée, ou légèrement échancrée; tarses grêles, minces, un peu plus longs que le doigt médian, qui est soudé par sa base à l'externe; doigts et ongles courts.

Les Traquets n'ont cessé de mériter, à tous égards, d'être placés à la suite ou à côté des Merles, auxquels ils confinent par leurs habitudes soit arboricoles, soit buissonnières, soit surtout saxicoles. Mais ils ont, à cette place, un autre titre auquel on n'a pas assez fait attention : c'est leur faculté d'imitation, dont il n'a jamais été parlé, si ce n'est par Crespon et par Gerbe. Ils sont, en un mot, de vrais polyglottes émérites à dérouter les chasseurs les plus expérimentés.

Nous confondons, sous le nom général de Traquet, toutes les coupes qu'on y a introduites, avec les dénominations d'Accenteurs, de Motteux ou Saxicoles, Pratincoles, sans parler d'autres groupes exotiques, formant un total de plus de cent espèces, habitant exclusivement l'ancien monde, y compris l'Australie, sur lesquelles dix seulement appartiennent à l'Europe.

Ils se plaisent, suivant les espèces, dans les lieux arides et pierreux, soit du désert et de la plaine, soit des montagnes, dans les jachères, les champs cultivés et les prairies, rarement dans les bois. Tantôt on les rencontre à terre, où ils courent souvent

avec vitesse, tantôt perchés sur la sommité des pierres, des buissons ou des tiges de plantes, dans les lieux découverts. Partout ils se montrent difficiles à tirer, à cause de la vivacité des mouvements de leur corps, des ailes et de la queue. Les vers, les insectes, les sauterelles, les grillons, les mouches, qu'ils saisissent à la course ou en volant, servent à leur pâture. Ils nichent à terre, au pied des arbrisseaux ou des plantes touffues, au milieu des herbes ou des amas de pierres, dans le sable, et quelquefois dans des creux de rochers ou des trous de murailles.

Leur chant, quoique simple, n'est pas dépourvu d'agrément, et est même rempli de charme et de mélodie chez plusieurs espèces. Leur vol est court, bas et filé.

PL. 52. — TRAQUET, ou ACCENTEUR PÉGOT.

Saxicola alpina (*ex* Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, brun roux derrière la tête, le cou et le haut du dos, brun cendré au bas du dos et au croupion, chaque plume de ces parties d'un brun noirâtre au centre ; petites et moyennes couvertures des ailes brun roux, bordées de gris; rémiges secondaires roussâtres; primaires noirâtres, avec un large miroir d'un blond roux dans le milieu de leur longueur, toutes bordées de gris à la pointe; queue du même brun grisâtre que le bas du dos, excepté les deux rectrices médianes du même brun roux, toutes les autres finement liserées de gris à leur bout; en dessous, menton et gorge blanc pur semé de petits croissants noirâtres; poitrine, ventre et abdomen d'un gris brunâtre, flammé de roux sur les flancs. Bec couleur de corne en dessus, jaune en dessous, avec la pointe noirâtre; iris noisette foncé; pieds brun rosâtre. Taille : dix-huit centimètres.

Type du groupe générique *Accentor* de Bechstein.

Habite toute l'Europe méridionale et fréquente les pics les plus élevés des Alpes et des Pyrénées.

Niche dans des creux ou des cavernes de rochers souvent



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 52. — TRAQUET, OU ACCENTEUR PEGOT — *Saxicola Alpina, ex* Gmelin. — $\frac{2}{3}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 53. — TRAQUET, OU ACCENTEUR MONTAGNARD — *Saxicola Montanella*, ex Pallas. — Presque nat.

inaccessibles, ou bien à l'intérieur des *entonnoirs* ou effondrements des régions gypseuses des Alpes, et des glaciers, quelquefois à terre, parmi des tas de pierres, sous des débris de roches amoncelées, et très rarement, dit M. Bailly, dans les creux de vieux pins ou sapins situés à la cime des rocs ou tout près des glaciers qu'il fréquente, ainsi que sous les toits des chalets, quoique bâtis à proximité des rochers qu'il aime à parcourir. Chose remarquable, et qui semble justifier la place que nous lui assignons, la structure et la forme de son nid sont celles du nid du Merle de roche, et forment tout autant de volume. Pond cinq ou six œufs d'un beau vert bleuâtre et sans taches, qui mesurent un peu plus de deux centimètres sur un et demi.

Ils se nourrit d'insectes, de chenilles, de larves, de baies, de fruits et de semences.

Quant à son chant, il se compose, dit de Tschudi, de strophes courtes et mélodieuses, articulées d'une voix claire, qui rappellent assez le chant des Alouettes.

Les gourmets recherchent sa chair qui, en automne, est généralement parfumée de l'odeur du thym et du serpolet, dont il se nourrit.

PL. 53. — TRAQUET, ou ACCENTEUR MONTAGNARD.

Saxicola montanella (*ex* Pall.).

Mâle adulte : en dessus, tête très large, bande du bec aux oreilles d'un noir profond, tiqueté de blanc au-dessus des joues; autre large bande sourcilière d'un fauve isabelle; bas du cou et du croupion d'un brun rougeâtre cendré, flamméché de brun rouge; épaules noirâtres; petites et moyennes couvertures alaires brunes, bordées de blanc jaunâtre, formant miroir; rémiges brun rougeâtre; queue brune; en dessous, jaune isabelle, avec quelques flammèches brunes aux flancs. Bec brun, jaune à la base; iris noisette; pieds brun jaunâtre. Taille : quatorze centimètres et demi.

Habite les parties orientales du sud de l'Europe et l'Asie occidentale; se trouve en Crimée; peu commun dans les États Napolitains, en Dalmatie et en Hongrie.

Fréquente autant les montagnes que les vallées et les prairies, et, en automne, pénètre même jusque dans les jardins d'Odessa; pond de quatre à cinq œufs d'un vert pâle et sans taches, qui mesurent vingt-deux millimètres sur quinze.

PL. 54. — TRAQUET, ou ACCENTEUR TRAINE-BUISSON.

Saxicola modularis (*ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun cendré, avec des taches plus foncées au sommet de la tête et de grandes flammèches brun roux sur le centre des plumes du dos et des couvertures alaires; petites, grandes couvertures et pennes des ailes noirâtres, bordées de roussâtre et de blanc jaunâtre à leur extrémité; queue brun terne, les deux médianes lisérées de grisâtre; en dessous, tour des yeux et joues noirâtres, très finement striés de brun; côtés du cou, gorge et poitrine d'un cendré bleuâtre; flancs et croupion d'un gris roussâtre, les premiers flammés de roux; couvertures inférieures de la queue brunes, avec une large bordure blanche; ventre blanc. Bec noirâtre; iris brun; pieds jaunâtres. Taille : quatorze centimètres et demi.

Type du groupe générique *Prunella* de Vieillot.

Habite presque toute la partie tempérée de l'Europe, et même fort avant dans le nord; sédentaire en France dans beaucoup de localités, entre autres dans le Perche.

Niche dans les bois, les jardins, les taillis, sur les buissons, dans les haies, souvent presque à terre. Son nid ressemble, par la masse de mousse qui le recouvre en dehors, plutôt à un nid de Merle ou de Grive qu'à celui d'un petit Passereau; pond quatre ou cinq œufs d'un bleu d'azur sans taches; ils mesurent deux centimètres sur treize millimètres.





Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 54.—TRAQUET, OU ACCENTEUR TRAINE-BUISSON—*Saxicola Modularis, ex* Linnæus.—Presque nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 55. { TRAQUET MOTTEUX — *Saxicola Ænanthe.* Bechstein, *ex* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.
TRAQUET STAPAZIN — *Saxicola Stapazina.* Temminck, *ex* Gmelin. — $\frac{4}{5}$ nat.

Se nourrit de larves, d'insectes, de vers et de graines, qu'il vient chercher jusque dans les cours des fermes.

C'est un des oiseaux qui aiment le plus les jardins et les parcs pendant l'hiver ; on ne peut guère le comparer, pour sa gentillesse et sa familiarité, qu'au Troglodyte.

Il s'élève fort bien en cage.

PL. 55. — TRAQUET MOTTEUX.

Saxicola œnanthe (Bechst., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, gris cendré ; front, bande au-dessus des yeux blancs, tour des yeux, depuis le bec jusqu'au-dessous des oreilles, d'un noir profond ; ailes du même noir, les grandes couvertures bordées de fauve à leur pointe ; queue blanche sur les deux tiers de sa longueur, noire dans le reste jusqu'au bout, excepté les deux rectrices médianes entièrement noires ; en dessous, devant du cou et poitrine d'un roussâtre clair ; ventre et abdomen blancs. Bec, iris et pieds noirs. Taille : seize à dix-sept centimètres.

Habite toute l'Europe, où il est répandu depuis le sud jusqu'au cercle arctique, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Niche, selon les localités, sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, sous les pierres dans les friches, auprès des carrières et à l'entrée des terriers abandonnés par les lapins, ou bien entre les pierres des petits murs à sec, dont on fait les clôtures dans les pays montagneux ; souvent même, il le place, dit Knap, l'auteur anglais du *Journal d'un naturaliste*, dans les carrières et les fosses creusées pour tirer le sable. Cet observateur en découvrit un entre deux gros fragments de rocher, où l'oiseau s'était glissé comme eût fait une souris ; en sorte que, pour s'en emparer, il fallut briser la pierre. Le nid est assez grossièrement construit de petits morceaux de bois, de copeaux, de mousse, de plumes, de toute sorte de matériaux ; il est remarquable, dans ce cas, par une espèce d'abri au-dessus et collé

contre la pierre ou la motte sous laquelle est construit tout l'ouvrage; on y trouve communément cinq ou six œufs d'un blanc verdâtre pâle, le plus souvent sans taches, mais quelquefois avec de très petits points peu abondants, bruns ou d'un roux de rouille, sur le gros bout ; ils mesurent vingt et un millimètres sur quinze.

Le Traquet motteux est aussi le *Cul blanc* des campagnes.

PL. 55. — TRAQUET STAPAZIN.

Saxicola stapazina (Temm., *ex* Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, front et sommet de la tête d'un blanc pur; nuque, derrière du cou et haut du dos roux isabelle, le bas d'un blanc lavé de fauve; ailes d'un noir profond; queue comme chez le Motteux; en dessous, lorums, tour inférieur des yeux, joues et toute la gorge du même noir que les ailes; cou blanc; poitrine comme le dos; ventre et abdomen blancs. Bec noir; iris brun; pieds d'un cendré bleuâtre. Taille : de quinze à seize centimètres.

Type du groupe générique *Vitiflora* de Brisson et de Ch. Bonaparte.

Habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique; commun dans le midi de la France, en Italie, en Dalmatie, en Grèce et dans l'Archipel.

Niche de la même manière que le Motteux; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc verdâtre, avec de petits points rougeâtres réunis au gros bout; ils mesurent deux centimètres sur treize millimètres.

Il fréquente les lieux incultes, ainsi que les vignes en plaine couvertes de cailloux, d'où son nom latin de *Vitiflora.* Se nourrit d'insectes.

Il a l'habitude de contrefaire une partie du chant ou les cris d'appel de tous les oiseaux de son voisinage, soit en volant, soit posé sur quelque éminence ; il en a même reçu, en Provence, le nom de *Reynaouby* (loquace, bavard).



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 56. { TRAQUET OREILLARD — *Saxicola aurita.* Temminck. — $\frac{4}{5}$ nat.
TRAQUET LEUCOMÈLE — *Saxicola Leucomela.* Temminck. — $\frac{4}{5}$ nat. }

PL. 56. — TRAQUET OREILLARD.

Saxicola aurita (Temm.).

Mâle adulte : en dessus, front blanc; nuque, derrière du cou et dos d'un blanc roussâtre; ailes noires; croupion blanc; queue comme le Stapazin; en desssus, lorums, tour des yeux et joues d'un noir profond; menton et gorge blancs; poitrine comme le dos; ventre et abdomen blancs. Bec et iris noirs; pieds d'un noir cendré. Taille : quinze centimètres et demi.

Habite, comme le précédent, l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique; assez commun dans le midi de la France, dans les Provinces Illyriennes, en Sardaigne.

Niche de même que le Stapazin; pond de cinq à six œufs très semblables aux siens, d'un blanc verdâtre, avec des taches rougeâtres ou brun de rouille, plus accentuées et plus également réparties à la surface; ils mesurent deux centimètres sur deux et demi.

« Je vois peu de groupes, disait encore Gerbe, au sujet de l'Oreillard et du Stapazin, chez lesquels deux espèces aient, comme celles-ci, absolument les mêmes habitudes, le même chant, le même régime. S'il n'y avait pas entre elles une différence sous le rapport du plumage, ce serait à se demander si réellement elles se distinguent spécifiquement (1). »

PL. 56. — TRAQUET LEUCOMÈLE.

Saxicola leucomela (Temm., *ex* Pall.).

Mâle adulte : en dessus, sommet de la tête, derrière du cou et croupion blanc pur; manteau et ailes noir profond, les grandes couvertures frangées de blanc à leur bout; queue comme chez

(1) *Ornithologie Européenne.*

le Stapazin et l'Oreillard ; en dessous, toute la face jusqu'à la paupière supérieure, menton, gorge, devant et côtés du cou du même noir que le manteau ; poitrine et toute la partie inférieure blanche. Bec, iris et pieds noirs. Taille : quinze à quinze centimètres et demi.

Habite l'Europe septentrionale et orientale, et l'Asie occidentale ; se trouve en Laponie ; très commun dans la Nouvelle-Russie et sur les bords du Volga, presque jamais dans nos climats tempérés.

Niche, comme les précédents, assez souvent dans les endroits d'accès difficile et dans les fentes des rochers ; il nicherait même, d'après Temminck, sous le toit des églises et des maisons ; pond quatre ou cinq œufs semblables à ceux des autres Traquets, dont il a aussi les mœurs et le genre de vie ; ils sont d'un blanc légèrement verdâtre, avec des taches rougeâtres réunies au gros bout ; ils mesurent deux centimètres sur treize ou quatorze millimètres.

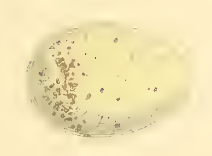
PL. 57. — TRAQUET RIEUR.

Saxicola leucura (Keys. et Blas., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus et en dessous, en entier d'un noir profond teinté de brun sur les rémiges primaires, à l'exception du croupion et de la région anale d'un blanc pur ; queue comme chez les précédents, le blanc des rectrices lavé seulement de fauve. Bec noir ; iris brun ; pieds cendrés. Taille : dix-neuf centimètres et demi.

Type du groupe générique *Dromolæa* de Cabanis.

Habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique, où il s'étend de Tunis, en passant par l'Algérie, au Maroc, et de l'Atlas en Nubie ; commun en France, où il est sédentaire sur les Pyrénées, les Hautes et les Basses-Alpes, en Espagne, en Sicile, en Sardaigne et en Corse.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 57. — TRAQUET RIEUR — *Saxicola Leucura.* Keyserling et Blasius, *ex* Linnæus. — $\frac{3}{4}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 58. — TRAQUET TARIER — *Saxicola Rubetra.* Bechstein, *ex* Linnæus. — Grandeur nat.

Niche au milieu des rochers, dans les terriers, parfois dans les crevasses des vieux édifices en ruines, dans lesquelles Crespon en a trouvé les œufs; son nid est compact et composé de mousse en dehors et de poils en dedans ; il y pond communément quatre œufs d'un blanc verdâtre, terne, clairsemé de taches ou mouchetures de rouille rougeâtre, concentrées au gros bout; ils mesurent vingt-quatre millimètres sur quatorze.

Son chant est monotone et consiste en trois notes; mais son cri d'appel est clair, bruyant et musical; c'est la ressemblance parfois de ce cri avec un ricanement qui a fourni à Levaillant l'idée de donner à ce Traquet le nom de *Rieur*.

PL. 58. — TRAQUET TARIER.

Saxicola rubetra (Bechst., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, sommet et derrière de la tête et du cou, manteau et croupion, d'un brun obscur, chaque plume remplie au centre par une large flammèche noire; couvertures des ailes noirâtres, bordées de brun, avec un miroir blanc pur sur les moyennes couvertures ; rémiges primaires d'un brun noir; queue blanche, avec les rectrices médianes en entier et l'extrémité de toutes les autres d'un noir brun; en dessous, large bande sourcilière, du bec aux oreilles, blanche; joues d'un brun noir entourant le derrière du cou, dont les côtés sont bordés de blanc; gorge blanche ; devant du cou et poitrine d'un roux clair, plus pâle sur les flancs et au ventre ; abdomen blanchâtre. Bec et pieds noirs; iris brun. Taille : douze centimètres et demi.

Type du groupe générique *Pratincola* de Koch.

Habite toute l'Europe jusque vers le nord, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Niche à terre, dans une ornière ou dans un sillon, au pied d'une touffe d'herbe, ou sur les rameaux épineux d'un buisson d'ajoncs; pond de cinq à six œufs d'un vert bleuâtre, générale-

ment sans taches, qui mesurent près de deux centimètres sur quatorze millimètres.

C'est aussi un grand imitateur.

En liberté, il se plaît dans les lieux découverts, les prairies naturelles et artificielles, ce qui ne l'empêche pas de fréquenter les prairies et les lieux incultes des basses montagnes, et de se montrer dans les Alpes, jusqu'à quatorze cents et deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer.

PL. 59. — TRAQUET RUBICOLE.

Saxicola rubicola (Bechst., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête et cou d'un noir parfait; dos et petites couvertures alaires brun noirâtre, chaque plume lisérée de plus clair jusqu'au croupion qui est blanchâtre; grandes couvertures et rémiges secondaires du même brun liséré de fauve ; grandes rémiges brun noirâtre, un miroir blanc sur l'aile ; large tache blanche au côté inférieur du cou ; queue comme les rémiges primaires ; en dessous, gorge et cou du même noir que le dessus; poitrine d'un roux rougeâtre ardent, se changeant en blanc roussâtre sur l'abdomen; région anale blanche. Bec, iris et pieds noirs. Taille : de douze à treize centimètres.

Habite presque toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale ; se trouve toute l'année dans le midi de la France, en Savoie et en Italie. Niche à terre, suivant les localités, dans un petit creux entre les racines, au pied d'un buisson, ou bien dans les champs incultes, dans les terrains, quelquefois au milieu des rochers ; pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre pâle, avec quelques taches ou points roussâtres, qui mesurent dix-neuf millimètres sur treize.

Les lieux secs, incultes, pierreux ou sablonneux et en même temps couverts de bruyères, d'ajoncs ou de broussailles, sont le séjour habituel de ce Traquet; il préfère cependant à la plaine les régions montagneuses.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 59. — TRAQUET RUBICOLE *Saxicola Rubicola.* Bechstein, *ex* Linnæus. Grand[r] nat.

3e TRIBU

DÉODACTYLES TENUIROSTRES

Deodactyli tenuirostri

Cette tribu ne renferme qu'une seule famille, qui n'est que la continuation de celle des Merles et des Traquets, sous un type plus restreint et tout aussi uniforme, et sous un moule plus petit. Le bec est généralement droit, mince et effilé; et il est difficile de saisir aucun caractère organique bien accentué, sans entrer plus avant dans l'étude de la famille, dont les mœurs seules offrent quelque différence; et encore n'est-ce qu'au point de vue seul de la nidification.

FAMILLE UNIQUE

SYLVIDÉS ou FAUVETTES. — Sylvidæ.

Les Sylvidés, à peu d'exceptions près, sont loin d'avoir des couleurs brillantes, mais ils rachètent la modestie de leur parure par des qualités qui leur sont propres. Et comme s'ils en avaient conscience, peu farouches de leur nature, ils recherchent volontiers la présence de l'homme, moins pour se laisser voir que pour se faire entendre, car presque tous possèdent un ramage et sont plus ou moins musiciens; quelques-uns même sont des virtuoses remarquables pour embellir le silence de la nuit. Jamais en bandes ou en troupes, que dans les moments de leurs passages, ils ne vivent qu'en petites familles qui se dispersent bientôt; plusieurs sont sédentaires; le plus grand nombre, sans émigrer à proprement parler, sont erratiques en ce sens qu'ils changent de localités pour suivre la marche du soleil dans les régions où ils s'établissent à la recherche des insectes et des baies, dont ils

se nourrissent. Beaucoup plus habiles architectes qu'on ne l'admet en général, ils varient infiniment le mode de construction de leur nid : les uns, c'est le plus petit nombre, le faisant à couvert, même dans des trous de murailles; les autres en forme de coupe, soit à terre, soit dans les buissons, les arbustes et les taillis, rarement sur les arbres; il en est enfin qui, ne fréquentant que le bord des eaux et les jonchaies, le tissent en forme de bourre au milieu d'une touffe de joncs. Ce sont plus ces diverses circonstances d'habitudes que de véritables différences organiques qui, comme nous venons de le dire, peuvent servir à distinguer et à classer entre eux les groupes qui composent la famille.

Nous n'adopterons que les groupes génériques suivants, au nombre de sept :

Rouge-Queue. — *Ruticilla.*
Rouge-Gorge. — *Rubecula.*
Rossignol. — *Philomela.*
Fauvette proprement dite. — *Sylvia.*
Rousserolle, ou Effarvatte. — *Calamoherpe.*
Pouillot. — *Phyllopneuste.*
et Roitelet. — *Regulus.*

Ier GROUPE GÉNÉRIQUE

ROUGE-QUEUE ou RUBIETTE, *RUTICILLA* (Brehm).

Bec faible, moitié plus court que la tête, un peu plus large que haut, à bords lisses et sans échancrure à la mandibule supérieure; narines basales, ovalaires, percées dans une membrane qui les recouvre à moitié; ailes obtuses, s'étendant jusqu'aux deux tiers de la queue, la quatrième rémige la plus longue, la première très courte; tarses grêles, d'un grand tiers plus longs que le doigt médian, recouverts de trois ou quatre scutelles; ongles faibles, celui du pouce le plus fort.

On en connaît une vingtaine d'espèces propres à l'ancien monde, dont trois appartiennent à l'Europe.

Les Rouges-Queues, appelées aussi Rubiettes, fréquentent les buissons et la lisière des bois et se plaisent, suivant les espèces, au bord des ruisseaux, au versant des collines, parmi les ronces des ravins, ou bien sur les rochers et les bâtiments en ruines. Leur vol est bas et peu soutenu; elles ne font que sautiller de branche en branche, d'où elles se précipitent vivement et fréquemment à terre, pour ramasser l'insecte qu'elles ont aperçu. Elles accompagnent chaque mouvement du corps, soit en marchant, soit en se posant, d'un certain frétillement et redressement de la queue, comme dit Toussenel, bizarre et caractéristique, que nous avons remarqué à divers degrés chez les deux familles précédentes. Toutes nichent dans les trous des arbres vermoulus, dans les crevasses des rochers ou des vieux murs et sous les toits des maisons solitaires et abandonnées.

PL. 60. — ROUGE-QUEUE DE MURAILLE.

Ruticilla phœnicura (Bonap., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, sommet de la tête d'un beau blanc mat éclatant; nuque, cou jusqu'au milieu du dos, cendré bleuâtre; bas du dos et croupion roux ardent; ailes brunes, marginées de gris roussâtre; queue rousse, excepté les deux rectrices médianes de la couleur des ailes; en dessous, face, à partir du front, joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un noir profond ; ventre du même noir que le croupion, moins foncé sur les flancs et blanchâtre au ventre. Bec et pieds noirs; iris brun. Taille : quatorze centimètres et demi.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; très répandue partout en France; se trouve identique dans l'Inde, en Algérie, en Égypte, et même en Nubie.

Niche dans les trous d'arbres et des vieilles murailles, quelquefois même sous les toits des maisons à la campagne; pond de cinq à six œufs d'un bleu de ciel, qui mesurent dix-huit millimètres sur treize.

C'est une espèce des plus domesticables.

Le plumage de la Rubiette de muraille, et encore plus son chant et sa gaîté, sont bien faits, dit Bechstein, pour la rendre agréable. Toujours en action, elle s'incline à chaque pas et remue la queue. Elle sait encore embellir son chant naturel, composé de quelques strophes assez jolies, en y ajoutant quelques parties de celui des oiseaux avec lesquels elle se trouve. Bechstein en cite une qui nichait sous son toit, et qui imitait assez bien un Pinson qu'il tenait en cage à sa fenêtre. Son voisin en possédait une autre, dans son jardin, qui répétait quelques phrases d'une Fauvette à tête noire dont le nid était tout auprès. Cette facilité de s'approprier le chant d'autres oiseaux est rare dans les Rubiettes à l'état sauvage, et paraît propre à celle-ci. Elle s'ap-



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 60. — ROUGE-QUEUE DE MURAILLE — *Ruticilla Phœnicura.* Ch. Bonaparte, *ex* Linnæus. — $\frac{4}{5}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 61. — ROUGE-QUEUE TITHYS — *Ruticilla Tithys.* Brehm *ex* Scopoli. — Presque nat.

privoise tellement, qu'elle vient prendre les vers de farine dans la main.

PL. 61. — ROUGE-QUEUE TITHYS.

Ruticilla Tithys (Brehm, *ex* Scopoli).

Mâle adulte : en dessus, tête, cou, dos et scapulaires d'un cendré foncé bleuâtre; ailes brunes, les rémiges secondaires d'un blanc pur sur leur page externe; croupion et queue roux ardent, les rectrices médianes de celles-ci brunes dans toute leur longueur, les autres brunes seulement à leur extrémité; en dessous, face, gorge, devant et côtés du cou d'un beau noir, finement écaillé de gris bleuâtre; poitrine d'un cendré bleuâtre largement écaillé de noir; abdomen blanc roussâtre. Bec et pieds noirs; iris brun. Taille : quinze centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; sédentaire en France dans beaucoup de départements.

Niche, comme le précédent, dans les crevasses des rochers, dans les trous des vieux murs, sous les toits des maisons; pond cinq ou six œufs d'un blanc pur et sans taches, qui mesurent deux centimètres sur quatorze millimètres.

Le Rouge-Queue Tithys est aussi facilement domesticable que celui de muraille.

On a, sous le nom de *Cairii*, voulu faire une espèce d'une simple variété.

PL. 62. — ROUGE-QUEUE A VENTRE ROUX.

Ruticilla erythrogastra (Brehm, *ex* Güldenst.).

Mâle adulte : en dessus, sommet de la tête, derrière du cou, dos et ailes d'un noir profond, celles-ci avec un large miroir blanc pur sur les rémiges secondaires; sourcil blanc du bec jusqu'aux joues; tache blanche au bas latéral du cou; croupion

et queue d'un roux ardent, les rectrices médianes entièrement noires, les autres noires seulement à la pointe ; en dessous, joues noires, menton, devant du cou, gorge et poitrine du même roux que le croupion, tournant au blanc roux et au blanchâtre sur les flancs et l'abdomen. Bec et pieds noirs ; iris brun. Taille : dix-huit centimètres et demi.

C'est le *Ruticilla moussieri* de Brée, et la plus grande de nos trois espèces.

Habite l'Europe orientale et l'Asie occidentale.

Niche et a les mêmes mœurs que les précédents, tout en préférant les rochers, les montagnes et les bords rocailleux de leurs torrents, telles que celles du Caucase, où l'a rencontré Güldenstaedt; son œuf est blanc et sans taches, et mesure deux centimètres sur un et demi.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 62. — ROUGE-QUEUE A VENTRE ROUX — *Ruticilla Erythrogastra.* Brehm, *ex* Güldenst. — ⅔ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 63. — ROUGE-GORGE BLEU — *Rubecula cyanecula*, *ex* Meyer et Wolf. — $\frac{4}{5}$ nat.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

ROUGE-GORGE, *RUBECULA* (Brehm).

Bec moitié de longueur de la tête, aussi haut que large, très peu infléchi, à mandibule supérieure à bords lisses ou légèrement échancrée à la pointe; narines basales, ovalaires, ou garnies de quelques poils, ou nues; ailes ou surobtuses, ou subobtuses, tantôt les troisième et quatrième rémiges égales, les plus longues, tantôt les quatrième et cinquième; queue égale; tarses minces, couverts de trois ou quatre scutelles, plus longs que le doigt médian; ongles faibles, celui du pouce le plus fort.

Composé de six espèces d'Europe, d'Asie et d'Afrique, ce groupe n'en fournit que deux à l'Europe. Nous avons cru devoir y comprendre la Gorge-Bleue, dont les mœurs sont les mêmes.

PL. 63. — ROUGE-GORGE BLEU.

Rubecula cyanecula (*ex* Mey. et Wolf).

Mâle adulte : en dessus, d'un cendré brun, plus foncé au centre des plumes à la tête, à la nuque et au dos; ailes brunes, bordées de plus clair, les rémiges noirâtres; queue noirâtre, rousse dans le second tiers de sa longueur; en dessous, sourcil blanc recouvrant l'œil du bec aux oreilles; joues d'un brun fauve; large plastron bleu d'azur, s'étendant du dessous du bec à la base du cou, où il est encadré d'un triple collier, le premier noir velouté, le second d'un blanc pur, le troisième et dernier, le plus large, d'un roux ardent se fondant avec le blanc grisâtre des parties inférieures du corps; le plastron bleu est, en outre, comme percé à la gorge par une tache médiane d'un roux plus

ou moins foncé, quelquefois blanchâtre. Bec et pieds brun noirâtre; iris brun noisette. Taille : quinze centimètres.

C'est le type du groupe générique *Cyanecula* de Brehm.

Habite l'Europe, l'Asie orientale et l'Afrique septentrionale et orientale jusqu'en Abyssinie, d'où l'ont envoyé au Muséum Petit et Quartin-Dillon; en Europe, se trouve en Suède, dans la Russie méridionale, en Allemagne, en Belgique, en Savoie et en France, où il se reproduit dans quelques départements.

Niche dans le creux des saules, presque à terre et sous les racines, et aussi dans les piles de bois entassées près des berges des rivières ; grossièrement composé en dehors avec des feuilles, des herbes sèches, de la mousse et des racines flexibles, recouvertes et garnies avec plus de soin en dedans de tiges de foin, de paille très fine, de poils et de plumes, le nid renferme cinq à six œufs d'un vert olivâtre ou bleuâtre, avec un pointillé de même couleur à peine visible; ils mesurent de seize à dix-huit millimètres sur quatorze.

Sa gaieté, sa beauté, sa familiarité, son chant, dit Bechstein, tout concourt à rendre la Gorge-Bleue fort agréable en volière.

Elle est plus riveraine et plus buissonnière que le suivant; elle se plaît dans les oseraies, les saules et les tamarins, et fréquente presque exclusivement les buissons des plaines basses, les bordures boisées des étangs et des petites rivières.

PL. 64. — ROUGE-GORGE FAMILIER.

Rubecula familiaris (Blyth).

Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre; sommet de la tête et partie latérale du cou gris cendré; ailes plus foncées que le manteau, les couvertures supérieures terminées de jaunâtre formant bande transversale, les autres rémiges lisérées seulement de même couleur ; queue uniformément brune; en dessous, front, joues, menton, gorge et poitrine roux orangé ; ventre, flancs et abdomen



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 64. — ROUGE-GORGE FAMILIER — *Rubecula Familiaris.* Blyth. — $\frac{4}{5}$ nat.

blanc grisâtre. Bec noirâtre ; iris brun rouge ; pieds d'un brunâtre pâle. Taille : quatorze centimètres et demi.

Habite toute l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique orientale.

Niche le plus souvent à terre, ou très près de terre, au milieu d'un tas de feuilles, dans un buisson épais, au pied d'un arbre ou parmi ses racines ; ou bien sur le revers d'un fossé, dans les touffes de lierre qui tapissent les vieux murs, où il nous est arrivé d'en trouver un. M. Bailly ajoute encore les cavités d'arbres, les fentes des murailles, les poutres creuses des hangars, des granges ou des galetas des maisons rustiques ; le nid, composé des mêmes matériaux que celui de la Gorge-Bleue, renferme cinq ou six œufs blanchâtres, ou d'un blanc tirant sur un fauve plus ou moins roussâtre, marquetés de taches et de petits points rougeâtres ou plutôt briquetés, souvent très rapprochés au gros bout ; il mesurent deux centimètres sur un et demi.

Il se nourrit, suivant la saison, ou de baies, de raisins, ou d'insectes qu'il chasse avec adresse et légèreté ; on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une mouche ; à terre, il s'élance par petits sauts, et fond sur sa proie en battant des ailes. Il recherche les bois épais, les vergers ou les parcs ombreux et humides.

Bechstein n'a pas manqué de consacrer une page au Rouge-Gorge, en recommandant ses gentillesses et la douce mélancolie de son chant aux amateurs, sa familiarité naturelle le rendant des plus faciles à élever et à apprivoiser, et Toussenel ne tarit pas sur ses qualités.

3e GROUPE GÉNÉRIQUE

ROSSIGNOL, *PHILOMELA* (Selby).

Bec plus court que la tête, aussi haut que large, à arête saillante entre les narines, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines basales, elliptiques, nues, à moitié recouvertes par une membrane; ailes moyennes, subobtuses, les troisième et quatrième rémiges égales, les plus longues, la première rudimentaire; queue allongée, ample, arrondie; tarses près du double de longueur du doigt médian, garnis de trois scutelles largement espacées; doigts effilés, pouce allongé; ongles faibles.

Le peu de différence entre ces caractères et ceux du groupe précédent indique la presque similitude de mœurs du Rossignol et du Rouge-Gorge.

PL. 65. — ROSSIGNOL ORDINAIRE.

Philomela luscinia (Selby, *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun roux, le roux plus accentué au croupion; ailes brun foncé, petites couvertures et rémiges secondaires largement bordées de roussâtre; queue roux brunâtre; en dessous, d'un blanc légèrement cendré. Bec brun à la mandibule supérieure, jaune pâle à l'inférieure; iris noisette; pieds brun cendré. Taille : dix-sept centimètres.

Habite presque toute l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique orientale.

Niche comme le Rouge-Gorge, emploie seulement un peu plus de feuilles mortes pour la garniture extérieure de son nid; pond de quatre à six œufs de couleur olivâtre plus ou moins foncée,



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 65.—ROSSIGNOL ORDINAIRE—*Philomela Luscinia.* Selby, *ex* Linnæus.—$\frac{3}{4}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 66.—ROSSIGNOL MAJEUR—*Philomela major.* Brehm, *ex* Schwenckfeld—$\frac{4}{5}$ nat.

allant même jusqu'au bronze, toujours uniforme et sans taches, qui mesurent deux centimètres sur un et demi.

Le Rossignol est un oiseau très solitaire, et a le même instinct que le Rouge-Gorge pour dissimuler son nid. Partout où il s'établit, il choisit pour domicile des lieux ombragés, frais sans être froids, des bois, des parcs et des jardins aux nombreux taillis et touffes d'arbustes.

La ressemblance de sa femelle avec celle du Rouge-Queue est telle qu'on les confond souvent l'un avec l'autre, quoique les deux oiseaux n'aient pas tout à fait les mêmes allures.

Il opère ses migrations progressivement et pour ainsi dire un à un comme le Rouge-Gorge : à la mi-septembre, tous disparaissent, pour l'hiver, sans, pour ainsi dire, qu'on s'en aperçoive, de sorte qu'on ignore absolument le temps qu'ils emploient à leur voyage.

Cet oiseau, qui ne chante jamais mieux que la nuit, pour charmer les ennuis de sa femelle et dans le seul temps de l'incubation, on est parvenu, en captivité, à le faire chanter presque en toute saison et à toute heure du jour ; il y arrive même à imiter les autres oiseaux qui l'entourent.

PL. 66. — ROSSIGNOL MAJEUR.

Philomela major (Brehm, *ex* Schwenckfeld).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun grisâtre enfumé ; ailes et queue brun foncé, les rémiges bordées de plus clair ; en dessous, gorge blanche ; côtés du cou et poitrine d'un brun nuancé de grisâtre ; flancs blanc jaunâtre ; ventre et croupion d'un blanc terne. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris noisette ; pieds terreux. Taille : dix-huit centimètres.

Habite l'Europe septentrionale et orientale, l'Asie et l'Afrique orientale et occidentale ; commun en Espagne, en Suisse, en Dalmatie, en Bohême, etc.

Niche comme le précédent, mais plus souvent à terre ; pond

de quatre à cinq œufs d'un brun olivâtre uniforme et sans taches, mesurant vingt-quatre millimètres sur seize.

Son chant passe pour être moins doux et moins mélodieux que celui du Rossignol ordinaire, dont il a, du reste, toutes les mœurs et les habitudes.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 67. — FAUVETTE A TÊTE NOIRE — *Sylvia atricapilla.* Scopoli, *ex* Linnæus. — Presque nat.

4e GROUPE GÉNÉRIQUE

FAUVETTE PROPREMENT DITE, *SYLVIA* (Scopoli).

Bec généralement plus court que la tête, souvent de la moitié, garni de rares poils à la base, un peu comprimé sur les côtés, renflé en dessus ou tout droit, échancré à la mandibule supérieure, ou uni, caréné entre les narines, qui sont basales, operculées et percées de part en part; ailes subaiguës, la première rémige presque nulle, tantôt la troisième, tantôt la quatrième la plus longue; queue moyenne, ou carrée, ou arrondie et étagée, ou légèrement échancrée; tarses égaux au doigt médian; ongle du pouce le plus fort.

Ce groupe se compose de nombreuses espèces, dont une vingtaine particulières à l'Europe, et presque toutes les meilleures chanteuses après le Rossignol. Elles ont l'habitude, quand quelque objet ou quelque sensation les affecte, de hérisser les plumes de la tête. Presque constamment sur la branche ou sur le roseau, elles descendent rarement à terre.

PL. 67. — FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

Sylvia atricapilla (Scop., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, tête, du front à la nuque, d'un noir profond entourant la partie supérieure des yeux; dos brun olivâtre cendré; ailes et queue semblables, les premières lisérées de plus clair; en dessous, joues et côtés du cou d'un gris foncé; gorge, poitrine et abdomen gris de perle. Bec et pieds gris de plomb; iris brun. Taille : quatorze centimètres.

Type du groupe générique *Monachus* de Kaup.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrio-

nale ; on la rencontre en Savoie jusqu'à une élévation de quatorze cents à dix-huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer.

Niche dans les arbustes, les aubépines, quelquefois sur une ronce, à trente ou quarante centimètres du sol ; pond de quatre à six œufs d'un gris jaunâtre ou café au lait, avec des taches nuageuses et quelques marbrures brun foncé ou rougeâtres ; ils mesurent deux centimètres sur un et demi.

Le nid, avec son aspect négligé, est très régulièrement fait en forme de coupe, composé principalement de fines tiges sèches de graminées, souvent à claire-voie, tant est léger le tissu, qui est réconforté de crins en dedans. Mais cette transparence est plus providentielle que désordonnée et a sa raison d'être : l'instinct, dans ce cas, démontrant à l'oiseau que plus son nid, toujours attaché aux plus minces brindilles, sur des arbustes à petites feuilles, serait compact et massif, plus facilement il attirerait l'œil et serait découvert ; sa transparence est donc sa sauvegarde.

Cette Fauvette se nourrit d'insectes, de chenilles et, dans la saison, de baies, de sureau, de lierre.

De tout temps, la Fauvette à tête noire a eu la même réputation que le Rossignol. Elle s'élève parfaitement en cage et, dans cet état, on la rencontre aux fenêtres et aux portes dans presque tous les quartiers de Paris, même les plus déshérités. A son époque, Olina disait déjà que, de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, cette Fauvette est un des plus aimables. L'affection qu'elle porte à son maître est touchante : elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse ; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre ; et par un continuel battement d'ailes, accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 68. — FAUVETTE DES JARDINS — *Sylvia hortensis.* Latham, *ex* Gmelin. — Presque nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 69. — FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia garrula* [illegible]). — Presque nat.

PL. 68. — FAUVETTE DES JARDINS.

Sylvia hortensis (Lath., *ex* Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, gris brun teint d'olivâtre, plus foncé sur la tête et le dos, plus clair au croupion ; ailes et queue comme le dos, les premières rangées d'une teinte plus claire ; en dessous, tour antérieur des yeux, gorge, ventre et abdomen d'un blanc pur, lavé de gris fauve à la poitrine et aux flancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds d'un gris bleuâtre. Taille : quatorze centimètres.

C'est le type du groupe générique *Epilaïs* de Kaup.

Habite toute l'Europe et l'Afrique septentrionale.

Niche comme la Fauvette à tête noire, pond de cinq à six œufs très ressemblants aux œufs de celle-ci, d'un fauve blanchâtre avec quelques taches rousses et de rares points d'un brun noirâtre ; quelquefois, le fond de la coquille est d'un blanc rosacé vineux avec quelques taches et veines rougeâtres ; ils mesurent deux centimètres sur quatorze millimètres.

Aux aliments de celle-ci, elle joint un goût prononcé pour les figues, ce qui lui a valu le nom de *Becque-Figue*, dans le département des Landes.

Sa voix, douce et agréable, a bien quelque analogie avec la voix de la précédente ; mais ses accents, s'ils sont doux et flûtés, ont moins d'éclat. On l'élève et on l'apprivoise tout aussi facilement qu'elle, dont elle a les mœurs et les habitudes.

PL. 69. — FAUVETTE BABILLARDE.

Sylvia garrula (Bechst., *ex* Briss.).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun cendré, tournant au gris bleuâtre sur la tête et les joues ; ailes et queue brunes, les couvertures supérieures et les rémiges secondaires bordées de rous-

sâtre, la rectrice latérale blanche dans sa page externe; en dessous, d'un blanc pur teinté de gris aux côtés du cou et à la poitrine, où il tourne au roussâtre. Bec noirâtre; iris noisette; pieds gris de plomb. Taille : de treize à quatorze centimètres.

Type du groupe générique *Curruca* de Brisson.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique, partout en France.

Niche comme la précédente, plus souvent dans les touffes d'herbe et près du sol; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc fauve avec des taches brunes et cendrées, réunies en plus grand nombre au gros bout; ils mesurent seize millimètres sur treize.

Cette Fauvette est celle qu'on entend le plus souvent au printemps; elle a l'habitude de s'élever fréquemment, d'un petit vol, droit au-dessus des haies, pirouetter en l'air, et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment, ce qui lui a fait donner son nom de *Babillarde*.

PL. 70. — FAUVETTE ORPHÉE.

Sylvia Orphea (Temm.).

Mâle adulte : en dessus, tête, jusqu'au-dessous des yeux, d'un brun presque noir; derrière du cou et dos d'un gris cendré plus ou moins teinté d'olivâtre; ailes et queue d'un brun noirâtre; rémiges et rectrices bordées de cendré brun, excepté la rectrice latérale blanche sur toute sa page externe, les autres finement lisérées de blanc à la pointe; en dessous, gorge et abdomen blancs; poitrine et flancs d'un rose très clair. Bec noir en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds bruns. Taille : dix-sept centimètres.

Habite le midi et le centre de l'Europe, et l'Afrique septentrionale; très abondante en Provence, en Italie, particulièrement en Piémont et en Lombardie.

Niche tantôt près de terre dans un épais buisson, ou dans des



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 70. – FAUVETTE [illegible]PH[illegible]E – [illegible] Temminck. – [illegible]



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild Éditeur Paris.

Pl. 71. — FAUVETTE GRISETTE — *Sylvia cinerea.* Latham, ex Brisson. — Presque nat.

touffes de rameaux d'arbres nains ; tantôt sur les petits chênes, les acacias, etc.; quelquefois elle le construit dans les lierres ou les arbustes rampants qui recouvrent des rocs ou des masures. Le nid est autrement compact que celui des Fauvettes précédentes, assez grossièrement composé de paille, d'herbes sèches, de mousse et de racines flexibles en dehors ; mais l'intérieur est matelassé d'une manière plus élégante avec du crin, des poils, quelques brins de laine et de paille très fine ; et une fois achevé, ce nid paraît aussi volumineux que celui de la Pie-Grièche à tête rousse et de l'Écorcheur. Pond de quatre à cinq œufs d'un blanc sale légèrement jaunâtre, avec des points et des taches brunes et grises ; ils mesurent seize millimètres sur quinze.

Le chant du mâle, quoique étendu, l'est moins, dit M. Bailly, que celui du Rossignol ; il est doux à l'oreille et sujet à quelques variations qui ne laissent pas que d'avoir aussi leur agrément : composé en grande partie de sons flûtés, bien liés ensemble, il imite parfois ceux de la Fauvette à tête noire, de la Grive de vigne ou chanteuse et du Merle de roche, qui souvent habitent le voisinage de cette Fauvette.

Quoique entendu de près, ce chant paraît quelquefois venir d'un lieu opposé et bien plus éloigné, ce qui trompe fréquemment les naturalistes qui vont à la poursuite de cet oiseau en se guidant sur son ramage, et ce qui démontre aussi que la Fauvette Orphée est polyglotte comme tant d'autres, sans parler des Merles et des Traquets.

PL. 71. — FAUVETTE GRISETTE.

Sylvia cinerea (Lath., *ex* Briss.).

Mâle adulte : en dessus, tête et espace entre l'œil et le bec cendrés; bas du cou et dos jusqu'au croupion d'un gris fortement teinté de roux, cette teinte dominant sur le haut du dos; ailes noirâtres, toutes les couvertures bordées d'un roux très vif; les rémiges lisérées de cette couleur, exceptée la première lisérée

de blanc ; queue brun noirâtre, la rectrice latérale blanche sur sa page externe ; en dessous, gorge et milieu du ventre blanc pur ; poitrine d'une légère teinte rose tournant au fauve sur les flancs. Bec brun cendré ; iris noisette ; pieds couleur de chair brunâtre. Taille : quatorze centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Niche presque comme la Babillarde, mais souvent dans les broussailles qui bordent les rivières et les fossés ; son nid, toujours en forme de coupe, est assez profond ; pond cinq œufs d'un blanc grisâtre plus ou moins glacé de verdâtre et finement pointillé de cendré et de brun, parfois recouverts de teintes nuageuses ; ils mesurent deux centimètres sur seize millimètres.

C'est un chanteur hardi, qui chante de tout cœur. La chaleur du jour, qui fait taire tous les autres oiseaux, ne lui impose pas silence ; il continue sa cadence, ne se reposant que pour avaler quelques pucerons sur les rosiers ou les chèvrefeuilles, ou bien une mouche quand il peut en attraper.

Ainsi que la Babillarde, elle s'élève en l'air en chantant, comme si elle voulait qu'on l'entendît mieux, fait un tour dès qu'elle a fini, et retombe dans son buisson. Son cri d'appel est éclatant.

PL. 72. — FAUVETTE PASSÉRINETTE.

Sylvia subalpina (Bonnelli).

Mâle adulte : en dessus, cendré couleur de plomb ; ailes brunes, les couvertures et les rémiges bordées de cendré roussâtre ; rectrices de même, la latérale blanche dans sa page externe ; en dessous, gorge, devant du cou, poitrine et flancs roux marron, se fondant avec le blanc de l'abdomen ; un trait d'un blanc pur, descendant de chaque côté du bec jusqu'au-dessous des joues, en forme de moustaches, sépare le roux du cou du cendré des parties supérieures. Bec brun, jaunâtre à la base ;



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 72. — FAUVETTE PASSÉRINETTE — *Sylvia subalpina.* Bonelli. — $\frac{5}{6}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. [illegible]ld, Édit[illegible]

Pl. 73. { FAUVETTE A LUNETT[illegible] [illegible] Ménétries. — [illegible]
FAUVETTE SARDE — *Sylvia* [illegible] De l[illegible] Marmor[illegible] - [illegible]que nat. }

iris jaune brun; bords libres des paupières rouges; pieds couleur de chair. Taille : un peu plus de douze centimètres et demi.

Type du groupe générique *Stoparola* de Bonaparte, et *Erythroleuca* de Kaup.

Habite l'Europe et l'Afrique; abondante en Silésie, en Sardaigne, en Italie, en Dalmatie, et jusque dans les steppes de la Nouvelle-Russie; très commune en France, dans le Languedoc et la Provence.

Niche généralement à peu de distance du sol, dans les arbustes et les buissons, dans les endroits ombragés, parfois dans la bifurcation des branches de chêne-vert, à un mètre du sol; construit son nid comme les précédentes; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc cendré ou verdâtre, avec des taches nuageuses brunâtres ou de petits points olivâtres; ils mesurent dix-sept millimètres sur douze.

A la même habitude que la Babillarde de voler en chantant; son chant n'est, jusqu'à présent, connu que par un refrain monotone qu'elle fait entendre à tout moment, en sautillant dans les buissons, après de courtes reprises de la même phrase. Cependant M. Bailly dit ce chant doux et agréable, quoique entremêlé de quelques notes proférées d'un ton aigre.

PL. 73. — FAUVETTE A LUNETTES.

Sylvia conspicillata (Marmora).

Mâle adulte : en dessus, derrière du cou et croupion d'un cendré pur tournant au roussâtre sur le dos; ailes noirâtres, avec les couvertures largement frangées de roux plus ou moins vif; queue noirâtre; en dessous, paupières formant cercle d'un blanc pur; moustache blanche partant du bec et entourant le bas de la joue; gorge, poitrine et flancs d'une jolie teinte vineuse se fondant sur le ventre, qui est blanc. Bec jaune à la base, noir à la pointe; iris brun; pieds jaunâtres. Taille : douze centimètres.

Habite l'Europe méridionale et l'Asie occidentale; se trouve

en Sardaigne, où elle a été découverte, en 1819, par Marmora; en Sicile, en Espagne; rare en France.

Niche, comme les autres Fauvettes, sur les arbustes et construit son nid de même en forme de coupe; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc olivâtre, ou uniforme, ou finement pointillé de brunâtre; ils mesurent seize millimètres sur onze.

Les détails sur ses mœurs et ses habitudes ne sont pas encore suffisamment connus.

PL. 73. — FAUVETTE SARDE.

Sylvia sarda (Marmora).

Mâle adulte : en dessus, d'un cendré noirâtre plus intense au front et près des yeux; ailes et queue noirâtres, les rémiges bordées de fauve, les rectrices externes seules lisérées de blanc; en dessous, plus clair aux côtés du cou, à la poitrine et aux flancs où il se teint d'un ton roussâtre vineux qui se fond dans le blanc du ventre. Bec noir, jaunâtre à la base; iris brun; bords libres des paupières d'un beau rouge vermillon; pieds jaunâtres. Taille : treize centimètres et demi.

Type du groupe générique *Thamnodus* de Kaup.

Habite l'Europe méridionale et l'Afrique septentrionale; se trouve en Sardaigne, où il a été découvert en 1819; en Corse, en Sicile et en Italie.

Niche sur les arbrisseaux, à peu de distance du sol, construit assez artistement un nid profond et pond de cinq à six œufs d'un blanc sale avec des taches et des points bruns et rougeâtres; ils mesurent de quinze à seize millimètres sur onze à douze.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 74. { FAUVETTE ÉPERVIÈRE — *Sylvia nisoria.* Bechstein. — ¾ nat.
FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE — *Sylvia melanocephala.* Latham, *ex* Gmelin. — ¾ nat.

PL. 74. — FAUVETTE ÉPERVIÈRE.

Sylvia nisoria (Bechst.).

Mâle adulte : en dessus, tête, nuque et dos d'un cendré brunâtre, plus clair au croupion, chaque plume terminée par une petite raie brune et une autre blanche ; ailes brunes, les couvertures et les plus grandes des scapulaires bordées de gris blanchâtre ; queue comme les ailes, toutes les rectrices lisérées de gris au long de leurs barbes ; en dessous, blanc à partir de la gorge jusqu'à l'estomac, lavé de fauve au ventre et à l'estomac, toutes ces parties écaillées régulièrement de gris clair. Bec brun, jaune en dessous à la base ; iris d'un jaune brillant ; pieds d'un brun clair carné. Taille : dix-sept à dix-huit centimètres.

Type des groupes génériques *Adophoneus* de Kaup, et *Nisoria* de Bonaparte.

Habite l'Europe centrale et occidentale, et l'Asie occidentale ; plus particulièrement l'Allemagne, la Russie, et même là Suède et la Norwège ; se montre en Provence, en Sicile, en Lombardie.

Niche dans les buissons, fréquente les taillis en plaine ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc grisâtre couvert de points et de taches brunâtres ; ils mesurent vingt-deux millimètres sur quinze ou seize.

Ses mœurs et ses habitudes sont celles de la Grisette.

PL. 74. — FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE.

Sylvia melanocephala (Lath., *ex* Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, tête, occiput, joues et orifice des oreilles d'un noir profond ; nuque, dos, flancs et couvertures des ailes d'un gris très foncé, les rémiges primaires lisérées de gris clair ; queue comme les ailes, presque noirâtre, chaque rectrice lisérée du même gris, la rectrice latérale blanche dans sa page

externe ; en dessous, gorge, devant du cou et ventre blancs. Bec noir en dessus, blanchâtre en dessous ; iris brun ; bords libres des paupières d'un rougeâtre clair ; pieds bruns. Taille : treize centimètres et demi.

Type du groupe générique *Pyrophthalma* de Bonaparte.

Habite l'Europe méridionale, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale ; sédentaire dans le midi de la France et en Sicile.

Niche à peu de distance du sol ; pond cinq ou six œufs d'un gris pâle olivâtre semé de petits points fauves ; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

Même régime que celui de ses congénères.

PL. 75. — FAUVETTE PITCHOU.

Sylvia provincialis (Temm., *ex* Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, d'un gris foncé écaillé de noir sur la tête ; ailes et queue noires, lisérées de cendré, la rectrice latérale blanche sur sa page externe ; en dessous, gorge blanche, tiquetée de noir ; parties inférieures d'un roux ferrugineux foncé, excepté le ventre d'un blanc argentin. Bec brun en dessus, jaune en dessous ; iris noisette ; bords libres des paupières rouge orange ; pieds jaunâtres. Taille : treize centimètres et demi.

Type du groupe générique *Melizophilus* de Jenyns.

Habite l'Europe méridionale et occidentale ; se trouve cependant en Bretagne et en Angleterre ; commune dans tout le midi de la France, en Espagne, en Italie.

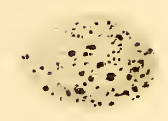
Niche au haut des genêts épineux ; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc un peu verdâtre couvert de taches et de points bruns et cendrés ; ils mesurent dix-huit millimètres sur cinq ou six.

Ses mouvements sont pleins de vivacité ; elle vit d'insectes et de mouches qu'elle poursuit en volant ; quand elle les chasse, elle se cache dans l'épaisseur d'un buisson, les guette au passage, les saisit au vol et revient aussitôt à son poste favori. Son cri est un peu rauque.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 75. — FAUVETTE PITCHOU — *Sylvia provincialis.* Temminck, *ex* Gmelin. — Presque nat.





Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 76. — FAUVETTE POLYGLOTTE — *Sylvia polyglotta*. Vieillot. — Grandeur nat.

PL. 76. — FAUVETTE POLYGLOTTE.

Sylvia polyglotta (Vieill.).

Mâle adulte : en dessus, d'un gris olivâtre nuancé de vert au croupion ; ailes et queue brunes, bordées d'olivâtre aux rémiges et aux rectrices ; en dessous, raie sourcilière jaune ; gorge, cou, poitrine et ventre d'un jaune vif lavé d'un peu de gris aux flancs. Bec brun verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun ; pieds d'un gris rosé. Taille : douze à treize centimètres.

Type du groupe générique *Hypolaïs* de Vieillot.

Habite l'Europe et l'Afrique septentrionale ; particulière à la France, où elle est assez commune, même jusqu'aux environs de Paris, et à l'Italie.

Niche dans les bois, les taillis, sur les arbustes ; en Provence, souvent sur les vignes, les amandiers et les basses branches du chêne blanc ; en Savoie, le plus ordinairement sur les orangers et les rosiers, dans les ramées de fèves ou de pois, dans les touffes de lilas et de cyprès. Le nid, artistement construit en forme de coupe profonde, est composé en dehors de tiges d'herbes sèches, de toiles d'araignée, de laine ; en dedans, avec le duvet cotonneux de diverses plantes, de coques de chrysalides et de crin ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc rose lilacé, avec de grands et de petits points noirs espacés et de quelques traits irréguliers de même couleur ; ils mesurent deux centimètres sur seize millimètres.

Son chant est d'autant plus varié que cet oiseau a le don de contrefaire le cri ou le ramage des autres habitants ailés de son canton ; il s'approprie, au témoignage de M. Bailly, certaines inflexions de voix de la Fauvette des jardins, de la Grisette, de la Verderolle, de la Mésange charbonnière, de l'Hirondelle de cheminée ; puis les cris de rappel de la Pie-Grièche Écorcheur, du Pinson, du Verdier ; enfin les cris de colère du Moineau, articulés plusieurs fois de suite, d'une voix aigre.

Bechstein dit qu'en Allemagne on lui donne le nom de *Rossignol bâtard*, à cause de son chant.

PL. 77. — FAUVETTE ICTÉRINE.

Sylvia icterina (Vieill.).

Mâle adulte : en dessus, gris olivâtre ; ailes et queue brunes, rémiges et rectrices bordées et lisérées de gris jaunâtre ; en dessous, jaune clair, beaucoup moins vif et moins tranché que chez la Polyglotte ; flancs légèrement lavés de grisâtre. Bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun foncé ; pieds d'un gris corné. Taille : treize centimètres et demi.

Habite toute l'Europe, excepté l'Angleterre.

Niche et pond comme la Polyglotte, dont elle a les habitudes.

Pendant les mois de mai, juin et juillet, le mâle fait entendre continuellement un chant très varié et assez fort, qui a quelque rapport avec celui de la Verderolle, qui va suivre bientôt, mais qui en diffère surtout en ce qu'il est plus vif et plus gai. Il imite aussi celui du Verdier, le cri d'appel de l'Hirondelle de cheminée et un peu ceux du Loriot et de la Pie-Grièche rousse.

Aussi, dit M. Sélys-Longchamps, n'est-il connu dans le département du Nord que sous le nom de *Contrefaisant*.

PL. 78. — FAUVETTE DES OLIVIERS.

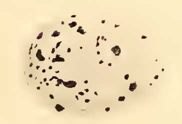
Sylvia olivetorum (Strickland).

Mâle adulte : en dessus, d'un gris teinté d'olivâtre au croupion ; rémiges brunes, les secondaires frangées de blanchâtre, les primaires de gris verdâtre ; raie sourcilière blanche ; queue brune ; en dessous, d'un blanc sale teinté de jaunâtre aux joues et aux côtés du cou. Bec d'un brun de corne pâle, avec les bords mandibulaires jaunes ; iris noirâtre ; pieds d'un gris brunâtre. Taille : seize à dix-sept centimètres.



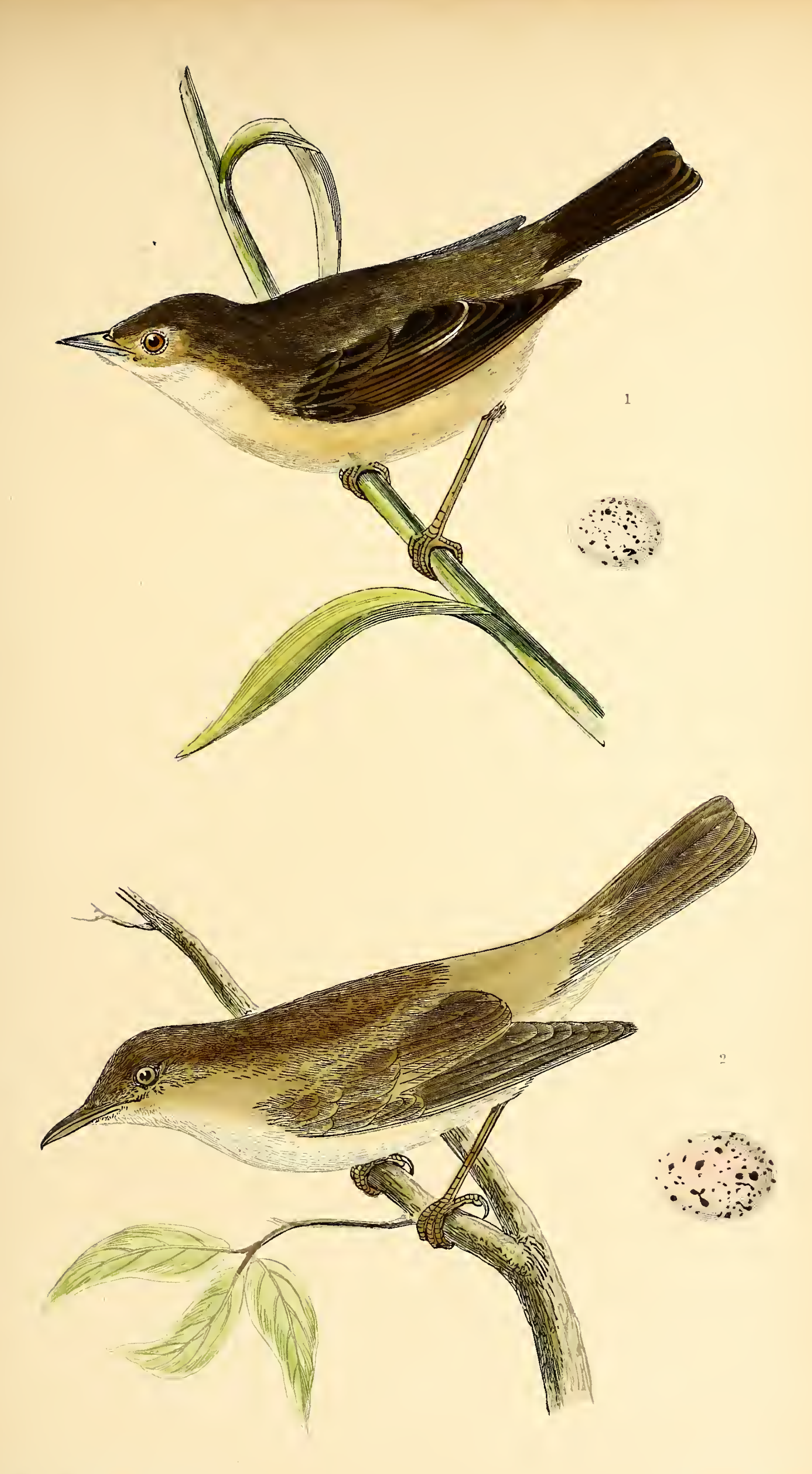
Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 77. — FAUVETTE ICTÉRINE — *Sylvia Icterina.* Vieillot. — Grandeur nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 78.—FAUVETTE DES OLIVIERS—*Sylvia olivetorum.* Strickland.—$\frac{2}{3}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 79. { FAUVETTE BOTTÉE — *Sylvia caligata.* Lichtenstein. — Grandeur nat
FAUVETTE AMBIGUË — *Sylvia Elæica.* Lindermayer. — Grandeur nat.

Type du groupe générique *Chloropeta* de Bonaparte.

Habite l'Europe méridionale et orientale et l'Asie occidentale ; n'a encore été trouvée qu'en Grèce et dans les îles Ioniennes, d'où nous avons reçu le nid et les œufs, en 1844.

Niche et pond ses œufs comme la Fauvette polyglotte, sauf une préférence marquée pour les oliviers.

PL. 79. — FAUVETTE AMBIGUE.

Sylvia elæica (Lindermayer).

Mâle adulte : en dessus, gris olivâtre clair, teinté de jaune aux joues ; raie sourcilière jaunâtre terne ; ailes et queue brunâtres, bordées de gris roussâtre ; en dessous, blanc jaunâtre pâle, plus accusé au cou et à la gorge. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun, tarses brun pâle. Taille : onze centimètres et demi.

Habite l'Europe méridionale et orientale, en Grèce et dans les îles Ioniennes, d'où nous avons également reçu son nid à la même époque, et l'Afrique orientale, en Égypte.

Niche comme la précédente ; œufs de même couleur avec les taches d'un noir déteignant en rougeâtre, plus fortes et plus prononcées, mesurant dix-huit millimètres sur quinze.

PL. 79. — FAUVETTE BOTTÉE.

Sylvia caligata (Licht.).

Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre plus sombre sur la tête, plus clair au croupion ; espace entre le bec et l'œil d'un jaunâtre passant au blanc sale en arrière ; ailes et queue d'un brun noirâtre, tournant à l'olivâtre sur les bords des rémiges et des rectrices, dont la latérale est blanche dans sa page externe ; en dessous, d'un blanchâtre plus pur à la gorge, lavé d'une teinte jaune roussâtre sur la poitrine, l'abdomen et les flancs.

Bec couleur de corne bleuâtre en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds d'un brun jaunâtre. Taille : onze centimètres et demi.

Type du groupe générique *Iduna* de Keysserling et Blasius.

Habite l'Europe septentrionale, en Russie et en Sibérie.

Niche comme les précédentes, mais de préférence à la bifurcation des branches d'arbres; pond de quatre à cinq œufs dont, plus favorisé aujourd'hui que Gerbe, nous pouvons donner la description ; ils sont colorés et tachetés comme ceux des Fauvettes polyglotte, ictérine, etc., mais sur un fond beaucoup plus pâle et presque blanc ; ils mesurent quatorze millimètres sur onze.

D'après Pallas, la Fauvette bottée fréquente les bords des cours d'eau couverts de saules, est sans cesse en mouvement et fait continuellement entendre un chant des plus agréables.

5e GROUPE GÉNÉRIQUE

ROUSSEROLLE *CALAMOHERPE* (Boïé).

Bec presque aussi haut que large, plus court que la tête, caréné à la base du front, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines elliptiques, la membrane formant bourrelet autour; ailes courtes, subaiguës, la première rémige presque nulle, la troisième la plus longue; queue le plus souvent allongée, presque toujours conique; tarses de la longueur du doigt médian; ongle du pouce égal au pouce lui-même.

Ce qui distingue par-dessus tout les Rousserolles des vraies Fauvettes, c'est un front fuyant et déprimé qui, tout en donnant à la tête une forme anguleuse, lui prête une physionomie plus fine, au lieu du front élevé et de la forme ronde qu'elle affecte chez les Fauvettes; c'est ensuite le développement et la courbure de leur ongle du pouce. Presque toujours accrochées aux tiges des roseaux qu'elles parcourent en tout sens et dans toute leur longueur, c'est un crampon indispensable pour les y soutenir.

Leurs mœurs et leurs habitudes sont, en effet, riveraines pour la plupart. Elles fréquentent les marais, les bords boisés ou couverts de roseaux des étangs, des rivières, les jardins frais et humides. On les voit, sans cesse en mouvement, grimper le long des branches des arbustes, des plantes aquatiques qu'elles parcourent de la base au sommet avec la plus grande agilité. L'habitude de cet exercice est même si bien prise chez ces oiseaux, dit Buffon, que c'est à peine si, après une longue observation, on les aperçoit une seule fois posés sur un plan horizontal à la manière des autres oiseaux : c'est toujours le plan vertical qu'ils adoptent de préférence; c'est plaisir que d'admirer avec quelle adresse, au milieu des roseaux ou d'herbes marécageuses qui

ne leur offrent qu'une forêt de lignes droites et perpendiculaires, ils sautillent sans s'arrêter de l'une à l'autre, tantôt la patte droite en haut, tantôt la patte gauche, et progressant ainsi le long d'une rive à des distances assez grandes avant de se reposer. Ce sont des oiseaux hargneux, colères, que le voisinage d'un autre oiseau importune. Leur nid est des plus artistement construit et des plus fortement matelassé dans le bas. Ils sont essentiellement insectivores et se nourrissent principalement de libellules, de petits hannetons, de cousins, de taons qu'ils prennent quelquefois au vol. Leur chant naturel est des plus désagréable; cependant, quelques espèces se modifient en s'appropriant en partie celui des autres oiseaux chanteurs. On peut dire toutefois, avec Buffon, que ce sont de vrais *Rossignols de rivière*, ainsi qu'on avait anciennement nommé le type des groupes qui sera l'objet de notre seconde description.

On en compte une vingtaine d'espèces, toutes propres à l'ancien continent.

PL. 80. — ROUSSEROLLE RUBIGINEUSE.

Calamoherpe galactodes (O. des Murs, *ex* Temm.).

Mâle adulte : en dessus, brun roussâtre, tournant au roux sur le croupion et la queue; raie sourcilière blanche; ailes brun clair, rémiges secondaires bordées de roussâtre, les primaires avec une tache blanchâtre à la pointe; queue d'un roux vif, terminée par une large bande irrégulière d'un brun noir, surmontée aux trois rectrices latérales par une ample tache blanche; en dessous, d'un blanc isabelle lavé de roux sur les côtés du cou, à la poitrine et aux flancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds d'un jaune brunâtre. Taille : dix-sept centimètres et demi.

Type des groupes génériques *Erythropygia* de Smith, et *Agrobates* de Swainson.

Il faut renoncer à une exactitude rigoureuse dans la descrip-



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 80. — ROUSSEROLLE RUBIGINEUSE — *Calamoherpe Galactodes.* Des Murs, *ex* Temminck. — $\frac{2}{3}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 81. — ROUSSEROLLE TURDOÏDE — *Calamoherpe turdoïdes.* Boïé, *ex* Meyer. — ¾ nat.

tion de cette espèce, dont la robe varie presque d'un individu à un autre.

C'est une de ces variétés que représente la figure 2 de notre planche 102.

Quoi qu'il en soit, l'espèce habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale et orientale, où on la trouve en Algérie, en Égypte, en Abyssinie. En Europe, se trouve dans les provinces méridionales de l'Espagne et en Grèce.

Niche, d'après Gerbe et Degland, dans un buisson, entre les branches basses d'un arbuste et près de terre, comme le Rossignol ; construit assez négligemment son nid et pond de cinq à six œufs ayant les plus grands rapports de forme et de coloration avec certaines variétés d'œufs de la Fauvette grisette, mais beaucoup plus gros. Le fond de la coquille est tantôt grisâtre, tantôt blanchâtre, tantôt verdâtre, et, dans tous les cas, moucheté de nombreux points et taches ou bruns, ou d'un brun olivâtre; ils mesurent de vingt à vingt et un millimètres sur quinze.

Aux environs de l'Atlas oriental, M. Salvin n'a jamais trouvé le nid de cet oiseau dans les lieux secs et arides, ni dans les lieux pierreux et desséchés des torrents, et il lui semble qu'il préfère un sol plus humide pour y déposer ses œufs et élever ses petits, tel que le lui procurent les basses terres, près le lac Djendeli, où les tamarins poussent sur les bords de la Themora et de la Petite-Source. D'ordinaire, le nid est placé en vue, sur la fourchette d'une branche d'un de ces arbres, et sans aucune de ces précautions annonçant l'intention de le cacher.

PL. 81. — ROUSSEROLLE TURDOÏDE.

Calamoherpe turdoïdes (Boïé, *ex* Meyer).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun roussâtre plus foncé à la tête, aux joues, derrière le cou, sur les ailes et la queue, dont toutes les pennes sont bordées de plus clair ; raie sourcilière

blanche, bords libres des paupières jaunes; en dessous, blanc grisâtre à la gorge, jaunâtre à l'abdomen, plus foncé sur les flancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris brun; pieds gris brunâtre. Taille : dix-neuf centimètres.

Type du groupe générique *Acrocephalus* de G. R. Gray. C'est le *Turdus arundinaceus* de Linné.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; commune en France.

Niche sur les bords des rivières, dans les taillis, au milieu des roseaux; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc azuré ou légèrement olivâtre, avec des points et des taches d'un gris violet ou noirâtre; ils mesurent vingt-trois millimètres sur seize.

Son nid, artistement construit au milieu des roseaux, est solidement fixé entre quatre ou cinq de leurs tiges rapprochées au moyen de feuilles sèches de plantes aquatiques curieusement lacées et repassant de l'un sur l'autre des supports, présentant l'apparence d'une véritable corbeille, ayant treize à quatorze centimètres de hauteur sur trois et demi d'épaisseur sur les bords, et neuf centimètres de diamètre; il est placé tantôt à cinquante centimètres ou un mètre au-dessus de l'eau, tantôt presque sur la vase ou la mousse des marécages; l'intérieur est garni avec des têtes ou panicules sèches de roseaux, rarement y ajoute-t-elle des plumes, des crins et des poils; quelquefois, suivant les lieux, elle le recouvre entièrement du duvet satiné de saules et de peupliers.

C'est vers la mi-avril que la Rousserolle Turdoïde ou Grande Rousserolle arrive dans le nord de la France; elle nous quitte à la fin d'août. Dès les premiers jours de mai, le mâle fait entendre du milieu des saules ou de la sommité d'un roseau son chant rauque et éclatant, le désespoir des pêcheurs à la ligne. Il chante jusqu'au commencement de juillet, pendant la plus grande partie de la matinée, puis, le soir, après le fort de la chaleur, et même durant la nuit. A chaque reprise, observe M. Bailly après Buffon, il a comme un frémissement de tout le corps et tient la queue rabattue.

Elle s'habitue si bien en volière, qu'un de nos collègues



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 82. — ROUSSEROLLE EFFARVATTE — *Calamoherpe arundinacea.* Boïé, *ex* Gmelin. — Presque nat.

de la Société d'acclimatation, M. Bonfils, est parvenu à en faire nicher au centre même de Paris, chez lui. Une, entre autres, nichait même déjà, au mois de mai 1869, lorsqu'elle fut tuée par un Rossignol, jaloux sans doute de la rivalité de son chant.

PL. 82. — ROUSSEROLLE EFFARVATTE.

Calamoherpe arundinacea (Boïé, *ex* Gmel.).

Mâle adulte : en dessus, brun roussâtre d'une seule nuance et sans taches; bande sourcilière blanche traversant l'œil ; ailes et queue brun noirâtre, chaque penne bordée d'olivâtre ; en dessous, gorge blanc pur, poitrine et ventre blanc roussâtre plus foncé sur les flanc et à l'abdomen. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris noisette ; pieds brun carné.

Taille : treize centimètres.

Habite toute l'Europe tempérée ; partout commune dans les jonchaies de la Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en France.

Niche et construit son nid exactement comme la Grande Rousserolle ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc grisâtre, olivâtre ou verdâtre , avec des taches et des points plus foncés de même couleur ; ils mesurent dix-huit millimètres sur quatorze.

Les grands rapports qu'offre l'Effarvatte avec la Rousserolle Turdoïde, par sa forme et son plumage, elle les possède par son genre de vie, son chant, etc.

Aussitôt apparié, le mâle se fait entendre la plus grande partie de la journée et pendant la nuit. Son chant, qu'il discontinue à la fin de juillet, est une composition de syllabes, qu'il entremêle parfois d'une sorte de sifflement aigu, qui lui a valu, en Savoie, le nom de *Rossignol d'eau.* On dirait, à l'entendre siffler ainsi, qu'il s'apprête à chanter avec mélodie; mais, tout à coup, il cesse de siffler, reprend son chant aigu ou enroué qu'il n'interrompt pas même quand on s'approche de lui; et si on le force à changer de place, il est à peine posé qu'il recommence à chanter.

PL. 83. — ROUSSEROLLE VERDEROLLE.

Calamoherpe palustris (Boïé, *ex* Bechst.).

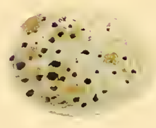
Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre ; raie sourcilière blanc roussâtre ; ailes et queue brunes, rémiges et rectrices bordées de cendré ; en dessous, blanc roussâtre très clair et plus pur à la gorge et au ventre, nuancé de fauve à la poitrine et aux flancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds brunâtres. Taille : treize à quatorze centimètres.

Habite l'Europe orientale et occidentale.

Niche très près de terre, à quinze ou vingt centimètres, au milieu d'un buisson épais ou d'un arbrisseau, ou bien parmi les racines des saules et des peupliers, quelquefois dans les moissons et les touffes d'herbes ; donne à son nid la forme de celui de la Fauvette à tête noire et le compose de même ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc grisâtre ou légèrement verdâtres, avec des taches et des points violacés bruns ou noirâtres; ils mesurent deux centimètres sur treize millimètres.

Cette différence de nidification résulte des différences d'habitudes. Ce sont spécialement les bords des eaux, des rivières et des marécages couverts de buissons, etc., que la Verderolle choisit pour y fixer sa demeure ; on l'observe très rarement pendant les nichées à l'intérieur des grands marais, pas plus que dans les jonchaies et les roseaux qui recouvrent les bords des lacs, des étangs, où l'Effarvatte est très commune.

Ce qui distingue plus particulièrement encore la Verderolle de l'Effarvatte, c'est, outre son chant beaucoup plus varié, plus puissant et moins déchiré, son talent d'imitation, qui rappelle celui des Grives, des Rupicoles et de certains Traquets ; elle contrefait naturellement tous les oiseaux qui habitent près d'elle en quelque lieu ou à quelque époque que ce soit.





Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 83. — ROUSSEROLLE VENDEROLLE — *Calamoherpe palustris.* Boïé, *ex* Bechstein. — Presque nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 84. — ROUSSEROLLE LUSCINIOLE — *Calamoherpe luscinioïdes.* O. Des Murs, *ex* Savi. — Grandeur nat.

PL. 84. — ROUSSEROLLE LUSCINIOLE.

Calamoherpe luscinioïdes (O. des Murs, *ex* Savi).

Mâle adulte : en dessus, brun châtain sans taches ; rémiges et rectrices bordées de plus clair ; en dessous, bande sourcilière traversant l'œil d'un blanc roussâtre, ainsi que toutes les parties inférieures. Bec couleur de corne en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette ; pieds d'un brun corné. Taille : douze centimètres.

Type des groupes génériques *Pseudo-Luscinia* et *Lusciniopsis* de Bonaparte.

Habite l'Europe, et plus particulièrement les contrées méridionales; se rencontre, en France, dans la Provence, le Languedoc, le Roussillon; en Espagne et dans les localités voisines de la chaîne des Pyrénées, et en Italie; se montre aussi dans le nord de l'Angleterre, en Hollande et dans la Nouvelle-Russie, aux environs d'Odessa.

Niche au fond des touffes de roseaux, à peu de distance ou jusqu'au rez du sol, mais ne se sert pas de leurs tiges comme supports et pour y enlacer son nid ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc sale ou teinté de fauve. avec des taches et des points roussâtres et d'autres cendrés ; ils mesurent dix-neuf millimètres sur quatorze.

La Lusciniole vit dans les marais, grimpe sur les roseaux avec la même agilité que les précédentes, mais ne s'élève jamais bien haut sur les arbres, relève constamment la queue, en l'étalant en éventail, et se montre peu farouche.

PL. 85. — ROUSSEROLLE FLUVIATILE.

Calamoherpe fluviatilis (O. des Murs, *ex* Meyer et Wolf).

Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre, uniforme et sans taches; raie sourcilière d'un fauve très peu marqué en arrière de l'œil ;

ailes et queue brunes, les rémiges et les rectrices bordées de jaune olivâtre ; en dessous, gorge blanche, cou et poitrine fauves, semés de gouttelettes d'un gris olivâtre; milieu du ventre blanc pur. Bec brun clair; iris noisette ; pieds brun corné. Taille : quatorze à quinze centimètres.

Habite l'Europe méridionale et orientale, et l'Afrique orientale et septentrionale; se trouve en Autriche, en Hongrie et dans les Provinces Danubiennes; se trouve également en Égypte.

Niche comme la précédente ; pond de quatre à cinq œufs grisâtres, recouverts de taches d'un brun rouge, laissant à peine apercevoir le fond de la coquille; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

Elle a les mêmes habitudes que la Rousserolle Lusciniole.

PL. 85. — ROUSSEROLLE BOUSCARLE.

Calamoherpe Cetti (O. des Murs, *ex* Marmora).

Mâle adulte : en dessus, brun marron uniforme ; ailes et queue de même couleur, chaque penne bordée de plus clair ; en dessous, raie sourcilière blanche encadrant la paupière supérieure, toutes les parties inférieures blanches, excepté les flancs et la poitrine lavés de fauve. Bec noirâtre, couleur de chair à la base ; iris noisette ; pieds d'un brun pâle carné. Taille : quatorze centimètres.

Type des groupes génériques *Potamodus* de Kaup, et *Bradypterus* de Cabanis.

Habite l'Europe méridionale; se trouve en Angleterre et dans le Caucase ; en France, dans le département du Var et dans les environs de Pau et de Bayonne.

Niche comme la précédente ; pond quatre ou cinq œufs. Ce qu'elle a de plus intéressant, c'est la coloration de ces œufs, telle qu'elle est exceptionnelle dans toute la série des œufs d'oiseaux d'Europe et presque dans celle des œufs exotiques, auxquels on serait tenté de croire qu'ils appartiennent; ils sont d'un beau



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 85. { ROUSSEROLLE FLUVIATILE — *Calamoherpe fluviatilis.* O. Des Murs, *ex* Meyer et Wolf. — Presque nat.
ROUSSEROLLE BOUSCARLE — *Calamoherpe Cetti.* O. Des Murs, *ex* Marmora. — $\frac{2}{3}$ nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 86. ROUSSEROLLE A MOUSTACHES NOIRES — *Calamoherpe melanopogon*. O. Des Murs, *ex* Temminck. — Presque nat.
ROUSSEROLLE LOCUSTELLE — *Calamoherpe locustella*. Boïé. — Presque nat.

rouge brique, légèrement carminé, uniforme, plus ou moins foncé et sans taches. La garance entrerait-elle pour quelque chose dans la nourriture de l'oiseau, et serait-ce à son influence que ses œufs seraient redevables de cette coloration exceptionnelle? Ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

« Elle vit, dit Gerbe, dans le voisinage des eaux, au milieu des buissons et des hautes herbes qui croissent sur le bord des rivières et dans les marais. Presque constamment elle demeure cachée dans leur épaisseur, les parcourt en divers sens, grimpe le long des tiges, y est, en un mot, dans une activité continuelle. Si elle se met en évidence, ce n'est, on peut le dire, que passagèrement et lorsque surtout elle va abandonner une touffe pour se porter dans une autre. Son chant est doux, éclatant, sonore, saccadé, brisé, de peu d'étendue et fort peu varié. Elle le fait entendre toute l'année. Sa nourriture consiste en divers insectes ailés, en vers et en larves qu'elle rencontre dans le voisinage des eaux. Elle a l'habitude, en grimpant ou en sautant de branche en branche ou sur le sol, de relever brusquement la queue, qui s'étale alors un peu, et de détendre les ailes (1). »

PL. 86. — ROUSSEROLLE A MOUSTACHES NOIRES.

Calamoherpe melanopogon (O. des Murs, *ex* Temm.).

Mâle adulte : en dessus, front, sommet de la tête et occiput d'un noir enfumé ; nuque, dos et croupion d'un châtain foncé rayé de noir sur le milieu de chaque plume du dos ; lorums et joues formant moustache noire, encadrés par une large bande sourcilière blanche se prolongeant en arrière de l'œil ; ailes et queue noirâtres, chaque penne bordé de roussâtre ; en dessous, gorge, devant du cou et ventre blanc pur, flancs et poitrine couleur feuille morte. Bec brun, noir à la pointe, jaunâtre à la base ; iris jaune ; pieds d'un gris brun. Taille : treize centimètres.

(1) Mémoire sur la Fauvette Cetti. — *Mag. de zoologie*, 1840.

Type du groupe générique *Amnicola* de Gerbe.

Habite l'Europe méridionale, la Sicile, l'Italie; commune dans les marais des États de Raguse, des environs de Rome et la Toscane ; en France, dans le département du Gard, où elle est sédentaire.

Niche dans les jonchaies ; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre ou légèrement azuré, moucheté de brunâtre ; ils mesurent seize millimètres sur douze.

M. Cantraine, qui l'a découverte, l'a trouvée, en novembre, près Rumbla, dans le cercle de Raguse, à Ostia et près du lac Castiglione, où elle est très commune ; elle est toujours dans les marais et les buissons qui les bordent ; se cramponne aux joncs, en faisant entendre un cri très fort ; descend vers la surface des eaux et se promène sur les plantes aquatiques ; on la voit aussi perché sur les roseaux.

PL. 86. — ROUSSEROLLE LOCUSTELLE.

Calamoherpe locustella (Boïé).

Mâle adulte : en dessus, brun olivâtre flammé de taches noirâtres au centre de chaque plume ; ailes et queue noirâtres, leurs pennes largement bordées de brun olivâtre, et les rectrices latérales terminées de blanc ; large ligne sourcilière blanchâtre partant de l'angle externe de l'œil ; en dessous, gorge, devant du cou et milieu du ventre d'un blanc pur. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun ; pieds gris jaunâtre. Taille : quatorze centimètres.

Type du groupe générique *Locustella* de Kaup.

Habite l'Europe et, en France, diverses provinces, telles que la Picardie et la Bretagne, où elle est très commune.

Niche dans les buissons, les ajoncs, et très près de terre ; pond de quatre à cinq œufs d'un gris rose ou d'un cendré faiblement nuancé de rougeâtre, ou seulement gris avec de fines stries



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 87. — ROUSSEROLLE PHRAGMITE — *Calamoherpe phragmitis.* Boïé. — $\frac{3}{4}$ nat.

et des taches d'un brun rouge qui, quelquefois, par leur concentration au gros bout, y forment une couronne ; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

D'après Hardy de Dieppe, cité par Gerbe, cet oiseau est timide et défiant, vivant toujours près de terre, dans l'épaisseur du fourré, fuyant à travers les cépées, ou courant prestement et en relevant sa queue longue et épanouie. Il échappe aisément aux poursuites du chasseur, qu'il sait dérouter en se cachant de telle sorte qu'il ne peut ni l'apercevoir ni le déterminer à sortir du buisson qui le recèle. Ces mœurs cachées rendent fort difficile la découverte de son nid.

Son chant a beaucoup de rapport avec le bruit que produisent les sauterelles en frappant leurs élytres les unes contre les autres, ou avec le bruit que le grain produit sous la meule.

PL. 87. — ROUSSEROLLE PHRAGMITE.

Calamoherpe phragmitis (Boïé).

Mâle adulte : en dessus, tête et nuque brun noir, large sourcil d'un blanc teinté de fauve ; joues, derrière du cou et haut du dos brun olivâtre flammé de taches noirâtres ; croupion roussâtre ; ailes et queue d'un brun noir, les grandes couvertures bordées de blanc fauve ou jaunâtre ; en dessous, d'un blanc légèrement teinté de roussâtre. Bec, iris et pieds brunâtres. Taille : douze centimètres et demi.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; commune partout en Europe et en France.

Niche comme la précédente ; nid épais et en forme de coupe, jamais attaché aux tiges des roseaux ; pond de quatre à cinq œufs d'un cendré, ou obscur, ou fauve tiqueté de petits points noirâtres ; ils mesurent dix-huit millimètres sur treize.

PL. 88. — ROUSSEROLLE AQUATIQUE.

Calamoherpe aquatica (O. des Murs, *ex* Lath.).

Mâle adulte : en dessus, gris brun écaillé de noir ; ailes et queue brunes, leurs pennes bordées de fauve ; en dessous, raie sourcilière, gorge et poitrine blanc roussâtre. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris noisette ; pieds jaunâtres. Taille : douze centimètres et demi.

Habite l'Europe méridionale et occidentale et l'Afrique septentrionale ; assez fréquente partout en France.

Niche comme les précédentes ; pond de quatre à cinq œufs d'un blanc sale, ou cendré clair, ou cendré brun grivelé de petits points de cette couleur, parfois avec des traits sinueux noirâtres ; ils mesurent dix-huit millimètres sur quatorze.

PL. 88. — ROUSSEROLLE CISTICOLE

Calamoherpe cisticola (O. des Murs, *ex* Temm.).

Mâle adulte : en dessus, brun roussâtre, chaque plume noire en son milieu ; ailes et queue d'un brun noir, les grandes couvertures et les rémiges secondaires bordées de gris et de blanc fauve, les rectrices terminées par une tache blanche, comme chez la Rousserolle Rubigineuse ; en dessous, gorge blanche, poitrine et flancs blanc roussâtre. Bec et iris bruns ; pieds d'un gris brun carné. Taille : dix centimètres et demi.

Type du groupe générique *Cisticola* de Lesson.

Habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne ; en France, dans le Var, la Camargue et sur tous les étangs qui bordent la Méditerranée.

Niche dans les touffes d'herbes marécageuses, principalement dans celles de carex, d'où elle a pris un de ses noms latins ; construit , comme la Grande Rousserolle, au centre des roseaux,



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 88. { ROUSSEROLLE AQUATIQUE — *Calamoherpe aquatica.* O. Des Murs, *ex* Latham. — Presque nat.
ROUSSEROLLE CISTICOLE — *Calamoherpe cisticola.* O. Des Murs, *ex* Temminck. — $\frac{4}{5}$ nat.

un nid aussi artistement, mais plus finement ouvré que le sien; y pond de cinq à six œufs, d'un blanc pur, ou le plus souvent azuré, ou sans aucune tache, ou pointillé de rose, ou rougeâtre, ou avec de rares et larges taches d'un brun sanguin; ils mesurent de quinze à seize millimètres sur dix ou onze.

Ce nid, élevé de huit à douze centimètres au-dessus du niveau de l'eau ou de la terre humide, a sa base établie, comme nous venons de le dire, au centre d'une touffe de fines graminées (celui que nous avons sous les yeux est au fond d'une touffe de carex). Ses fondements sont, en conséquence, assis à l'endroit même où cette touffe est le plus resserrée à son point de départ; puis, l'élasticité des tiges s'y prêtant, l'oiseau donne à son œuvre la largeur qui lui est nécessaire et une forme se rapprochant le plus d'un parfait ovale allongé, offrant dix centimètres de hauteur sur cinq dans sa plus grande largeur; cette hauteur est augmentée de trois centimètres sur le côté opposé à son ouverture, qui paraît ainsi latérale, se trouvant en partie recouverte par des tiges rabattues en dessus.

Mais là ne s'arrête pas l'industrie de notre oiseau. Les tiges de graminées, abandonnées à elles-mêmes et ayant une tendance naturellement divergente à mesure qu'elles s'éloignent de leur naissance, n'offriraient point un appui assez solide à l'édifice : l'oiseau y a pourvu. A chaque degré de surélévation qu'il donne aux parois de son travail, il tire, des matériaux qui le composent, des filaments tordus avec son bec, au moyen desquels il entrelace transversalement, et selon la forme arrondie de sa construction, comme le ferait un vannier, chacune des tiges au milieu desquelles elle se trouve. Il en résulte que, le berceau terminé, ces tiges, non seulement se trouvent maintenir, en s'y appliquant, le ventre de l'ovale, mais se resserrent les unes contre les autres en suivant la courbe verticale de l'ellipse jusqu'à son sommet, où elles reprennent librement leur direction naturelle.

Ce fil, dit M. Lunel, qui aussi a parfaitement étudié l'oiseau et minutieusement décrit son nid, est retenu sur les bords du trou par chacun de ses bouts, que l'oiseau entortille et frise en

manière de nœud. Ces cordonnets sont de grosseurs différentes, et se divisent parfois en deux ou trois rameaux; ils n'ont ordinairement que la longueur nécessaire pour passer trois ou quatre fois d'une tige à l'autre; aussi en faut-il un grand nombre pour un seul nid. Quelques-uns de ces fils sont formés de petites lanières végétales; mais ces dernières sont en petit nombre et manquent le plus souvent dans la plus grande partie des nids.

Ce n'est pas tout encore, et l'oiseau ne se borne pas à ce simple travail de vannerie : son bec faisant office d'aiguille, il y ajoute une sorte de travail de couture, en faisant traverser de part en part d'autres fils dans le corps de celles des tiges les plus externes qui offrent le plus de surface.

Le nid est exclusivement composé d'une matière cotonneuse ou plutôt soyeuse, très douillette et très fine, provenant des fleurs de joncs et de roseaux, et ayant une couleur grisâtre, le tout assez solidement tissé et, malgré cela, presque transparent; à peine, à l'extérieur, s'y joint-il parfois quelques toiles d'araignée; mais aucun élément étranger au corps du nid n'entre dans la garniture de l'intérieur (1).

Nous n'avons pas hésité à comprendre la Cisticole dans le groupe des Rousserolles, la plus petite, comme la plus grande, se trouvant avoir les mêmes mœurs et surtout le même talent d'architecture, et nous nous expliquons peu que Gerbe ait tenu à séparer aussi magistralement l'une de l'autre.

(1) *Bulletin de la Société ornithologique Suisse,* 1866.

6e GROUPE GÉNÉRIQUE

POUILLOT, *PHYLLOPNEUSTE* (Meyer et Wolf).

Bec moins de moitié de longueur de la tête, un peu plus haut que large, presque droit, avec une échancrure à la pointe de la mandibule supérieure; narines basales, elliptiques, percées dans une membrane; ailes médiocrement allongées, dépassant la moitié de la queue qui est échancrée, la première rémige presque rudimentaire, la quatrième excédant les autres; tarses minces, du double de la longueur du doigt médian, auquel est égal le pouce, dont l'ongle est le plus fort de tous.

Nous avons hésité à séparer les oiseaux de ce groupe de celui des vraies Fauvettes, n'était leur mode de nidification tout particulier.

Tous les Pouillots sont vifs, alertes et remuants; non seulement, comme dit Gerbe, ils voltigent et sautillent sans relâche, mais encore ils agitent continuellement les ailes et la queue. La société est un besoin pour eux : c'est à peine si, au moment de la reproduction, ils savent vivre dans l'isolement; à cette même époque, plusieurs couples s'établissent dans un canton et très près les uns des autres. Ensuite, on les voit par petites bandes, réunies à d'autres espèces, visiter la lisière des bois, les bosquets, les arbres qui bordent les chemins, surtout les sapins dont ils scrutent chaque branche en s'y suspendant. Essentiellement insectivores, on ne les a presque jamais vus s'attaquer aux baies. Ils nichent à terre, presque sur le sol, et donnent à leur nid la forme d'une sphère avec entrée latérale sur le devant. Plusieurs sont doués d'un chant plus ou moins mélodieux. Peu farouches, ils se laissent facilement approcher.

On n'en compte que douze espèces, dont quatre appartiennent à l'Europe.

PL. 89. — POUILLOT CHANTRE.

Phyllopneuste trochilus (Brehm, *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, verdâtre cendré ; sourcils jaune pâle, trait de la même couleur au travers de la joue ; ailes et queue brunes, les pennes bordées d'olivâtre ; en dessous, d'un blanc pur, les flancs et la poitrine seuls teintés et flamméchés de gris et de jaunâtre ; région anale jaune. Bec brun olivâtre ; iris brun ; pieds d'un gris carné. Taille : douze centimètres.

C'est le type du groupe.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale ; temporairement seulement en France, et rarement sédentaire dans quelques départements, tels que celui d'Eure-et-Loir.

Niche à terre, sur le revers d'un fossé ou d'un torrent desséché ; pond quatre ou cinq œufs d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre, avec des points et des taches peu nombreuses d'un roux de brique pâle ; ils mesurent quinze millimètres sur douze.

Il construit son nid avec des feuilles mortes tombées des arbres et des brins d'herbes sèches, qu'il garnit à l'intérieur de flocons de laine, de crin et de beaucoup de plumes. Quand il est achevé, il se trouve presque aussi rond qu'une boule, et l'oiseau y pénètre par une petite ouverture latérale pratiquée au sommet et habituellement dirigée vers l'endroit le plus découvert.

Le Pouillot Chantre quitte les bois en automne, et vient chanter dans nos jardins et nos vergers. Son nom est relatif à la diversité et la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été.

Car, contrairement au sentiment de Gerbe, qui lui refuse toute qualité musicale, cet oiseau, au dire de Salerne, varie infiniment son chant. C'est un des oiseaux qui annoncent le retour du printemps.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 89. — POUILLOT CHANTRE — *Phyllopneuste trochilus.* Brehm, *ex* Linnæus. — Grandeur nat.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl 90.—POUILLOT VÉLOCE—*Phyllopneuste rufa.* Ch. Bonaparte, *ex* Brisson. - Presque nat.

Chez cet oiseau, observe Buffon, le mouvement est encore plus continu que la voix, car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche : il part de celle où il se trouve pour attaquer une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus, dessous les feuilles pour chercher des insectes, ce qui lui a fait encore donner, dans quelques provinces, les noms de *Frétillet* ou *Fénéret*. Il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

PL. 90. — POUILLOT VÉLOCE.

Phyllopneuste rufa (Bonap., *ex* Briss.).

Mâle adulte : en dessus, gris brun plus ou moins olivâtre ; sourcils jaunâtres ; ailes et queue brunes, les pennes frangées d'olivâtre ; en dessous, blanc jaunâtre sale, nuancé de brunâtre clair aux flancs et à l'abdomen. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun ; pieds brun grisâtre. Taille : douze centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; se trouve en France, en Suisse, en Allemagne et en Hollande.

Niche comme le précédent, et parfois sur un petit arbuste près d'un chemin ; pond de quatre à cinq œufs blancs, avec de petits points noirs ; ils mesurent seize millimètres sur douze.

Il a un gazouillement qu'il fait entendre d'une voix entrecoupée et pénétrante depuis la fin de l'été jusqu'en septembre ; mais il le redit toujours plus fréquemment pendant la durée de l'incubation pour égayer sa compagne, c'est-à-dire en avril, mai et juin ; en hiver, quand il fait beau, il s'applique encore à en répéter quelques syllabes. Son chant n'en est pas moins doux et agréable, quoique Sweet le vante beaucoup plus que Yarrel. Il y ajoute même la ventriloquie.

La captivité ne semble pas affecter péniblement le Pouillot Véloce.

PL. 91. — POUILLOT SIFFLEUR.

Phyllopneuste sibilatrix (Brehm, *ex* Bechst.).

Mâle adulte : en dessus, d'un cendré vert nuancé de jaunâtre, cette dernière couleur plus accentuée au croupion ; sourcils, joues et côtés du cou jaune pâle ; ailes et queue brunes, les pennes largement bordées d'un beau jaune verdâtre ; en dessous, d'un blanc argentin pur. Bec et pieds d'un brun jaunâtre pâle ; iris noisette. Taille : douze centimètres et demi.

Habite l'Europe et l'Afrique septentrionale ; commun en France, en Allemagne et en Hollande, plus rare en Angleterre.

Niche comme les précédents, pond cinq ou six œufs blancs, couverts de taches et de points bruns, plus nombreux au gros bout ; ils mesurent seize millimètres sur douze.

D'une mobilité extrême, ce Pouillot ne cesse de sautiller d'une branche à l'autre ; s'arrête-t-il un instant, c'est pour chercher sa vie sur les feuilles et parmi les rameaux, ou bien pour happer les insectes qu'il vient de découvrir.

PL. 92. — POUILLOT DE BONELLI.

Phyllopneuste Bonelli (Bonap., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, olivâtre ; raie sourcilière jaune ; ailes et queue brunes, les pennes largement bordées d'olivâtre ; en dessous, gorge et cou d'un jaune pâle se fondant avec le blanc de la poitrine ; ventre blanchâtre ; région anale du même jaune que la gorge. Bec, iris et pieds bruns. Taille : cent quinze millimètres.

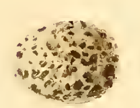
Habite le centre et le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique ; commun en Espagne, province d'Algésiras ; en France, dans le Maine-et-Loire et la Provence, et en Italie.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 91. — POUILLOT SIFFLEUR — *Phyllopneuste sibilatrix.* Brehm, *ex* Bechstein. — Grandeur nat.





Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur. Paris.

Pl. 92.—POUILLOT DE BONELLI—*Phyllopneuste Bonelli.* Ch. Bonaparte, *ex* Vieillot.—Grandeur nat.

Niche comme les précédents, dont il a les habitudes; pond de cinq à six œufs blancs, assez semblables pour la coloration à ceux du Siffleur, mais avec les taches plus larges et plus nombreuses; ils mesurent quatorze millimètres sur dix.

7e GROUPE GÉNÉRIQUE

ROITELET, *REGULUS* (G. Cuvier).

Bec moitié de longueur de la tête, aussi haut que large, la mandibule supérieure légèrement voûtée et échancrée à la pointe; narines basales, elliptiques, nues; ailes moyennes, surobtuses, la première rémige rudimentaire, la quatrième la plus longue; queue courte, à rectrices molles, échancrée; tarses minces, de la longueur du doigt médian, pouce et son ongle forts. Plumes du sommet de la tête un peu plus longues que les autres et érectiles.

Les Roitelets sont, avec le Troglodyte et les Pouillots, les plus petits des oiseaux dont nous ayons des représentants en Europe.

Ces mêmes oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité : ils sont dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les positions, et souvent la tête en bas, comme les Pouillots, furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en retirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Les insectes les plus exigus sont leur nourriture ordinaire.

Pendant longtemps, ce petit groupe s'est borné à un type unique, le seul connu de Linné et de Buffon, auquel est venu se joindre depuis le Roitelet à triple bandeau. On en compte aujourd'hui sept espèces réparties en Europe, en Asie et dans les deux Amériques : deux seules appartiennent à l'Europe.

PL. 93. — ROITELET HUPPÉ.

Regulus cristatus (Ray).

Mâle adulte : en dessus, d'un vert olivâtre pur; bande longitudinale au sommet de la tête, s'étendant du front à l'occiput,



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 93. — ROITELET HUPPÉ — *Regulus cristatus.* Ray. — Grandeur nat.

d'un jaune vif, encadrée de chaque côté par une autre bande d'un beau noir; sourcil d'un cendré blanchâtre, un trait noirâtre en arrière de l'œil; ailes brunes, les moyennes et les grandes couvertures largement terminées de blanc, formant double miroir, les rémiges bordées d'un jaune olivâtre clair; queue comme le dos; en dessous, d'un blanc cendré nuancé imperceptiblement d'une teinte d'olivâtre. Bec noir; iris et pieds bruns. Taille : de quatre-vingt-seize à quatre-vingt-dix-sept millimètres.

Habite toute l'Europe.

Niche sur les pins et les sapins; le nid, composé de mousse, est presque globulaire, mais largement ouvert en dessus; pond de huit à douze œufs d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, avec de petits points et des taches rougeâtres; ils mesurent treize millimètres sur neuf.

Le nid est attaché, au moyen de petits flocons de laine, de soies de chenilles, de toiles d'araignées, à l'extrémité de plusieurs rameaux très minces d'une branche horizontale, quelquefois pendante; les mêmes filaments sont aussi employés pour affermir la mousse, les lichens qui composent leur travail, à l'extérieur et sur les bords qui sont rentrés en dedans et en retrécissent d'autant l'ouverture.

Quoique fréquemment sédentaires, les individus de cette espèce se livrent parfois à d'assez longues migrations. Dans la Grande-Bretagne, au commencement de l'hiver, on en voit régulièrement accroître le nombre.

Ces oiseaux s'apprivoisent en peu de temps, au point de manger dans la main.

PL. 94. ROITELET TRIPLE BANDEAU.

Regulus ignicapillus (Licht., *ex* Brehm).

Mâle adulte : en dessus, d'un vert olivâtre plus clair que le Roitelet huppé; sur le haut de la tête et sur l'occiput, comme chez celui-ci, règne une bande, mais couleur de feu éclatant,

bordée de jaune orange ; cette bande est aussi encadrée de chaque côté par une autre d'un noir profond, séparée par une raie blanche au-dessus de chaque aile, qui est en outre traversée par un trait noir; ailes et queue brunes, les petites et les grandes couvertures terminées d'une tache blanche, formant double miroir, les rémiges bordées de jaune olivâtre; en dessous, d'un cendré verdâtre. Bec noir; iris et pieds brun noirâtre. Taille : de quatre-vingt-quatorze à quatre-vingt-quinze millimètres.

Habite l'Europe; fréquent en France, en Allemagne et en Sicile.

Niche comme le précédent; pond de six à sept œufs d'un blanc rosé grivelé de points roussâtres confluents au gros bout; ils mesurent douze à treize millimètres sur neuf à dix.

A les mêmes habitudes que le Roitelet huppé, et construit son nid de même.



Des Murs, Les Oiseaux des Champs et des Bois. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 94. — ROITELET TRIPLE BANDEAU — *Regulus ignicapillus.* Li[illegible]nstein, [illegible] Brehm. — Grandeur nat.

